

Ministère de l'Education Nationale

**Comité National d'Evaluation**

**des établissements publics à caractère scientifique, culturel et professionnel**

**L'UNIVERSITE DE SAVOIE**

**Rapport d'évaluation**

**Juin 1988**



## A V A N T – P R O P O S

Cet avant-propos précise la méthodologie qui a été mise en oeuvre pour l'évaluation de l'Université de Savoie, la treizième entreprise par le Comité.

Dès que le Comité eut pris en considération la demande de l'Université de Savoie, deux de ses membres ont été désignés pour suivre tout particulièrement l'évaluation de cette Université avec la collaboration d'un chargé de mission du secrétariat général, chargé de la coordination.

A ce titre, plusieurs visites ont eu lieu ; notamment une première visite d'introduction en février 1987, une seconde en mai, une troisième et une quatrième en novembre 1987 et une autre en février 1988. Enfin, la dernière visite, le 8 mars 1988, a permis de présenter au Président et au Vice-Président de l'Université, au secrétaire général et aux nombreux responsables de composantes, les grandes lignes des conclusions et des recommandations du rapport.

Des experts ont été désignés, spécialistes de tel ou tel champ disciplinaire ou de telle activité, tous enseignants-chercheurs et chercheurs, intéressés à l'appréciation du fonctionnement des établissements de l'enseignement supérieur, mais aussi dans le cas particulier à l'évaluation des paris que constituent les orientations nouvelles de l'Université de Savoie.

Des documents, le plus souvent pré-existants, ont été rassemblés à la fin de 1986 sur l'Université et ses composantes. Cet échange d'information s'est organisé autour d'un document général préparé par le Comité National d'Evaluation, précisant les points essentiels sur la base desquels s'effectuerait l'expertise.

Les experts ont effectué, souvent deux par deux, une visite de l'Université au cours de laquelle ils ont rencontré enseignants, étudiants, directeurs de départements, de laboratoires et de composantes. Une réunion générale, postérieure à leur visite sur place, a été organisée au Comité pour dégager les grandes lignes de leurs observations.

Les problèmes de gestion ont également fait l'objet de contacts et d'entretiens entre les responsables de l'Université et le secrétariat général du Comité National d'Evaluation.

C'est à partir de toutes les contributions rassemblées et de ces interviews, ainsi que des contacts noués avec les organismes nationaux de recherche et les responsables de l'Académie de Grenoble et de diverses collectivités territoriales concernées, que le présent rapport a été rédigé.

Ses auteurs sont conscients du fait qu'il repose essentiellement sur la base de cette documentation écrite, sur les avis que leur ont transmis les experts, le plus souvent sous la forme de notes, et sur les entretiens auxquels ils ont eux-mêmes procédé.

Ils auraient souhaité pouvoir compléter ces investigations en usant davantage de méthodes quantitatives (statistiques, ratios...), d'enquêtes ou de sondages qui leur auraient permis, notamment, d'apprécier le coût de fonctionnement de l'Université de Savoie, par étudiant (selon les grands secteurs disciplinaires, mieux encore, par année d'étude et par cycle d'enseignement) ou par diplômé. Mais il aurait fallu disposer d'informations plus précises sur les cursus. Et si un éclairage peut être donné sur l'orientation des étudiants en cours d'étude ou sur les débouchés des étudiants, il n'est que partiel. Mais la collaboration étroite poursuivie en permanence entre les différentes instances de l'Université et le Comité fait bien augurer d'un travail qui pourrait être accompli en commun au-delà des limites de la présente évaluation.

L'urgence du calendrier des premières évaluations a expliqué, par conséquent, sans pleinement le justifier, leur caractère empirique. Au fur et à mesure de l'affinement des méthodes employées. Les suivantes ont bénéficié d'un appareil méthodologique mieux en rapport avec l'objectif poursuivi, ceci indépendamment des réflexions thématiques que mène le Comité à l'échelle nationale sur tel ou tel grand problème universitaire.

C'est, nous l'espérons, le cas avec l'évaluation de l'Université de Savoie où, par exemple, nous avons choisi une forme de rapport qui nous a paru adaptée à la configuration de l'Université et à ses projets : elle comporte une première partie où les objectifs sont décrits, les problèmes analysés, les recommandations élaborées et une seconde partie composée des rapports des experts où chaque spécialiste trouvera une analyse serrée des questions qui relèvent de son domaine.

Le rapport est complété, innovation récente, de la réponse du président de l'Université de Savoie.

Le Comité, et en particulier les auteurs de ce rapport, tiennent à remercier tous ceux qui ont apporté une aide précieuse par leurs avis ou leurs critiques, tant les collègues de l'Université de Savoie que les experts. Ils n'auraient garde d'oublier l'appui constant des représentants des grands organismes de recherche et d'enseignement, de l'Administration et de l'ensemble du Secrétariat Général.

Michel COMBARNOUS

Jean-Louis QUERMONNE

Ont participé, à la demande du Comité, à l'évaluation de l'Université de Savoie, chacun dans son domaine de compétence :

*à titre d'experts :*

Yves **CHARTIER**  
Professeur, Université Paris V

Gérard **FONTAINE**  
Professeur, Université Claude Bernard, Lyon I

Jean-Pierre **GELARD**  
Professeur, Université du Maine

Pierre **JOUVE**  
Professeur, Université de Nantes

Pierre **LECOCQ**  
Professeur, Université Lille III

Edmont **MAZET**  
Professeur, Université Lille III

André **PAGE**  
Professeur, Université Grenoble II

Robert **SAUZET**  
Directeur de Recherches au CNRS - Tours

Jean-Pierre **VERJUS**  
Professeur, Institut National Polytechnique de Grenoble

Pierre **VITOUX**  
Professeur, Université Montpellier III

*au titre du Comité :*

Claudie **Blamont**, Chargée de mission, Coordonnateur de l'Evaluation,

André **Staropoli**, Secrétaire général,

Laurence **Dodin** a assuré le secrétariat.



## **I - L'UNIVERSITE DE SAVOIE FACE A SON AVENIR**

**PRESIDENT**

*professeur Dominique PACCARD*

Vice-président affaires générales  
et pédagogiques  
*professeur Roger DECOTTIGNIES*

Vice-président recherche et relations  
exérieures  
*professeur Jean-Paul RAMPNOUX*

SECRETAIRE GENERAL  
*Monique BELLEMIN*

AGENT COMPTABLE  
*André POGGIO*

Affaires générales <i>Pierre Bésanger</i>	Scolarité centrale <i>Lisette Lebrun</i>	Service du personnel <i>Arlette Poingt</i>	Services financiers <i>André Poggio</i> agent comptable	Service intérieur <i>Martine Pasquier</i>
---	--	--	---	---

Cellule  
d'information et  
d'orientation  
*N ...*

Formation continue  
Chambéry : *Jacques Dufau*  
Annecy : *Jacques Delhumeau*

Centre de calcul  
*Bernard Morlaye*

Bibliothèque  
*Colette Commanay*  
conservateur

Médecine  
préventive  
*Dr Michèle Argillet*

Assistante  
sociale  
*Josiane Pallanca*

Activités  
physiques et  
sportives  
*Elisabeth Gaillard*

Etudiants  
étrangers  
*Karen Renard*

U.E.R. lettres, sciences humaines  
et sciences sociales  
*professeur Jean BURGOS*

U.E.R. des sciences et des  
techniques  
*professeur Jean-Paul RAMPNOUX*

Institut universitaire de  
technologie  
*professeur Jean-Michel MOREAU*

Département de micro-  
informatique industrielle  
*professeur Jacques DUFOUR*



## 1. HISTORIQUE ET INTRODUCTION GENERALE

Conformément à sa dénomination, l'Université de Savoie est **au service d'une "région"**. Ce terme ne doit pas être pris dans son acception administrative ; l'on désigne ici les deux départements de Savoie et de Haute-Savoie, inclus dans la région Rhône-Alpes et dans l'académie de Grenoble.

Implantée dans deux départements, l'Université reçoit le soutien actif des deux conseils généraux ainsi que des municipalités de leurs chefs-lieux respectifs. Sa création a été l'aboutissement d'un processus évolutif qui prit naissance dans la revendication exprimée dès 1860 dans le traité d'annexion de la province à la France, mais qui mit un siècle à se réaliser.

La mise en œuvre de l'Université de Savoie s'est effectuée en plusieurs étapes : 1957, collège universitaire ; 1970, centre universitaire de Savoie complété en 1973 par la création d'un IUT comportant alors deux départements ; 1979, Université.

Son existence a déjà permis à des générations d'étudiants qui, sans cela, ne seraient sans doute pas rendus dès le baccalauréat à Grenoble ou à Lyon, d'accéder à l'enseignement supérieur. L'augmentation des effectifs inscrits en vue du DEUG au cours des dernières années (72% de 1981 à 1987) est là pour l'attester. Et la perspective de la croissance du nombre des bacheliers à échéance de l'an 2000 devrait confirmer encore davantage le bien fondé de cette décentralisation.

L'Université de Savoie est avec ses 4 500 étudiants en 1987-88 l'une des plus petites universités françaises, et hormis l'INPG, la plus petite des cinq universités de l'Académie de Grenoble dont elle fait partie, à savoir :

- l'Université de Grenoble I, scientifique, technique et médicale (11 000 étudiants) ;
- l'Université de Grenoble II, sciences sociales (12 500 étudiants) ;
- l'Université de Langues et Lettres de Grenoble III (5 000 étudiants) ;
- l'Institut National Polytechnique de Grenoble (2 500 étudiants).

Siège administratif de l'Université de Savoie, Chambéry n'est distante de Grenoble que de 55 kilomètres ; elle l'est de 100 kilomètres de Lyon, qui ne fait pas partie de l'Académie, mais de la région Rhône-Alpes, et compte elle-même trois universités multidisciplinaires rassemblant 52 000 étudiants. Annecy, autre implantation de l'Université est, elle, distante de Genève de 42 kilomètres et de Chambéry de 45 kilomètres.

Chacune des deux villes, Chambéry et Annecy, a sa configuration particulière, la première appartenant à un département peu peuplé, la Savoie (325 000 habitants en 1982) ayant une industrie lourde importante mais actuellement en difficulté, l'autre à un département, la Haute-Savoie, environ deux fois plus peuplée (500 000 habitants) où le tourisme et la petite industrie s'appuient sur un réseau PME/PMI assez florissant. On peut comprendre ainsi que le développement de l'Université, "à cheval" sur les deux villes, se soit fait dans des conditions complexes.

Quoi qu'il advienne, il apparaît désormais légitime et nécessaire d'assurer dans de bonnes conditions le développement de l'Université de Savoie. Compte tenu de la proportion élevée d'étudiants de premier cycle qu'elle attire aujourd'hui, par rapport au nombre total des inscrits (2 800 soit 70% hors IUT), il n'est pas déraisonnable de penser qu'elle aura au moins doublé son effectif d'ici une dizaine d'années, ce qui devrait lui conférer la physionomie d'une université de taille moyenne.

## 2. LES COMPOSANTES ET LES SERVICES ACTUELS

### 2.1. LES COMPOSANTES ACTUELLES

L'Université fonctionne actuellement dans le cadre de la Loi Edgar Faure de 1968 avec quatre composantes :

- une UER de Lettres, Sciences humaines et Sciences sociales (incluant le Droit), à Chambéry ;
- une UER des Sciences et des Techniques, à Chambéry ;
- un Département de Micro-Informatique, à Annecy, autonome, rattaché à la Présidence ;
- un Institut Universitaire de Technologie, à Annecy.

Les disciplines médicales et de la santé en général ne sont pas représentées.

Des **statuts**, correspondant d'une part à certains regroupements thématiques de la Faculté des Sciences, notamment dans le cadre du projet de son implantation au Bourget-du-Lac, mais aussi à l'éclatement de certaines disciplines en plusieurs petites UFR, et également à la légitimation du département de Micro-Informatique, entité de fait, ont été élaborées en 1985, approuvées par le Conseil de l'Université et ont donné lieu à un arrêté du Secrétariat d'Etat Chargé des Universités. Ne figeant pas dans le détail la composition des UFR, ils ne sont toutefois pas encore appliqués, dans la mesure où différentes difficultés d'ordre juridique, mais aussi fonctionnel, sont intervenues et également parce qu'un des enjeux principaux de l'Université de Savoie, à savoir l'extension du domaine de l'Université au Bourget-du-Lac, est ailleurs.

L'Université fonctionne donc actuellement de la façon suivante :

**2.1.1. La Faculté (UER) des Lettres, Sciences humaines et Sciences sociales** regroupe les disciplines littéraires, de langues et de sciences humaines (à l'exception de la géographie rattachée aux sciences) et juridiques. Elle a une double implantation chambérienne, à Jacob-Bellecombette et rue Marcoz. Elle comprend en 1987, 1 920 étudiants en Lettres et Sciences humaines et 785 étudiants en Droit, en 1er, 2e et 3e cycles.

**2.1.2. La Faculté (UER) des Sciences et des Techniques (F.S.T.)** regroupe les disciplines scientifiques (y compris la géographie et à l'exclusion de la micro-informatique). Elle comprend 1 160 étudiants en 1er, 2e et 3e cycles. Elle est installée sur 2 campus, à Jacob-Bellecombette et au Bourget-du-Lac.

**2.1.3. Le département de Micro-Informatique**, autonome (directement rattaché à la Présidence et à la F.S.T. pour la recherche) est installé à Annecy dans les locaux de l'avenue de la Plaine. Il compte 90 étudiants en 1987.

**2.1.4. L'Institut Universitaire de Technologie** (un des derniers IUT créé en France, en 1973) à Annecy-le-Vieux comportait jusqu'à cette année, trois départements (Génie électrique et Informatique industrielle, Techniques de Commercialisation, Génie mécanique et Productive) ; un quatrième département vient d'y être créé (Organisation et Gestion de la Production). L'IUT comptait 570 étudiants en 1987, 600 en 1988.

Même s'il ne s'agit pas d'un équilibre complet à proprement parler puisque, par exemple, le secteur Lettres et Sciences humaines est totalement implanté à Chambéry, du moins existe-t-il, en Sciences, un double pôle, l'un à Chambéry avec la Faculté des Sciences et Techniques, l'autre à Annecy avec l'IUT et le département de Micro-Informatique - même si les laboratoires annéciens sont rattachés aux unités de Chambéry -.

## 2.2. LES SERVICES DE L'UNIVERSITE DE SAVOIE

Pour assurer sa mission, l'Université de Savoie dispose d'un certain nombre de services communs :

- Cellule d'information et d'orientation ;
- Scolarité ;
- Etudiants étrangers ;
- Service social et logement ;
- Activités physiques et sportives ;
- Bibliothèque. On notera la bonne intégration dans l'Université de l'équipe en charge de la bibliothèque, le contact personnalisé avec les lecteurs, comme en témoignent les questionnaires d'enquêtes auxquels les réponses sont nombreuses.

## 3. LES IMPLANTATIONS ET LEUR PROJET D'EVOLUTION

On serait tenté, à propos de l'Université de Savoie, d'évoquer une université à double campus : l'un à Chambéry, siège de la Présidence ; l'autre à Annecy, siège notamment de l'IUT. La réalité est plus complexe :

- les implantations chambériennes et anneciennes sont chacune doubles ;
- la nouvelle extension au Bourget-du-Lac a créé un troisième site.

La carte ci-jointe donne une idée de l'implantation géographique des sites, des distances entre eux, et entre les grandes villes voisines. Y sont également représentées les surfaces disponibles en chaque implantation et les populations d'étudiants dans les différents cycles.

### 3.1. A CHAMBERY

#### 3.1.1. Le domaine de Jacob-Bellecombette

Il comprend une douzaine de bâtiments, hors de la ville, à flanc de coteau dans une très agréable situation. Les bâtiments de l'Université y occupent 15 000 m<sup>2</sup> environ, soit à peu près 50% des locaux de l'Université aujourd'hui ; environ 8 000 m<sup>2</sup> aux Sciences, 2 000 m<sup>2</sup> aux Lettres (langues, psychologie, philosophie, histoire), 2 200 m<sup>2</sup> à la bibliothèque, 2 700 m<sup>2</sup> à la halle des sports.

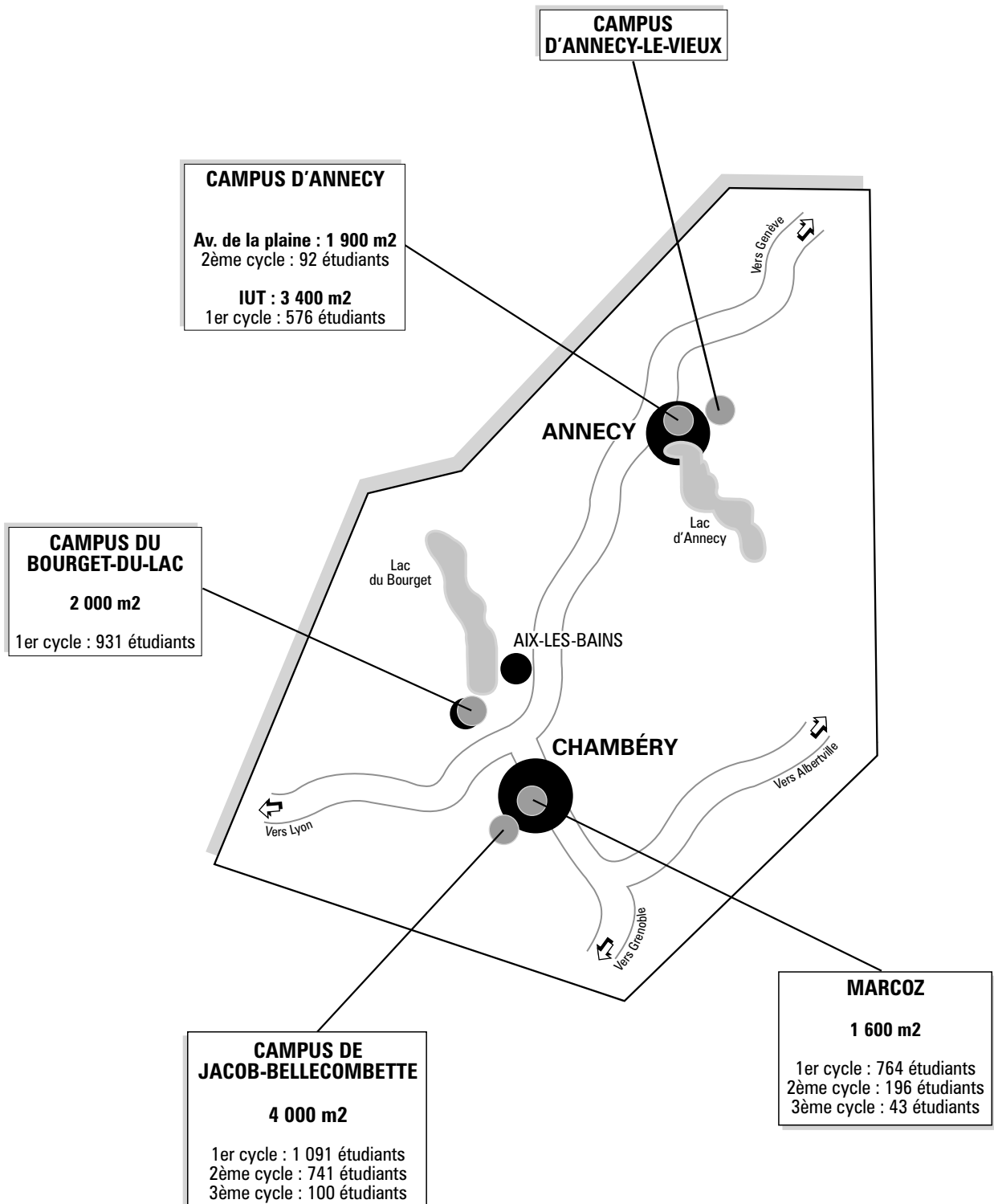
C'est le centre de l'Université où sont installés la Présidence, les services centraux, une halle technologique, les laboratoires des Sciences ; les locaux du CROUS, la cafétéria et la Cité universitaire sont également sur le campus.

Le site regroupe 1 930 étudiants :

- 1 700 étudiants en Lettres dans les trois cycles, soit 88% des effectifs de l'Université dans les matières qui relèvent de ces disciplines ;
- et
- 230 étudiants en 2e et 3e cycles scientifiques et en TP de 1er cycle soit 18% des effectifs scientifiques (hors IUT).

Sur les 10 laboratoires de l'Université recommandés par la Direction de la Recherche, 7 sont également implantés à Jacob-Bellecombette.

## LES DIFFERENTES IMPLANTATIONS DE L'UNIVERSITE DE SAVOIE



**Evolution :**

L'installation complète du secteur scientifique, prévue au Bourget-du-Lac à une échéance de 5 ans, serait complétée par le transfert des Lettres, du Droit et des Sciences humaines à Jacob-Bellecombette dans les locaux réaménagés à cet effet, ce qui représenterait pour ces disciplines un doublement de la surface disponible.

**3.2.1. Rue Marcoz**

La mairie de Chambéry a mis à la disposition de l'Université un bâtiment de 2 300 m<sup>2</sup>, situé rue Marcoz dans le centre ville de Chambéry, aménagés, ou en cours d'aménagement. Le coût de cette rénovation est de 11 MF, financés par la Région (dont 3 MF au titre de la formation continue), la ville de Chambéry et le département de la Savoie.

785 étudiants en Droit (c'est-à-dire la totalité de ceux-ci) et 220 étudiants en Lettres (11%) y sont accueillis. Marcoz abrite aussi les enseignements de la formation continue de Chambéry (environ 600 stagiaires par an).

**Evolution :**

Lorsque les étudiants de Lettres, Sciences humaines et Sciences sociales seront à Jacob-Bellecombette, les bâtiments de la rue Marcoz accueilleront la Présidence, un certain nombre de services de l'Université et continueront à héberger la formation continue et les étudiants étrangers de l'Institut Savoisien d'Etudes françaises, rattaché à l'UER de Lettres.

**3.2. A ANNECY****3.2.1. Avenue de la Plaine**

Les locaux de l'ancienne école d'instituteurs (3 050 m<sup>2</sup>, soit 9% des surfaces de l'Université) ont été affectés par le Conseil général de la Haute-Savoie au **Département de Micro-Informatique** de l'Université.

Les deux MST qui y fonctionnent dans des locaux spacieux, disposent d'un équipement de qualité et rassemblent 90 étudiants sur 2 ans, soit 7,5% des étudiants en Sciences, qui y reçoivent un enseignement spécialisé en productique appliquée à la mécanique et en micro-informatique et automatique. Un laboratoire y est également implanté, le LAMII (Laboratoire d'Automatique et de Micro-Informatique Industrielle).

Le département de Génie électrique de l'IUT y est provisoirement installé (183 étudiants) avant que ne soient agrandis en 1988 les locaux de l'IUT à Annecy-le-Vieux.

**Evolution :**

La libération des locaux occupés par le quatrième département de l'IUT entraînera la possibilité d'installer les filières d'ingénieurs qui représentent l'étape de transformation des MST souhaitée et demandée par l'Université pour Annecy. Il existe, en effet, un **projet d'Institut des Sciences pour la Productique** avec deux filières d'ingénieurs.

**3.2.2. L'IUT**

Il est situé rue de l'Arc-en-Ciel à Annecy-le-Vieux dans 10 240 m<sup>2</sup>, soit 30% des locaux universitaires. Le département de la Haute-Savoie vient de décider la construction de 7 000 m<sup>2</sup> nouveaux, auxquels il consacrera 35 MF, ce qui permettra de regrouper sur le site d'Annecy-le-Vieux les quatre départements de l'IUT.

Il comprenait, en 1987, 575 étudiants, soit 17% des étudiants de l'Université, accueillis en formation initiale.

Deux laboratoires y sont implantés : le Laboratoire de Structure de la Matière (LSM) qui dépend de la Faculté des Sciences, et le Laboratoire de Recherche Commerciale Appliquée (LARCA).

Le service de la formation continue y possède une antenne autonome, de même que le Centre Universitaire de Formation des Adultes (CUEFA) de Grenoble.

### 3.3. LE BOURGET-DU-LAC

En 1984, l'occasion se présente de développer sur le site du Bourget-du-Lac, libéré par la base aérienne 725, à une dizaine de kilomètres au nord de Chambéry, un technopôle **Savoie Technolac** dont la promotion est assurée par le département de la Savoie. L'Université, à l'étroit dans Jacob-Bellecombette et qui n'arrive pas à y faire construire les m<sup>2</sup> supplémentaires que pourrait demander le développement du secteur scientifique qu'elle a essayé de privilégier depuis 1980 pour rééquilibrer les forces à l'intérieur de l'Université, est invitée à y participer. Sur les 80 hectares de l'ensemble, 12 hectares seraient affectés à l'Université (dont 5 au CROUS).

Les arguments avancés par l'Université, soutenue par les pouvoirs locaux, sont les suivants :

- besoins importants en surfaces nouvelles compte tenu de l'accroissement de la population étudiante depuis 10 ans, particulièrement en Sciences (passage de 400 à 1 000 étudiants) et de son expansion encore prévue pour les prochaines années ;
- assurance d'une synergie entre l'Université et l'économie dans la perspective de la création du technopôle "Savoie Technolac" et de l'expansion économique que les Jeux Olympiques de 1992 ne manqueront pas de donner à la région.

Le projet actuel consiste donc à transférer l'ensemble du secteur scientifique de Chambéry sur le site du Bourget et à y développer les Sciences par l'accroissement des seconds cycles.

**Une première étape** a permis d'installer au Bourget-du-Lac les cours des premiers cycles scientifiques, les TD et les TP d'informatique (actuellement 930 étudiants, soit 28% des étudiants de 1er cycle de l'Université, et plus de 50% des étudiants en Sciences) : ils y travaillent depuis 1986 dans 4 bâtiments (3 600 m<sup>2</sup>) - dont la remise en état a coûté environ 4 MF (financés par l'Etat) - aménagés en salles de cours, de TD et même en amphithéâtre. Un restaurant universitaire y fonctionne et 250 chambres d'excellent confort sont à la disposition des étudiants. Une liaison en autobus avec la ville et le campus de Jacob-Bellecombette se fait en 20 minutes.

L'Université qui avait prévu une surface nécessaire de 25 000 m<sup>2</sup> a revu ses projets en baisse à 16 800 m<sup>2</sup>, à situer dans une enveloppe budgétaire de 100 millions de francs TTC (valeur 87). Le 28 janvier 1988 a été signé le protocole d'accord, dans le cadre de la charte de développement de la région Rhône-Alpes, qui assure le financement à parts égales entre l'Etat et le département de Savoie, sur 5 exercices budgétaires à compter de 1988. Le financement du département sera de 20 MF la première et la deuxième année ; l'Etat financera en 5 tranches égales. Il s'agit de construire des locaux neufs, les locaux actuels, à l'exception de ceux qui abritent les œuvres universitaires, devant être démolis. Le financement comprend également le réaménagement des locaux de Jacob-Bellecombette, où seraient installés les Lettres et le Droit (2 450 étudiants). Un soutien pour le premier équipement est prévu par le Protocole.

**Une restructuration complète** de la Faculté des Sciences se ferait à l'occasion de ce transfert, comprenant plusieurs ensembles de 2e et 3e cycles :

- **Un Institut Savoisien de la Montagne (ISM)** (60 étudiants - 3 000 m<sup>2</sup>) regroupant :

- . le département de Géosciences avec 3 laboratoires : Géophysique, Géologie, Géographie ;
- . le département d'Ecologie ;
- . la MST Sciences de la Terre et de la Vie appliquées aux milieux de la montagne (1987-88).

- **Un institut Savoisien des Sciences et Techniques (ISST)** (500 étudiants - 7 000 m<sup>2</sup>) regroupant :

- . la formation Chimie et Ingénierie de l'Environnement (Mécanique des fluides, Génie des procédés, Spectroscopie, Photochimie), elle assure le DEA de Chimie de la pollution atmosphérique ;
- . le laboratoire de Génie Civil et Habitat - DEA Génie Civil et DESS TOGECO ;
- . le laboratoire d'Informatique appliquée ; le DESS Intelligence artificielle ;
- . la MST Air et Eau et la MST Bâtiment, articulées sur les laboratoires.

La création de 4 filières d'ingénieurs (Génie de l'environnement, Bâtiment, Intelligence artificielle, Matériaux composites) est projetée au sein de l'ISST, à partir de la transformation des MST existantes pour les deux premières.

- **Un pôle Mathématiques** (environ 50 étudiants - 800 m<sup>2</sup>) dont la situation est à préciser ; il comprendrait le laboratoire de Mathématiques et le second cycle de Mathématiques.

- **Une structure horizontale de premier cycle** (1 300 étudiants - 5 000 m<sup>2</sup>), DEUG A, B, SET et Géographie.

### 3.4. LA SITUATION EN 1990

Si les différents projets auxquels l'Université est attachée se réalisent dans les toutes prochaines années, la situation à l'horizon des années 1990 serait donc, à quelques nuances près, la suivante :

- A Annecy :

- . l'IUT et ses départements,
- . l'Institut des Sciences et Techniques pour l'Industrie ou Institut des Sciences pour la Productique d'Annecy.

- Au Bourget-du-Lac :

- . les premiers cycles scientifiques et les seconds cycles fondamentaux,
- . les deux Instituts savoisiens (Sciences et Techniques ; Montagne).

- A Chambéry :

- . à Jacob-Bellecombette : les premier, second et troisième cycles de lettres, langues, sciences humaines, droit et AES,
- . rue Maroz : la Présidence, la formation continue et l'Institut Savoisien d'Etudes Françaises.

EFFECTIFS DU CORPS ENSEIGNANT •  
1987-1988

DISCIPLINES	PROFESSEURS	MC/MA	ASS.	TOTAL SUP.	2e degré	AUTRES	TOTAL
Droit et AES	4	5	2	11	1		12
Histoire	2	2		4			4
Philosophie		1		1			1
Psychologie	1	5		6			6
Lettres	2	9		11			11
Langues	5	18	1	24	1	4	29
Géographie		2		2		1*	3
Mathématiques	6	7	1	14			14
Informatique	2	4	1	7			7
Mécanique - Génie Civil	3	7		10			10
Physique	7	12	1	20	1	1	22
Chimie - Biologie	8	12	3	23		1	24
Géologie - Géophysique	3	7		10			10
TOTAL HORS IUT	43	91	9	143	3	7	153
Génie électrique	1	6		7	9	1	17
Génie mécanique	3	6	1	10	11		21
IUT Techn. de com.	1	4	3	7	4		11
O.G.P.		2		3	2		5
TOTAL IUT	5	18	4	27	26		54
TOTAL GENERAL	48	109	13	170	29	8	207*

\* en surnombre

+ 2 EPS (2d degré)

DIPLOMES DELIVRES EN 1987 •

1er CYCLE		DISCIPLINES	2e CYCLE			3e CYCLE		DU
			LICENCE	MAITRISE	MST	DEA	DESS	
Capacité	12							
DEUG	59	Droit et Adm. Publique	48	36				
	67	AES	-	-				
DEUG inst.	53							
	35	Histoire	18	12				
D	9	Philosophie	-	-				
E	32	Psychologie	27	8				
U	25	Lettres	19	6				
G	124	LEA	100	74		3		
	78	LCE : . anglais	18	6				
		. franco-italien	19	6				
DEUST	17	Langues étrangères tril.						
DEUG	20	Géographie	-	-				
DEUG A	65	Mathématiques	8	6				
DEUG B	113							
DEUG SET	46							
		Bâtiment, TOGECO	en 87-88, 1ère année		19		10	
		Air et Eau, Environ.			27	5	8	
		Micro-Informat. Indust.			24			
		Productique			19			
		Intelligence artific.	habilitée en 1988		-			
DUT GE	56							
GMP	57							
TC	65							
OGP	-							
			création en 1987					
TOTAL	890		257	154	89	8	10	
			500			26		

• Origine : Université de Savoie

Ces diplômes correspondent à deux ans d'étude.



## 4. LES EFFECTIFS

### 4.1. LES EFFECTIFS ETUDIANTS

#### 4.1.1. Augmentation des effectifs de 1976 à 1986

Pendant cette période, qui débute avant même la fondation de l'Université, on constate une augmentation des effectifs dans toutes les disciplines (source MEN). Les effectifs ont presque doublé en 10 ans passant de 2 203 en 1976 à 4 139 en 1986 (source MEN) et à 4 535 en 1987 (source Université de Savoie) ; il s'agit d'inscrits administratifs.

	1976-77	1978-79	1980-81	1982-83	1984-85	1986-87	% 76-86
Droit	498	525	520	533	424	543	+ 9
AES	58	138	144	172	186	214	+ 269
Lettres	942	1 004	971	1 117	1 074	1 788	+ 90
Sciences	439	519	552	631	826	1 057	+ 140
IUT	266	293	325	364	457	506	+ 90
DEUG 1er degré	-	-	-	105	71	31	- 235
TOTAL	2 203	2 479	2 512	2 921	3 038	4 139	+ 88

L'augmentation existe dans tous les secteurs (et l'on peut remarquer le succès de la filière AES) mais **n'est pas égale** pour toutes les disciplines.

En 1976, le secteur littéraire représente 43% des effectifs ; le Droit 25% et les Sciences (hors IUT) 20%. Si on se place en 1980 - date de la fondation de l'Université - les rapports sont de 39% pour les Lettres, 26% pour le Droit et 22% pour les sciences. En 1986-87, les rapports sont devenus respectivement 43% pour les Lettres, 18% pour le Droit et 26% pour les Sciences. La part des Sciences a augmenté d'une façon régulière. Le rééquilibrage souhaité par la Présidence et qui a demandé des choix de filières a bien eu lieu. Il a été accompagné de créations de postes dont nous verrons plus loin le détail.

Dans le secteur littéraire - le tableau ne le montre pas - ce sont actuellement les filières appliquées (LEA, licence et maîtrise bi-nationales) qui rencontrent le plus de succès (330 étudiants environ pour l'ensemble du deuxième cycle).

#### 4.1.2. La répartition par cycle et par discipline (source : Université de Savoie)

##### Effectifs 1986-87

	1er CYCLE		2e CYCLE		3e CYCLE		TOTAL	
	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%
Droit – AES	640	81,5	117	15	28	3,5	785	100
Let. et. Sc. Hum.	1 215	63,3	682	35,5	23	1,2	1 920	100
Sciences	931	74,3	230	18,4	92	7,3	1 253	100
IUT	576	100	-	-	-	-	576	100
TOTAL	3 362		1 029		143		4 534	

Il faut noter

1) La grande proportion de premiers cycles dans l'Université de Savoie. Les premiers cycles scientifiques notamment qui ne débouchent pas, sauf en Mathématiques sur un deuxième cycle classique, ne constituent pas le vivier auquel s'alimentent les seconds cycles spécialisés (MST) qui recrutent sur dossiers et sur toute la France.

C'est bien le secteur sur lequel l'Université veut faire porter un de ses efforts.

2) Le phénomène est moins accentué dans les disciplines littéraires dû, notamment, au fait que des deuxième cycles, prolongements normaux des DEUG, existent à l'Université de Savoie, dont certains très attractifs (LEA, diplôme bi-national franco-italien).

3) En Droit, les effectifs sont apparemment restés stables (croissance de 9% en 6 ans) ; cette apparence est trompeuse dans la mesure où la création d'une filière AES a orienté vers elle un nombre significatif d'étudiants ; mais les effectifs de 2e cycle restent faibles (15%).

4) La faiblesse de la représentation du 3e cycle est très évidente. Là encore la proximité de Grenoble (et de Lyon) fait problème, qui offre une plus grande diversité de choix aux scientifiques en particulier. La restructuration prévue dans le cadre de l'installation au Bourget-du-Lac pourrait attirer des étudiants à ce niveau.

Il n'est pas inintéressant non plus de comparer la répartition par discipline et par cycle pur l'Université de Savoie et la France entière : les informations sont en pourcentage (sources MEN et Université de Savoie) :

#### 4.1.3. Effectifs étudiants 1986-87 - Université de Savoie / France entière

PAR DISCIPLINE	UNIVERSITE DE SAVOIE (en %)	FRANCE ENTIERE (en %)
Droit, AES	17	18,5
Lettres et Sc. Hum.	43	32
Sciences	28	17
IUT	12	6,5
Autres domaines*	-	26
<b>TOTAL</b>	<b>100</b>	<b>100</b>
PAR CYCLE		
1er	72	50
2e	23	30
3e	3	16,5
Capacité, concours	2	3,5
<b>TOTAL</b>	<b>100</b>	<b>100</b>

\* dont Médecine, Pharmacie, Odontologie (17%) ; STAPS, MASS Economie (6,5%) pour la France entière

#### 4.1.4. Répartition des étudiants par implantation, par discipline, par cycle (1987 - source Université de Savoie)

IMPLANTATION	SURFACES		LETTRES				DROIT				SCIENCES				IUT	TOTAL
	(m2)	%	1°c	2°c	3°c	Total	1°c	2°c	3°c	Total	1°c	2°c	3°c	Total		
Marcoz	2 300	7	124	79	15	218	640	117	28	785	-	-	-	-	-	1 003
Bellecombette	15 000	43	1 091	603	8	1 702	-	-	-	-	-	138	92	230	-	1 932
Bourget-du-Lac	3 630	11	-	-	-	-	-	-	-	-	931	-	-	931	-	931
La Plaine	3 050	9	-	-	-	-	-	-	-	-	-	92	-	92	-	92
Annecy-le-Vieux	10 230	30	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	576	576
<b>TOTAL</b>	<b>34 210</b>		<b>1 215</b>	<b>682</b>	<b>23</b>	<b>1 920</b>	<b>640</b>	<b>117</b>	<b>28</b>	<b>785</b>	<b>931</b>	<b>230</b>	<b>92</b>	<b>1 253</b>	<b>576</b>	<b>4 534</b>

#### 4.1.5. Le recrutement géographique des étudiants en 1987-88

On distingue trois grandes zones de recrutement, d'importance fort inégale puisque deux départements, la Savoie et la Haute-Savoie, rassemblent près des trois quarts de l'ensemble des étudiants inscrits (72%) :

DEPT. RESIDENCE PARENTS	F.L.S.H.S.S.	UER SCIENCES	IUT	M.I.I.	TOTAL
Savoie	1 211	397	129	10	1 747
Haute-Savoie	794	405	279	17	1 495
Ain	93	17	30	7	147
Isère	117	39	37	6	199
Ardèche	15	8	3	1	27
Drôme	35	11	9	1	56
Autres depts.	282	168	81	47	578
Etrangers	148	113	8	3	272
TOTAL	2 695	1 158	576	92	4 521*

\* chiffre légèrement inférieur à celui du tableau précédent, le décompte n'ayant pas été fait à la même période de l'année.

Les étudiants originaires des "autres départements" constituent un second groupe, plus important (12,5%) que celui des étudiants venant des départements limitrophes (Ain, Isère, Ardèche et Drôme : 9,5% du total).

Cependant, cette situation globale cache d'autres disparités. En effet, si l'on examine l'origine géographique des étudiants composante par composante (FLSHSS, UER Sciences, IUT, MII). La prédominance de la Savoie et de la Haute-Savoie reste manifeste : 74% de l'ensemble des étudiants de Lettres et Sciences humaines et 71% des étudiants de Sciences également en sont originaires ; en revanche 29% des étudiants du département de Micro-Informatique y sont recrutés : cette différence s'explique sans doute par l'aspect très spécialisé des 2 MST qui y sont enseignées ; il serait intéressant de comparer ce chiffre à celui du recrutement des MST de Chambéry mais les informations que nous avons eues ne nous le permettent pas. De même, la part des étudiants originaires des "autres départements" varie beaucoup : entre 10 et 14% pour les étudiants de Lettres, de Sciences et de l'IUT, mais 51% pour ceux du département de Micro-Informatique qui exerce une attraction évidente.

#### 4.1.6. Les étudiants étrangers

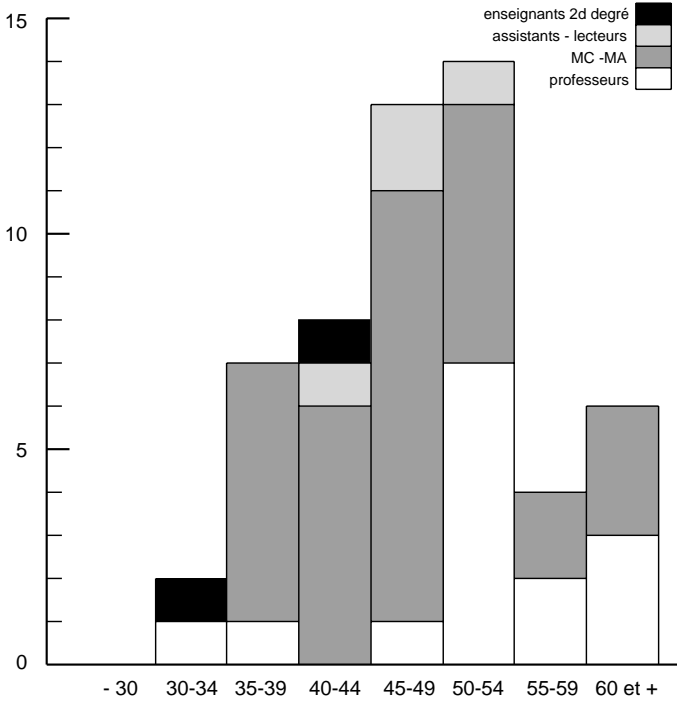
Globalement, la part des étudiants étrangers est faible : 6% de l'effectif total, alors que la moyenne nationale s'établit à 13%. Ces étudiants représentent près de 10% des étudiants de Sciences, mais 5,5% des étudiants de Lettres et Sciences humaines et seulement 3,2% des étudiants du département de Micro-Informatique et 1,3% de ceux de l'IUT. La part des pays africains (38%) est très inférieure à la moyenne nationale (57,5%). En revanche, celle des pays européens est élevée (32% contre 17% en moyenne nationale) : l'Italie à elle seule fournit près de 19% des étudiants étrangers, ce qui s'explique évidemment par l'existence du diplôme bi-national franco-italien en licence et maîtrise. Ses ressortissants sont majoritairement inscrits en Langues vivantes, contrairement aux étudiants d'Afrique du Nord, inscrits en Sciences et Techniques. De même, les étudiants originaires d'Amérique du Nord représentent un groupe non négligeable (6% des étudiants étrangers contre 3,5% en moyenne nationale) et ils sont, comme les européens, inscrits dans les disciplines littéraires (en Lettres modernes).

Enseignants UER Lettres

Université de Savoie

Tranches d'âge en 1988	- 30	30-34	35-39	40-44	45-49	50-54	55-59	60 et +
professeurs			1		1	7	2	3
MC - MA			6		10	6	2	3
assistants - lecteurs		1		1	2	1		
enseignants 2d degré		1		1				

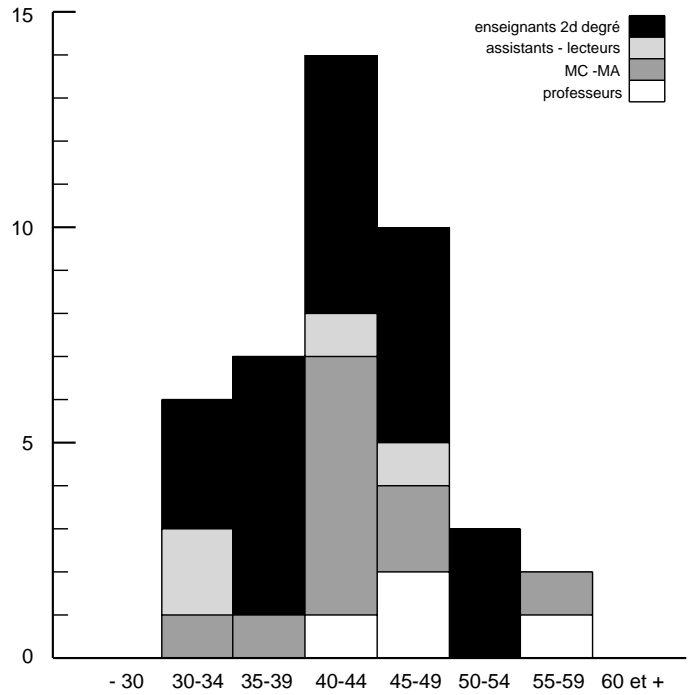
ne sont pas pris en compte les enseignants nommés pour une durée déterminée



Enseignants IUT

Tranches d'âge en 1988	- 30	30-34	35-39	40-44	45-49	50-54	55-59	60 et +
professeurs				1	2		1	
MC - MA		1	1	6	2			
assistants - lecteurs		2		1	1			
enseignants 2d degré		3	6	6	5	3		

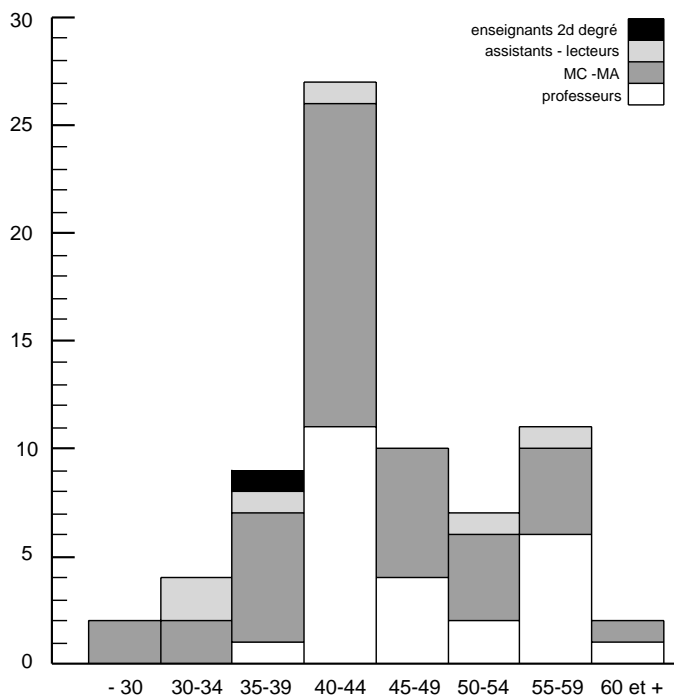
ne sont pas pris en compte les enseignants nommés pour une durée déterminée



Enseignants UER Sciences et M2I

Tranches d'âge en 1988	- 30	30-34	35-39	40-44	45-49	50-54	55-59	60 et +
professeurs			1	11	4	2	6	1
MC - MA	2	2	6	15	6	4	4	1
assistants - lecteurs		2	1	1		1	1	
enseignants 2d degré			1					

ne sont pas pris en compte les enseignants nommés pour une durée déterminée



## 4.2. LES ENSEIGNANTS-CHERCHEURS

L'Université de Savoie compte en 1987, 163 postes statutaires permanents de l'enseignement supérieur (47 professeurs, 101 maîtres de conférences ou maîtres assistants et 15 assistants) qui se répartissent entre les disciplines et en fonction du nombre des étudiants, comme indiqué dans le tableau ci-dessous. Il faut y ajouter 48 autres enseignants dont 26 sont des enseignants du second degré parmi lesquels 23 interviennent à l'IUT. La pyramide des âges pour les différentes UER est donnée dans le tableau ci-contre.

	UNIVERSITE DE SAVOIE				FRANCE ENTIERE			
	CORPS ENSEIGNANT		ETUDIANTS		CORPS ENSEIGNANT		ETUDIANTS	
	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%
Droit, AES	11	6,8	785	17,4	3 800	9,5	178 500	18,5
Let. et Sc. Hum.	48	29,4	1 920	42,3	8 350	21	313 000	32
Sciences	79	48,5	1 253	27,6	13 100	33	163 800	17
IUT	25	15,3	576	12,7	3 100	8	62 000	6,5
Autres disciplines*	-		-		11 350	28,5	251 700	26
<b>TOTAL</b>	<b>163</b>	<b>100</b>	<b>4 534</b>		<b>39 700</b>	<b>100</b>	<b>969 000</b>	

\* Toutes les disciplines n'étant pas présentes à l'Université de Savoie et de façon à rendre légitime la comparaison avec la France entière, on a, en fonction des données disponibles (Spresse) :

a) pour le corps enseignant, regroupé sous le chapitre "autres disciplines" les disciplines relevant de la santé (médecine, pharmacie, odontologie) ;

b) pour les étudiants, les disciplines relevant de la santé, mais aussi l'économie, les études d'ingénieurs, le STAPS, le MASS et les DEUG pluridisciplinaires.

Il faut également prendre en compte l'intervention de personnes extérieures à l'Université dans la plupart des disciplines. La répartition des heures statutaires et complémentaires s'établit donc de la façon suivante en 1986-87 :

UER LETTRES 25 042 heures			UER SCIENCES 18 498 heures		
Heures	H.C.	H.C.	Heures	H.C.	H.C.
Statutaires	Enseignants Lettres	Vacataires	Statutaires	Enseignants Sciences	Vacataires
11 640	3 382	10 020	12 665	1 380	4 453
46%	14%	40%	69%	7%	24%

DEPARTEMENT DE MICRO-INFORMATIQUE 3 918 heures			INSTITUT UNIVERSITAIRE DE TECHNOLOGIE 23 578 heures		
Heures	H.C.	H.C.	Heures	H.C.	H.C.
Statutaires	Enseignants M2I	Vacataires	Statutaires	Enseignants IUT	Vacataires
2 016	385	1 517	12 384	6 046	5 148
51%	10%	39%	52%	26%	22%

Elle indique une forte participation en heures complémentaires pour des vacataires à l'UER des Lettres et Sciences juridiques mais aussi au département de Micro-Informatique pour des raisons tout à fait différentes : dans un cas, il s'agit du sous-encadrement classique des facultés de Lettres et de Droit ; dans l'autre, de l'obligation faite aux MST de faire assurer le tiers des enseignements par des professionnels.

**Evolution du corps enseignant de l'Université de Savoie**  
(Source université. Les données concernant les Lettres et le Droit n'ont pu être séparées)

	1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987	En % 80-87
<b>LETTRES ET DROIT</b>									
Professeurs	10	10	10	10	11	11	14	14	+ 30%
MC/MA	29	33	34	36	41	42	41	42	
Autres	11	8	9	8	8	9	10	9	
Total	50 + 1*							65 + 1*	
<b>SCIENCES</b>									
Professeurs	17	20	19	21	21	23	28	29	+ 44%
MC/MA	32	33	34	35	38	39	44	49	
Autres	9	10	12	11	9	10	9	8	
Total	58							84 + 1*	
<b>IUT</b>									
Professeurs	3	3	5	5	5	5	5	5	+ 100%
MC/MA	8	8	9	10	11	11	16	18	
Autres	16	17	21	26	28	29	28	31	
Total	27							54	
<b>TOTAL</b>	135 + 1*							205 + 2*	+ 50%

\* postes en surnombre

**On remarque :**

- Lettres et Droit : accroissement non négligeable mais concernant essentiellement LEA-Langues,
- Sciences : accroissement beaucoup plus important : 10 créations de 85 à 87 de maîtres de conférences + 6 professeurs,
- IUT : évolution très importante correspondant à un doublement des effectifs des enseignants du supérieur et du secondaire.

Le **bilan** global des créations et des suppressions de postes, très favorable à l'Université de Savoie, s'établit de la façon suivante de **1980 à 1987** (nous avons regroupé les disciplines littéraires totalement et les disciplines scientifiques par groupe faisant apparaître les secteurs où les créations ont été les plus nombreuses).

	Prof	MA/MC	Ass	Total Création	Total Suppression	Second 2e	Bilan
Droit	2	3	-	5	-	2	5 + 2
Langues, Lettres, Sc. hum.	2	10	1	13	-	4	13 + 4
Géographie	-	1	-	1	-	-	1
Phys, Astr, Chimie, Géologie, Géophysique	9	9	2	20	9	5	11 + 5
Math, Inform.	5	3	2	10	1	-	9
Mécanique, Génie Civil, Automatique, EEA	6	19	1	26	2	7	24 + 7
<b>TOTAL</b>	24	45	6	75	12	18	63 + 18

Soit donc un bilan de création de 63 postes pour l'enseignement supérieur.

C'est dans les domaines de la Mécanique - Energétique et du Génie civil, mais aussi en Mathématiques et en Physique que les créations de postes sont les plus nombreuses correspondant à la mise en place des filières spécialisées.

Il faut noter qu'en 1980, on trouvait 13 enseignants-chercheurs à l'Université de Savoie gérés par Grenoble I, qui fournissait un compensation l'équivalent des services ; ce phénomène a tendance à se résorber puisqu'à une vacance à Grenoble I correspond une nomination à Chambéry ; le nombre de postes relevant encore de ce mécanisme n'est plus que de 6.

Enfin, l'absence de chercheurs à temps plein de divers organismes, qui bien souvent dans d'autres établissements participent à certains enseignements spécialisés, constitue un facteur aggravant des contraintes générales qui pèsent sur le corps enseignant.

#### 4.3. LES PERSONNELS TECHNIQUES ET ADMINISTRATIFS

	1980	1982	1984	1985	1986	1987	TOTAL
UNIVERSITE							
Fonctionnaire	44	+ 1	+ 1	- 1			45
Contractuel	38	+ 1	+ 3	+ 1			43
Total	82	+ 2	+ 4				88
IUT							
Fonctionnaire	11	+ 1	+ 1			+ 1	14
Contractuel	6	+ 2	+ 1	+ 1		+ 1	11
Total	17	+ 3	+ 2	+ 1		+ 2	25
Total fonctionnaire	55	57	59	58	58	59	59
Total contractuel	44	47	51	53	53	54	54
TOTAL GENERAL	99	104	110	111	111	113	113

Contrairement à ceux des étudiants (+ 80%) et des enseignants (+ 50%), les effectifs des ATOS ont peu évolué de 1980 à 1986 (+ 14%). Certains sous-ensembles de l'établissement sont donc particulièrement mal lotis ; ceci s'explique en grande partie par la jeunesse d'entités créées à des époques de réduction générale des effectifs d'ATOS, alors même que les possibilités internes de redéploiement au sein de l'Université demeurent limitées.

Ils se répartissent de la façon suivante (chiffres de mai 1987) suivant les services et les UER et en fonction de leur catégories :

Effectifs	Services généraux	UER Lettres	UER Sciences	MII	TOTAL
A	9	7	8	1	25
B	8	3	10	2	23
C	14	7	14	1	36
D	15	1	2		18
TOTAL	46	18	34	4	102

## 5. L'ENSEIGNEMENT ET LA RECHERCHE

Université jeune, l'Université de Savoie accueille une proportion considérable d'étudiants de 1er cycle. En fonction des compétences de certains enseignants, d'opportunités régionales, certains enseignements de 2e cycle ont vu le jour. Quelques 3e cycles enfin s'y sont développés.

Il existe à l'Université de Savoie un effort pour que parmi l'ensemble des formations proposées un équilibre s'établisse entre l'existence de formations générales classiques et de formations spécifiques très spécialisées (IUT, MST, formations potentielles d'ingénieurs) et leur répartition (Annecy, Chambéry - Bourget-du-Lac) entre les différents sites d'implantation de l'Université.

## LES EFFECTIFS EN DEUG

1986-1987

DEUG	1ère année				2ème année		
	1 I.A.	2 (dtNI)	3 P.J.	4 Rt	5 I.A.	6 P.J.	7 Rt
A	232	(103)	178	80	100	93	65
B	220	(94)	197	105	147	143	113
SET	46	(31)	41	21	-	-	-
Géographie	58	(22)	45	29	36	36	20
Lettres	70	(39)	50	23	40	34	25
Droit	212	(112)	189	62	102	100	59
A.E.S.	162	(101)	145	36	34	34	24
Psychologie	178	(95)	140	37	71	63	32
Philosophie	27	(12)	17	11	13	11	9
Histoire	112	(45)	89	50	74	70	35
LEA (3)	166	(143)	166	123	150	150	124
LCE (3)	125	(105)	109	71	92	92	78
DEUST (3)	38	(29)	38	28	27	27	17
TOTAL	1 646	(931)	1 404	676	886	883	601

I.A. : Inscrits Administratifs  
DtNI : dont nouveaux inscrits  
P.J. : Présents en Juin  
Rt : Résultats totaux

Le DEUG SET, le DEUG Instituteurs, la Capacité en Droit et les DUT ne sont pas pris en compte.



## 5.1. LES PREMIERS CYCLES

**En Droit et AES** (qui a remplacé en 1976 le DEUG de Sciences Economiques), on trouve les premiers cycles sanctionnés par le DEUG, auxquels s'ajoute la capacité en Droit.

**En Lettres et Sciences Humaines**, à l'exception des Lettres classiques et de la Sociologie, les grandes disciplines sont représentées (Lettres modernes, Philosophie, Psychologie, Histoire) ; un accent particulier est mis sur les Langues, les formations de DEUG ont été rénovées en 1984 en Anglais et en Italien et créées en Allemand, mais ce sont surtout les formations de Langues Etrangères appliquées - qui regroupent une grande partie des effectifs et sont dotées de plusieurs filières - qui rencontrent le plus de succès. Un DEUST trilingue orienté vers les métiers de la montagne, constitue également une des formations appliquées propres à l'Université de Savoie.

**En Sciences**, les DEUG de Structure de la Matière (DEUG A), de la Nature et de la Vie (DEUG B) ont été rénovés en 1986, date à laquelle a été créé le DEUG SET (Sciences, Economie et Technologie) dans lequel des enseignements d'économie et de technologie sont présents tandis que les enseignements de mathématiques et physique sont allégés.

- Une année de DEUG AESU sert de mise à niveau à quelques candidats pour les DEUG A et B. Suivie par une trentaine d'étudiants, cette formation ne fait pas à proprement parler partie du DEUG qui est ensuite à accomplir suivant les procédures normales par ceux qui souhaitent l'entreprendre. On notera que cette année est sanctionnée pour ceux qui renoncent à poursuivre leurs études par un "Certificat d'Aptitude" à ces mêmes études (!).

- Le DEUG de Géographie (non habilité à l'Université de Savoie et sous sceau de Grenoble) est assuré à 30% par les chercheurs du laboratoire de Géographie ; il comporte un noyau dur classique mais présente une spécificité en relation avec les compétences et les intérêts de l'Université de Savoie (nivologie).

Le problème de ces premiers cycles scientifiques - y compris celui de Géographie, mais c'est vrai aussi pour l'AES - est qu'ils n'ont pas leur prolongement naturel dans la préparation de deuxièmes cycles classiques délivrés par l'Université que les étudiants doivent aller suivre dans d'autres universités ; c'est vrai pour 80% d'entre eux qui vont essentiellement à Grenoble et à Lyon mais aussi, pour les Sciences de la Terre par exemple, dans les nombreuses universités qui comportent ces disciplines en 2e cycle.

Une analyse sommaire des effectifs en DEUG durant l'année universitaire 86-87 peut être menée en comparant pour différents types de DEUG (les 3 DEUG de LEA étant regroupés par exemple) et pour les deux années, les inscrits administratifs, les étudiants présents aux épreuves de printemps et les candidats reçus à l'ensemble des deux sessions.

Cette analyse (tableau ci-contre) dans laquelle, au moins en première année, sont distingués les étudiants s'inscrivant pour la première fois, met assez nettement en évidence que la période universitaire "difficile" pour un étudiant est bien plutôt la première année de DEUG que le DEUG dans son ensemble. C'est au cours de cette première année que les écarts entre inscriptions et succès aux examens sont les plus importants ce qui conforte l'idée d'une première année d'université satisfaisant plusieurs fonctions complémentaires : une phase de relaxation des contraintes qu'à constitué pour certains élèves du lycée le passage du baccalauréat, une phase où l'orientation est à faire et se fait, souvent au prix d'une année passée sans sanction pédagogique, etc...

On remarquera d'ailleurs la grande différence entre certains groupes de DEUG dans lesquels le taux de succès en seconde année est très élevé par rapport aux inscrits en 1ère année ; le type de formation, LEA et DEUST par exemple, joue sans doute un rôle important dans cet effet mais l'implication des enseignants doit également intervenir. Retrouvant dans certains DEUG plus généraux des étudiants moins sûrs de leurs perspectives, on ne s'étonnera pas des rapports nettement moins favorables entre succès et inscriptions.

## 5.2. LES SECONDS CYCLES GENERAUX

Ils existent en Droit avec la licence et la maîtrise et également en Lettres modernes, en Histoire, en Psychologie - mais pas en Philosophie - en Anglais, mais pas en Allemand - et prennent en Italien une forme moins traditionnelle avec la préparation d'une licence et d'une maîtrise franco-italienne, diplômes reconnus en France et en Italie.

Dans le domaine scientifique, la seule formation, qui représente un prolongement naturel du DEUG, est la licence et la maîtrise d'Ingénierie Mathématique qui est une formation orientée vers certaines applications.

## 5.3. LES DEUXIEMES CYCLES SPECIALISES : LEA et MST

### 5.3.1. A Chambéry

- En lettres, le développement de la formation LEA, créée en 1975, orientée vers le tourisme et le commerce international, a vu ses effectifs croître de 220 en 1980 à 560 en 1987, soit 155% d'augmentation ; 70% des diplômés trouvent un emploi dans les trois à six mois qui suivent l'obtention du diplôme et 30% un an après, 50% dans les carrières de tourisme et autant dans les entreprises exportatrices de la région Rhône-Alpes en majorité. La création en 1987 d'une **MST Management et Marketing de l'hôtellerie et des hébergements de loisirs** achève d'orienter une partie du secteur littéraire vers les débouchés européens et internationaux que la position géographique de l'Université doit être en mesure de lui assurer.

- Mais c'est surtout en Sciences que l'Université de Savoie s'est appliquée à avoir une triple action qui :  
 . rééquilibre l'importance des 2e cycles scientifiques par rapport aux 1er cycles ;  
 . assure des formations originales et porteuses, différentes de celle de Grenoble et de Lyon ;  
 . maintient, ou crée, un certain équilibre entre Annecy et Chambéry.

Aux **MST Air et Eau** d'une part, et **Bâtiment** d'autre part, qui existent respectivement depuis 1973 et 1976, et qui ont demandé en 1986 leur transformation en diplômes d'ingénieurs, il faut ajouter la création en 1987 de la MST Sciences de la Terre et de la Vie appliquées au milieu de la montagne, qui trouvera son plein développement dans le projet du Bourget-du-Lac.

### 5.3.2. A Annecy

- Profitant de l'essor de la filière électronique, un **département de Micro-Informatique** est créé avec l'accord du Conseil de l'Université qui permet à Annecy également d'avoir des filières de 2e cycle :

. une licence de Micro-Informatique Physique est créée en 1981 qui devient MST de Micro-Informatique Industrielle en 1982 et de Micro-Informatique Automatique en 1986 ;  
 . une licence de Productique appliquée aux industries mécanique (1984) devient une MST de productique en 1985.

Un deuxième cycle spécialisé complet - qui recrute sur dossiers sur la France entière - est ainsi créé à Annecy, qui bénéficie des facilités d'installation mises à sa disposition par le Conseil Général de Haute-Savoie. Des mesures d'accompagnement (création de 10 emplois nouveaux de 1981 à 1987) renforcent le dispositif. Un dossier de demande de transformation des MST en diplôme d'ingénieurs a également été déposé auprès du Ministère en mars 1988.

La création et le développement des formations scientifiques spécialisées de 2e cycle répond donc au triple but évoqué plus haut, que l'Université s'est fixée.

- A Annecy également, l'IUT a, de la même façon que les MST, profité du développement de la filière électronique. A la suite de la création de ses deux premiers départements en 1973 (Génie mécanique ; Techniques de Commercialisation), on voit :

. la transformation du département de Génie mécanique en département de Génie mécanique et Productique en 1984, il s'agit là d'une évolution nationale propre à tous les départements de Génie mécanique ;

. la création, en 1982, du troisième département (Génie électrique) transformé en Génie électrique et Informatique industrielle à deux options en 1985 (Automatisme et Systèmes, Electronique) ;

. la création en 1987 d'un quatrième département, Organisation et Gestion de la Production (OGP).

#### 5.4. LES TROISIEMES CYCLES ET LA RECHERCHE

Ancien centre scientifique universitaire orienté vers l'enseignement, devenu pépinière de filières à destinations universitaires et professionnelles (IUT, MST), l'Université de Savoie ne dispose que de peu de formations de 3e cycle : tous les DEA sont en co-habilitation. Un seul DESS, récent, TOGECO (Techniques Opératoires et Gestion de la Construction) est à habilitation unique ; un DES d'Intelligence Artificielle, créé en 1987, vient d'être transformé en DESS en 1988.

Il faut également noter que les laboratoires sont peu nombreux et qu'aucun n'est encore associé au CNRS (un laboratoire recommandé, également jeune équipe du CNRS est candidat sérieux à une association). La distribution des laboratoires et des formations de 3e cycle se présente de la façon suivante :

	DEA	DESS	LABORATOIRES	
			B1*	B2
Lettres et Sc. hum	2	-	2	4
Droit	-	-	-	-
Sciences exactes et de la Vie	3	1	8	-
TOTAL	5	1	10	4

**TABLEAU RECAPITULATIF PAR DISCIPLINE ET PAR CYCLE  
DES ACTIVITES D'ENSEIGNEMENT ET DE RECHERCHE EN 1986-87**

**DROIT ET ADMINISTRATION ECONOMIQUE ET SOCIALE**

**Capacité en Droit**

<b>1er cycle</b>	DEUG : Droit, AES
<b>2e cycle</b>	Licence et maîtrise de Droit Licence d'Administration publique
Autres formations	Préparation à l'examen d'entrée dans les centres de formation à la profession d'avocat.

**LETTRES ET SCIENCES HUMAINES**

<b>1er cycle</b>	DEUST : Assistant trilingue  DEUG : Allemand, Philosophie
<b>1er et 2e cycles</b>	DEUG, licence, maîtrise : - Lettres modernes, anglais, italien (à partir de la licence, diplôme franco-italien permettant d'obtenir un diplôme français et un diplôme italien) - Langues étrangères appliquées (1975) - Psychologie (1984) - Histoire - MST trilingue de Management et de Marketing de l'hôtellerie et des hébergements de loisir (1987)
<b>3e cycle</b>	- DEA de poétique et de didactique des littératures (co-habilitation avec Grenoble 3) (1985) - DEA histoire religieuse en Europe et hors de l'Europe (co-habilitation avec St-Etienne, Lyon 2, Lyon 3 et Grenoble 2) (1985)
Autres formations	Préparation au : . CAPES d'anglais, . CAPES et à l'Agrégation d'histoire, . DU de tourisme social et loisirs pour étrangers.
<b>Formations de recherche</b>	- 2 laboratoires recommandés : . le Centre de recherche Imaginaire et Création (CRIC) . le Centre d'études franco-italien (CEFI)  - 4 laboratoires B2

<b>SCIENCES</b>	<b>UER des Sciences et Techniques</b>
	<b>Département de Microinformatique appliquées</b>
<b>1er cycle</b>	4 DEUG : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Sciences et structures de la matière</li> <li>- Sciences de la nature et de la vie</li> <li>- Sciences, économie et technologie (SET)</li> <li>- Géographie</li> </ul>
<b>2e cycle</b>	- Licence et maîtrise d'ingénierie mathématique (1984-1985)
à Chambéry	- MST Génie de l'environnement, Air et Eau (1973) - MST Bâtiment (1976)
à Annecy	- MST de microinformatique industrielle (1982) et automatique (1986) - MST de productique appliquée aux industries mécaniques (1985)
au Bourget-du-Lac	- MST des sciences de la terre et de la vie appliquées aux milieux de la montagne (1987)
<b>3e cycle</b>	- DEA de physique nucléaire et physique des particules (co-habilitation avec Grenoble I) (1985) - DEA de génie civil et de sciences de l'habitat (co-habilitation avec INSA-Lyon, ENTP Lyon, Lyon I et Clermont-Ferrand) (1985) - DEA de chimie de la pollution atmosphérique et physique de l'environnement (co-habilitation avec Paris 7 - 1985) - DESS de techniques opératoires et gestion de la construction (TOGECO) (1985) - DESS d'intelligence artificielle et ingénierie de la connaissance (1988) - DESS européen d'études avancées du tourisme (1987)
Autres formations	- DU d'expert en prévision des nuisances (titulaires MST air et eau) - DU d'expert en géologie alpine (titulaires DEA géologie)
<b>Formations de recherche</b>	8 laboratoires sont recommandés par la DR : <ul style="list-style-type: none"> <li>- mathématiques</li> <li>- structure de la matière</li> <li>- informatique appliquée (J.E. CNRS)</li> <li>- écologie</li> <li>- département de géosciences avec deux équipes : <ul style="list-style-type: none"> <li>. géologie structurale et appliquée</li> <li>. instrumentation géophysique</li> </ul> </li> <li>- chimie et ingénierie de l'environnement <ul style="list-style-type: none"> <li>. spectroscopie moléculaire, chimie analytique,</li> <li>. génie des procédés,</li> <li>. photochimie.</li> </ul> </li> <li>- automatique et de micro-informatique industrielle,</li> <li>- génie civil et habitat,</li> </ul>
<b>IUT</b>	4 départements
à Annecy	- Techniques de commercialisation
DUT	- Génie mécanique et productique - Génie électrique et informatique industrielle (1982) - Organisation et Gestion de Production (1987)

## 5.5 LA FORMATION CONTINUE ET L'EDUCATION PERMANENTE

Créé en 1973, dans l'esprit de la Loi de juillet 1971, le Service a une double implantation, à Chambéry et à Annecy. Le service lui-même est bicéphale constituant deux petites unités autonomes chacune avec un enseignant comme Directeur ; il avait reçu en dotation quatre postes d'enseignants, les directeurs étant, jusqu'à la fin de l'année 1985, déchargés de leur service d'enseignement, qu'ils accomplissent désormais pour moitié. Il compte également cinq postes non enseignants dont deux à mi-temps. Ces unités géraient un budget de 2 MF en 1986 et connaissent une évolution différente.

**5.5.1. A Chambéry**, l'unité est logée en centre-ville (Marcoz), et équipée grâce à des subventions du Conseil régional et de la municipalité.

La Chambre de commerce, disposant d'une Ecole de commerce et d'un centre de formation continue, et les grandes entreprises de Savoie organisant elles-mêmes des services internes de formation continue, l'université a privilégié les formations diplômantes : environ 1/6ème des stagiaires mais près du tiers des heures stagiaires et les 3/4 des heures d'enseignement.

Le chiffre d'affaires était de 500 KF (1986), et l'enseignement est assuré en majorité par des enseignants extérieurs.

Par rapport au nombre d'enseignants de l'établissement à Chambéry, soit 163 en 1986-87, 10% des enseignants intervenaient en formation continue. Il s'agit d'une faible mobilisation des enseignants, très pris par l'enseignement initial et la recherche, en particulier dans les disciplines scientifiques.

Les principales formations offertes intéressent donc le secteur littéraire et les langues :

- promotion sociale (ESEU A puisque l'on a renoncé à la préparation de l'examen en sciences) ;
- langues étrangères ;
- fonction publique (préparation aux concours de catégorie A ou de catégorie B) ;
- formation des directeurs du tourisme social (formation pluridisciplinaire).

**5.5.2. A Annecy**, ce sont les enseignants de l'IUT qui assurent majoritairement la formation continue. Les stagiaires viennent en stages de courte durée en provenance des entreprises. Les formations diplômantes avec 2,5% des stagiaires représentent environ 1/4 des heures stagiaires. Par rapport au nombre d'enseignants de l'IUT, soit 49, 45% de enseignants exercent en formation continue.

Le chiffre d'affaires s'élevait en 1986 à 1,5 MF.

Le tableau suivant représente la participation des enseignants de l'université de Chambéry et de l'IUT à la formation continue, en chiffres réels, et le nombre d'heures distribuées.

	Nbre d'enseignants		Nbre d'Hrs enseignées	
	Chambéry	Annecy	Chambéry	Annecy
Enseignants internes	16	22	680	2 029
Enseignants externes	27	17	1 002	895
TOTAL	43	39	1 682	2 924

Le tableau ci-dessous représente les heures d'enseignement dispensées sur les deux sites à la population de stagiaires impliqués, en fonction des heures qu'ils consacrent à leur formation.

	Nbre de stagiaires		Hres stagiaires	
	Chambéry	Annecy	Chambéry	Annecy
Formations courtes	460	485	19 399	23 909
Formations diplômantes	100	15	9 558	8 325
- diplômes d'université	31		2 805	
- nationaux et ESEU	69		6 753	
<b>TOTAL</b>	<b>560</b>	<b>500</b>	<b>28 957</b>	<b>32 034</b>

### 5.5.3. Perspectives

L'évolution de l'activité de formation continue montre une stagnation sur trois ans (une baisse de chiffre d'affaires et intervenue en 1986 par suite du non renouvellement de deux stages importants) et révèle des éléments importants à prendre en compte :

- concurrence des établissements privés ;
- désaffection pour certaines formations longues ;
- difficultés à proposer des formations dans les disciplines scientifiques.

La responsabilité n'en incombe pas au service lui-même mais ces difficultés proviennent de causes plus générales et structurelles fréquemment rencontrées dans les établissements :

- faible mobilisation des enseignants, sauf à l'IUT, puisque la formation continue n'est prise en compte ni dans le service ni dans la carrière des enseignants universitaires ;
- faible taux de rémunération des heures d'enseignement ;
- demande à analyser toujours mieux, même si le service a développé des stages hors catalogue correspondant aux spécialités de plusieurs filières.

C'est bien la difficultés de concilier les missions fondamentales de l'université : enseignement initial - formation continue - recherche - avec un effectif réduit qui transparait ici.

## 6. LES AFFAIRES FINANCIERES ET LA GESTION

La principale caractéristique de l'Université de Savoie est sa croissance rapide. Il serait souhaitable d'apprécier cette croissance en mesurant une série d'indicateurs afin d'en suivre l'évolution (sa régularité ou ses à-coups). C'est pourquoi la première recommandation du Comité sera de rappeler l'impérieuse nécessité de définir des indicateurs qui fassent l'objet d'un réel consensus des établissements universitaires et qui reposent sur des données fiables et cohérentes. Telle n'est pas la situation aujourd'hui, et les experts du Comité, cette fois encore, auront dû se contenter de données partielles, fractionnées, difficiles à recouper - qui sont donc plus indicatives que réellement probantes.

### 6.1. LA CROISSANCE : ELEMENTS FINANCIERS

Le premier indicateur retenu est celui de l'augmentation des effectifs étudiants, globalement + 43,5% en cinq ans (années universitaires 1983/84 à 1987/88). Cette croissance n'est

pas uniforme selon les secteurs de l'université, ce qui, en termes d'encadrement, voire de "coût de fonctionnement par étudiant", conduit à accroître encore les écarts et les inégalités.

L'augmentation du nombre des enseignants a été forte mais elle n'a pas suivi, en postes statutaires, celle du nombre des étudiants (+ 26,6% en cinq ans) - les dotations budgétaires, s'agissant du fonctionnement et de l'infrastructure, encore moins.

On constate ainsi que la charge d'enseignement a augmenté de + 66% : mais c'est la part des heures complémentaires qui s'est le plus accrue (+ 103%) de sorte qu'elle représente désormais 51% de la charge d'enseignement contre 41,7% cinq ans plus tôt.

#### Les dotations budgétaires de l'Université de Savoie (hors IUT) (francs et heures)

	1983/84	1987/88	Augmentation de 83 à 88
Personnel Etat	22 008 410	27 951 345	+ 27%
Charges d'enseignement	29 428 heures	48 781 heures	+ 66%
Heures complémentaires	12 286 heures	24 901 heures	+ 103%
Subventions de fonctionnement (hors recherche) (3611)			
- personnel hors statut	227 480	75 664	- 66%
- "activités"	985 246	1 243 307	+ 26%
- infrastructure	1 797 232		+ 14%
Recherche (6671)			
- soutien de programmes	1 364 000	1 840 624	+ 35%
- infrastructure	103 000	283 274*	
Renouvellement du matériel (6670)	89 500	142 477	+ 59% **
Equipement de recherche	240 000	376 723	+ 57%
Vacations scientifiques (3615)	47 040	53 000	+ 13%

\* L'augmentation importante n'est qu'apparente ; auparavant cette subvention était comptée dans le fonctionnement hors recherche.

\*\* Cette augmentation s'est faite en 1984 : depuis lors stagnation.

L'analyse des dotations globales de l'université (y compris IUT) que le CNE reprend habituellement - avec une mesure du poids de l'établissement par rapport à l'ensemble des établissements supérieurs - comporte des biais trop importants. En effet, l'IUT compte pour près du quart du budget de l'université avec 1/8ème des étudiants - une très faible activité de recherche, mais près du tiers des subventions de fonctionnement. Ne pourraient être significatives que des comparaisons homogènes - ce qui conduirait à distinguer les dotations de l'université et celles de l'IUT. Nous avons préféré partir (voir ci-après) des comptes financiers consolidés, et ne pas fournir d'analyse comparative des dotations de l'université.

## 6.2. PREPARATION BUDGETAIRE ET GESTION FINANCIERE

Une analyse des comptes financiers (1985-1986) et des documents fournis par l'université (budgets prévisionnels 1986 et 1987) ne nous a pas permis de tirer des éléments de comparaison significatifs. Ceux-ci témoignent en effet de la gestion détaillée de l'établissement



mais ne conduisent pas à dessiner les grands traits d'une politique volontariste, faute de mettre en valeur les priorités retenues au titre du gouvernement de l'université.

Le budget prévisionnel est établi (pour l'année 1987, en mars 1987) en fonction du budget de l'année précédente, à partir des dotations du Ministère et d'un petit nombre de recettes sûres et affectées : c'est ainsi que son montant en 1987 s'élevait à 17,7 MF. Si l'on tient compte des décisions modificatives (quatre pour l'année 1987, en juin, novembre, novembre et décembre) le "budget" réel de l'université de Savoie s'établissait fin décembre 1987 à 40,4 MF.

Pour la première fois en 1987, le logiciel GFC a été utilisé, permettant une analyse comptable par grand secteur et, en dépenses, par fonction. L'utilisation de GFC a également permis une amélioration de la gestion comptable (paiement des factures, bon contrôle de l'utilisation des marchés, et meilleur suivi). Ces premiers résultats n'ont pas pu être réellement utilisés par le Comité ; on relèvera seulement **les montants des dépenses par grand secteur de l'université.**

En KF	1985	% du total	1986	% du total	86/85	1987	% du total	87/86
- Services généraux	7 658	40,4%	11 105	40,4%	+ 45%	12 818	31,7%	+ 17%
- UER de Lettres	2 860	15,1%	3 824	13,9%	+ 34%	6 315	15,6%	+ 65%
- UER de Sciences	2 885	15,2%	5 677	20,6%	+ 97%	10 649,5	26,4%	+ 68%
- IUT	4 406	23,3%	5 774	21%	+ 31%	8 393,5	20,8%	+ 45%
- Bibliothèque	823	4,3%	813,4	3%	- 1%	1694	4,2%	+ 108%
- Médecine	64	1,7%	93	1,1%	+ 45%	183	1,3%	+ 97%
- Sports	233		249		+ 1%	341		+ 37%
	18 929	100%	27 535	100%	+ 45,5%	40 394	100%	+ 46,7

Les principales caractéristiques de la gestion sont les suivantes :

- pour l'enseignement, la gestion est largement décentralisée au niveau des UER ;
- pour l'infrastructure, la dotation est intégralement confiée aux services généraux. Un contrôle des dépenses effectuées est fait pour un certain nombre de chapitres (poste, téléphone) en fonction des prévisions budgétaires, avec régularisation en fin d'année ;
- les droits universitaires sont répartis entre les UER (60%), la bibliothèque (15%) et les services généraux (25%) ;
- **pour la recherche :**
  - . les crédits de maintenance sont confiés aux services généraux ;
  - . la réserve du Conseil scientifique est également gérée par les services généraux ;
  - . l'essentiel des crédits est affecté aux UER (laboratoires recommandés et programmes prioritaires en fonction du vote du Conseil scientifique).

L'activité de recherche à l'Université de Savoie a elle aussi connu une forte augmentation, en tenant compte à la fois des subventions de la Direction de la recherche, des subventions des collectivités locales et des concours extérieurs (contrats de recherche, prestations de service ou études appliquées).

En effet, l'université ne compte aucune unité associée aux grands organismes de la recherche et ne reçoit pas de subvention de ces organismes. La répartition des **crédits de la**

**Direction de la recherche** sur proposition du Conseil scientifique a été la suivante en 1986 (en KF arrondis) :

Maintenance et réserve du Conseil scientifique	110	8,3%
+ surcoût recherche	239	
Faculté des lettres, sciences humaines et sciences sociates	237	18%
Faculté des sciences et techniques + équipement scientifique	967	73,7%
	377	
		100%

La croissance du budget réel de 1985 à 1987 résulte d'abord de l'importance des dépenses d'équipements. Par ailleurs, l'université de Savoie est une université "en chantier" dans chacun de ses campus et leur fonctionnement entraînera vite des besoins importants.

#### Dépenses d'équipement de 1985 à 1987 en KF

	1985	1986	1987
Services généraux	1 335	3 926	1 167
UER Lettres	344	590	686
UER Sciences	447	2 696	2 324
IUT	696	1 925	2 326
TOTAL	2 900	9 300	6 503

On regrettera de n'avoir pu disposer d'une analyse de gestion par campus qui aurait mieux permis de rendre compte des efforts entrepris, tant à Marcoz qu'à Jacob-Bellecombette, sans parler de l'opération Bourget-du-Lac que nous n'analyserons pas ici.

### 6.3. LE ROLE DES COLLECTIVITES LOCALES

La part des ressources propres de l'université a connu l'expansion la plus forte même si elle reste difficile à mesurer, en raison de l'absence de cohérence des éléments dont nous avons pu disposer.

Parmi ces ressources (hors droits universitaires) :

- le chiffre d'affaires de la formation continue connaît depuis trois ans une relative stagnation (voir ci-avant l'analyse de formation continue) ;
- la taxe d'apprentissage a connu une très forte augmentation (plus particulièrement à Annecy au profit de l'IUT) ;
- les contrats de recherche ont crû également, quoiqu'il faille regarder plutôt la tendance que certaines rentrées exceptionnelles ;
- une mention spéciale doit être faite pour le concours des collectivités locales. Le tableau (en KF) ci-après montre bien l'importance et l'augmentation régulière de ces concours, de la part des deux départements.

	Département SAVOIE	Département HAUTE-SAVOIE	Entente REGIONALE	Total
1981	699	1 084 (1)		1 783
1982	688	357		1 045
1983	774	977		1 751
1984	112	540	1 400	2 052
1985		1 005	1 401	2 406
1986	250	1 005	1 400	2 655
1987	900	2 000 (2)	1 450	4 350
Total	3 424	6 968	5 651	16 043

(1) dont 1 000 au titre du premier équipement de la licence micro-informatique

(2) dont 1 000 au titre du premier équipement du département O.G.P.

**N.B.** : à partir de 1984, date de création de l'Entente Régionale, celle-ci prend en charge les dépenses de fonctionnement, chacun des départements assurant les dépenses d'investissement (montant unitaire supérieur à 150 KF).

Si l'on tient compte du soutien constant manifesté par les autorités locales (en fonctionnement mais aussi en investissement), l'Université de Savoie peut apparaître comme un exemple d'université particulièrement bien insérée dans sa région, au point de se singulariser dans sa gestion quotidienne car bon nombre d'activités ne sauraient subsister si leur financement était limité aux dotations du Ministère de l'Education Nationale : particulièrement éclairante est la liste des activités soutenues par l'Entente Régionale de Savoie.

Cette situation présente des éléments favorables et le Comité se plaît à les relever, en particulier le dynamisme de la croissance.

Mais il se doit aussi d'insister sur les risques que fait peser une telle structure de financement. Un établissement universitaire a besoin de régularité dans ses ressources et le Ministère de l'Education Nationale ne pourrait pas se substituer en cas de défaillance des autorités régionales et locales. Il nous paraît essentiel que les subventions soient assurées dans le cadre d'un plan à moyen terme, que l'on tienne compte de l'équipement et du fonctionnement, et que, dans toute la mesure du possible, les subventions tendent à rémunérer un service ou des activités qui fassent l'objet d'un accord réciproque entre les partenaires socio-économiques, les collectivités locales et l'université.

Dans le même esprit, la gestion de l'université devrait faire plus de place à une approche prévisionnelle et devrait se faire en fonction à la fois du développement attendu de chacun des grands secteurs disciplinaires et des spécificités de chacun des campus. Ainsi se trouveraient conciliées les exigences d'une autorité centrale (seule capable de permettre le développement équilibré de l'ensemble de l'université de Savoie) et celles d'une gestion décentralisée.

## 7. LES GRANDS EQUILIBRES

**7.1.** L'Université de Savoie est au service d'une région naturelle qui comprend les deux départements de la Savoie et de la Haute-Savoie inclus dans l'Académie de Grenoble et la région Rhône-Alpes. Son existence a donc permis une incontestable démocratisation du recrutement de ses étudiants en leur évitant, pour effectuer des études universitaires, de se déplacer à Grenoble ou à Lyon.

De 1981 à 1987, l'augmentation des effectifs de premier cycle a été de 72%. La poursuite de ce rythme, correspondant aux prévisions annoncées par les ministres de l'Education Nationale successifs pour l'an 2000, devrait conduire l'Université de Savoie à doubler largement à cette échéance le nombre des inscrits. Dès lors, en dispensant en premier cycle un enseignement réparti sur un éventail assez large de disciplines et de formations, elle remplit de façon satisfaisante la fonction d'encadrement qui fut la sienne depuis son origine et qu'il convient, à l'évidence, de conforter.

On peut même ajouter que l'Université de Savoie assume ce rôle mieux que d'autres dans la mesure où, demeurant de taille humaine, elle fonctionne dans un climat de convivialité à la satisfaction des étudiants. Cette situation lui permet, par ailleurs, d'innover en liaison étroite avec son environnement comme en atteste le succès de sa filière "Langues Etrangères Appliquées" dû à une coopération étroite entre le corps enseignant et les milieux professionnels environnants.

Certes, il appartiendra à l'Université de Savoie de ne pas se laisser déborder par la croissance des effectifs. Dans le cadre du DEUG rénové, elle a déjà pris un certain nombre de mesures à cet effet. A moyen terme, elle devra se poser la question de savoir s'il convient de créer une UFR de premier cycle capable de maîtriser le problème, de laisser à chacune de ses composantes le soin de gérer la préparation du DEUG relevant de sa dominante, ou d'adopter une solution intermédiaire tendant à mettre en place deux structures parallèles destinées à encadrer respectivement les premiers cycles de Sciences et ceux de Droit, Sciences humaines et Lettres.

Mais le problème majeur auquel l'Université de Savoie doit faire face aujourd'hui tient davantage encore au point de savoir **quel rôle elle devra jouer dans l'avenir au-delà du premier cycle. Quelle place occupera-t-elle au niveau des formations de deuxième et troisième cycles** et en matière de **recherche**, dans une région comptant 9 universités et 30 grandes écoles publiques et privés ?

La question qui commande à son évolution et à sa croissance est donc celle de savoir comment elle réussira à dépasser la condition de collège universitaire, qu'elle a réussi à assumer pour atteindre celle d'université de plein exercice ? A quelles conditions et dans quels délais l'Université de Savoie sera tout à fait, au sein de la région Rhône-Alpes - c'est-à-dire en complémentarité avec Grenoble et avec Lyon - une université à part entière qu'elle a légitimement par ambition de devenir ?

Une opportunité s'est présentée en 1984 pour accélérer ce processus. Extérieur à l'Université, cet événement fait suite à l'abandon par l'Armée de l'Air de sa base d'hélicoptères du Bourget-du-Lac. Il s'agit de la création sur cet emplacement, à l'initiative des collectivités territoriales, d'un technopôle intitulé : "**Savoie Technolac**". Pour accompagner cette opération, un emplacement de douze hectares a été réservé à l'Université. Dans cette perspective, et dans le contexte créé par l'organisation des jeux olympiques d'hiver à Albertville, celle-ci a été invitée à s'installer au Bourget-du-Lac. Un tel projet ne pouvait laisser les autorités universitaires insensibles. Et c'est ainsi que dans le cadre d'un protocole signé entre l'Etat et le département, elles ont entrepris de négocier la construction de 15 000 m<sup>2</sup> de planchers, non sans avoir pris la garantie d'implanter préalablement sur le site les premiers cycles scientifiques existants.

Or, avant même que ne se présente cette offre, l'Université se devait de faire face à sa propre expansion. Elle aurait pu envisager de s'agrandir sur les trois implantations dont elle disposait déjà. Elle avait de bonnes chances d'obtenir des collectivités territoriales la rénovation des anciens bâtiments de la rue Marcoz à Chambéry où doivent s'installer la présidence et la formation continue. Le domaine de Jacob-Bellecombette était assez vaste pour accueillir une deuxième, voire une troisième tranche de la Faculté des Sciences et Techniques. Et l'emplacement réservé à l'enseignement supérieur à Annecy y autorisait les extensions nécessaires. Mais aucune assurance n'avait été donnée aux responsables de l'Université de Savoie qu'un tel plan puisse être réalisé et financé.

On comprend donc que les initiatives des pouvoirs publics concernant la reconversion de la base militaire du Bourget-du-Lac aient pu influencer leur choix. Certes, le projet universitaire qui y est associé présente le grave inconvénient de fragmenter encore davantage un établissement déjà passablement éparpillé. Et il oblige la Faculté des Sciences et Techniques de Chambéry à abandonner en l'état aux littéraires et aux juristes ses installations de Jacob-Bellecombette, ce qui nécessitera inévitablement des travaux d'aménagement. Mais la conjoncture politique locale plaçait l'Université de Savoie devant l'option immédiate de tout ou rien. Et l'on comprend que ses dirigeants aient pris le risque de segmenter l'Université plutôt que celui de bloquer son extension.

Ce projet se justifie par la proximité du **Technolac** dont on escompte des retombées sur la coopération université-industrie. Elle se fonde également sur la croissance continue, en nombre d'étudiants, de l'Université de Savoie et sur son programme de développement en matière de Sciences de l'Ingénieur.

L'initiative des pouvoirs publics locaux et nationaux qui ont approuvé l'opération Technolac n'est pas sans risques. Elle constitue un pari sur l'avenir qu'il leur appartient de gagner. Mais dans la mesure où cette opération apparaît désormais irréversible, il est surtout dans la mission du Comité National d'Evaluation d'adresser à l'Université de Savoie un certain nombre de recommandations pour qu'elle en tire le meilleur parti possible.

Ces recommandations viseront toutes à lui permettre d'atteindre, au-delà du stade où elle est parvenue aujourd'hui - en particulier dans le cadre de ses premiers cycles - de nouveaux équilibres. Ce sont ces différents équilibres que l'on examinera successivement, en les plaçant dans une stratégie d'ensemble du développement de l'Université.

## 7.2. L'EQUILIBRE GEOGRAPHIQUE

Déjà dispersée entre plusieurs implantations situées à Chambéry, rue Marcoz, à Jacob-Bellecombette et à Annecy, l'Université de Savoie va donc devoir poursuivre son expansion au Bourget-du-Lac. Et il va lui falloir gérer cette situation en sachant qu'elle sera permanente. Il en résultera **deux conséquences** qu'elle devra maîtriser.

**7.2.1.** La première tendra au regroupement sur le site du Bourget-du-Lac de l'ensemble des formations et des recherches relevant des Sciences et Techniques, hormis celles qui resteront localisées à Annecy. Il faudra, en effet, qu'à côté des futures entreprises performantes qui formeront le Technolac, les composantes de l'Université de Savoie fassent masse et dépassent le seuil critique nécessaire à leur activité et à leur crédibilité. Devront donc s'implanter sur le site, à côté des premiers cycles scientifiques déjà provisoirement installés, les deux futurs instituts projetés : **l'Institut Savoisien de la Montagne** et **l'Institut Savoisien des Sciences et Techniques**, mais également les éventuels départements de Sciences fondamentales appelés à les accompagner, ce qui concerne, pour l'instant, le **département de Mathématiques**.

Pour être attrayant, le campus en cours d'aménagement devra offrir aux étudiants, mais aussi aux enseignants et aux chercheurs, un environnement de qualité. Situé à proximité d'Aix-les-Bains, mais à une dizaine de kilomètres de Chambéry, il devra être accessible par des transports collectifs appropriés (pourquoi ne pas créer, entre Aix et Chambéry, une ligne de tramway et réactiver la ligne de tramway Chambéry-Le Bourget ?). Et il lui faudra comprendre les installations nécessaires à la pratique de la "journée continue" : restauration avenante et possibilité de bénéficier des installations sportives implantées en bordure du Lac du Bourget.

Enfin et surtout, justifiée par l'existence du futur Technopôle, la présence de l'Université devra lui permettre d'être directement associée à la constitution progressive de celui-ci. Et chacune des occasions de collaboration scientifique et pédagogique entre ses instituts et ses

laboratoires avec les entreprises établies devra être saisie. De la symbiose entre les deux sortes d'activités résultera le succès ou l'échec du pari.

**7.2.2.** La seconde conséquence du choix opéré résidera dans la nécessité qui s'imposera à l'Université de gérer un ensemble largement "délocalisé. Compte tenu de sa modeste dimension, il pouvait déjà sembler paradoxal que l'Université de Savoie se trouve autant fractionnée. Or ce paradoxe va devenir sa condition permanente avec laquelle il va falloir compter.

Cela signifie, tout d'abord, que dans le cadre de sa future implantation rue Marcoz, le "gouvernement" et l'administration de l'Université devront pouvoir disposer des instruments et des services indispensables à une bonne gestion. Une université à trois campus ne se gère pas comme un ensemble intégré. Aussi, tous les moyens modernes de "management public" devront-ils être réunis pour assurer à la fois une gestion décentralisée des diverses composantes et une stratégie d'ensemble de l'établissement dans ses relations avec ses différents bailleurs de fonds. A cet égard, une option claire devra être prise quant au rôle de l'agence comptable, soit qu'elle assure également la direction des services financiers de l'Université, soit qu'une direction distincte de ces services soit instituée. Le dynamisme et le dévouement de l'équipe présidentielle et du secrétariat général ne sauraient tenir lieu plus longtemps de services administratifs informatisés et correctement équipés.

Un tel "pouvoir fédérateur" devra être à même d'équilibrer l'autonomie de gestion des ensembles formés respectivement par Jacob-Bellecombette, le Bourget-du-Lac et Annecy. Répondant à sa vocation savoyarde, l'Université devra satisfaire, en effet, aux besoins en formation supérieure exprimés dans les trois zones urbaines de Chambéry, Aix-les-Bains et Annecy. Et l'équilibre géographique qui en résultera ne sera atteint qu'au prix d'un équilibre administratif adapté.

### **7.3. L'EQUILIBRE ADMINISTRATIF**

Il apparaît évident que ni la distribution actuelle de l'Université entre ses UER, ni la répartition en UFR établie par les statuts votés en 1985 ne sauraient être conservées.

Il n'appartient pas au Comité National d'Evaluation de dicter à l'Université de Savoie la structure administrative dont il lui faudra se doter. Mais il relève de sa mission de lui recommander d'adopter une construction qui tienne compte, à la fois, de la différenciation des cycles des disciplines et des implantations sur le terrain. Quelle que soit, en effet, la répartition des formations et des laboratoires en UFR et en instituts, il faudra que sur chacun des trois sites, de Jacob-Bellecombette, du Bourget-du-Lac et d'Annecy, la gestion des bâtiments et des campus soit unifiée et les responsabilités administratives et financières clairement déterminées.

Certes, une telle mise en ordre devra respecter les spécificités pédagogiques et scientifiques des composantes de ces trois sites. Et il conviendra, sans doute, qu'au sein des futurs instituts ou des futures UFR qui seront créés, plusieurs départements disposent d'une autonomie effective dans ces domaines. Mais, au risque de faire éclater l'ensemble, les trois composantes essentielles de l'Université de Savoie devront pouvoir "parler d'une même voix". Et, sur chacun des "campus", devra se manifester la présence de l'Université. Ce qui est nécessaire pour un établissement de grande taille, le sera davantage encore pour un ensemble ne comptant, pour l'instant, que 4 500 étudiants et 209 enseignants.

Une telle cohésion sera rendue d'autant plus indispensable que, pendant longtemps encore, l'Université de Savoie devra faire cohabiter des premiers cycles aux effectifs nombreux, alliant la formation technologique, avec des seconds cycles plus réduits en effectifs, dont certains, menant à la carrière d'ingénieur, auront tendance à s'autonomiser.

#### **7.4. L'EQUILIBRE FINANCIER**

Le rôle fédérateur de la présidence et de l'administration centrale de l'Université de Savoie sera d'autant plus nécessaire que les ressources dont elle dispose continueront à provenir d'origines très diverses.

Sans parler ici du "financement croisé" des investissements programmés au Bourget-du-Lac, il apparaît vraisemblable que l'Université de Savoie ne pourra pas assurer pendant longtemps le fonctionnement de ses activités avec la seule subvention du Ministère de l'Enseignement supérieur. Elle devra continuer à bénéficier des subventions des collectivités locales, de la taxe d'apprentissage et compter sur des ressources en provenance des contrats de recherche et de formation continue. Aussi bien, cette pratique s'inscrira-t-elle dans le sens de l'évolution en cours pour l'ensemble des universités françaises.

Par conséquent, l'Université de Savoie devra veiller à maîtriser particulièrement l'emploi de ces ressources et à mettre en œuvre un mode de gestion financière et comptable adapté à leur diversité. Une fois arrêtées ses nouvelles structures administratives, il lui est recommandé de faire procéder, en ce domaine, à un audit. Et c'est en fonction des conclusions de celui-ci qu'elle pourra imprimer à sa gestion financière un rythme de croisière correspondant à la fois au "financement croisé" de son activité et à la dispersion géographique de ses implantations.

#### **7.5. L'EQUILIBRE ENTRE LES CYCLES DE FORMATION**

Comme on l'a déjà fait observer, l'Université de Savoie restera encore tributaire, pendant plusieurs années, de son passé de collège universitaire. Et elle en hérite une forte proportion d'étudiants de premier cycle : 3 362 étudiants (IUT compris) en 1987-88, contre 1 029 étudiants de deuxième cycle et 143 de troisième cycle ; soit plus des trois quarts des effectifs contre la moitié au regard de la moyenne nationale.

Le rééquilibrage escompté de la politique de l'Université tendant à promouvoir des filières professionnelles de deuxième cycle, notamment des formations d'ingénieur, ne se fera sentir que progressivement. Il importera, par conséquent, d'éviter que ne s'établisse une fracture entre la partie de l'Université appelée à encadrer les premiers cycles universitaires et celle qui exercera la responsabilité de mettre en œuvre et de développer les seconds cycles. Ce risque devra être d'autant mieux conjuré que la création au Bourget-du-Lac et à Annecy de trois instituts servant de cadre à la formation des ingénieurs pourrait conduire, si l'on n'y prenait garde, du fait de l'autonomie de gestion à laquelle elle se prêterait, à un cloisonnement dommageable entre des seconds cycles sophistiqués et des premiers cycles banalisés. Il en résulterait, en effet, d'ici quelques années, une image déséquilibrée de l'Université ayant pour caractéristique la superposition d'un vaste collège universitaire formant des étudiants de premier cycle destinés à poursuivre leurs études à Grenoble et Lyon et d'un institut régional polytechnique recrutant, pour l'essentiel, sa clientèle à l'extérieur de son université de rattachement.

Or ce risque ne pourra être évité qu'à deux conditions : l'existence d'une osmose suffisante entre enseignants de premier cycle et enseignants des filières technologiques de second cycle (il faudra veiller, notamment, à ce que les enseignants de rang A conservent un enseignement en premier cycle) ; et le maintien et le développement de quelques filières de formation fondamentale de deuxième cycle, capables de constituer un tissu universitaire intermédiaire entre les formations d'ingénieur et les formations de premier cycle. En outre, comme on le précisera ultérieurement, il conviendra que l'ensemble de ces activités soit irrigué par la recherche.

## **7.6. L'EQUILIBRE ENTRE FORMATIONS TECHNOLOGIQUES ET FORMATIONS FONDAMENTALES**

L'option prise par l'Université de Savoie en faveur des formations technologiques à caractère professionnel se justifie pleinement. D'une part, elle répond au souci légitime d'offrir aux étudiants des débouchés dans des activités susceptibles de leur en procurer. Et, en particulier, le projet de transformer progressivement les maîtrises de Sciences et Techniques en filières d'ingénieurs correspond aux besoins du marché qui tend à recruter des cadres qualifiés au niveau Bac + 5, plutôt qu'au niveau Bac + 4. D'autre part, ce choix est judicieux puisqu'il évite de créer des doubles emplois avec la gamme des formations générales de licence et de maîtrise offerte par les universités voisines de Grenoble et de Lyon.

L'on ne saurait donc trop encourager cette politique à condition qu'elle se mette en place progressivement, en tenant compte du potentiel existant et des besoins économiques et sociaux de la région, et qu'elle s'inscrive dans une carte universitaire appropriée.

Cependant, afin de renforcer le tissu universitaire de l'Université de Savoie, l'on doit parallèlement souligner la nécessité de maintenir des formations générales correspondant à l'enseignement des disciplines fondamentales dans un certain nombre de créneaux existants. Le développement d'autres formations de ce type pourrait, en outre, être envisagé avec prudence dans quelques autres secteurs si le besoin s'en faisait sentir, soit pour accompagner l'extension des formations technologiques envisagées, soit pour répondre aux besoins de la formation des maîtres du second degré.

Le parti, qui a été pris, d'intégrer dans les trois Instituts de formation d'ingénieurs, les différents laboratoires de recherche en Sciences de la Matière et de la Vie, tous de petite taille, apparaît tout à fait légitime. Il serait souhaitable d'ailleurs que sans que diminue en rien son indépendance et la qualité de certains de ses travaux, le laboratoire de Mathématiques participe du même mouvement souple d'intégration.

En outre, il ne doit pas être interdit d'envisager que certaines disciplines parvenues au point de saturation à Grenoble, puissent essaimer à Chambéry ou à Annecy. Elles pourraient, notamment, concourir à la préparation d'étudiants aux concours du CAPES, à un moment où l'insuffisance du nombre et de la qualité des candidats à l'enseignement secondaire se fait cruellement sentir.

Parallèlement, en Sciences sociales et humaines et en Lettres, la présence d'un corps enseignant permanent et l'existence d'habilitations à délivrer la licence et la maîtrise, doit conduire à consolider à Jacob-Bellecombette l'enseignement de l'Histoire, de la Psychologie, des Lettres modernes et surtout des Langues vivantes étrangères. Et les succès remportés en LEA auprès des milieux professionnels pourraient justifier, dans ce dernier domaine, une nouvelle extension.

En Droit et en Administration économique et sociale, l'effectif des étudiants inscrits et l'existence de débouchés (Chambéry est le siège d'une Cour d'Appel), devraient permettre d'attirer en nombre suffisant un corps enseignant résident dont l'avant-garde, représentée par quelques pionniers, a démontré l'utilité.

En outre, il est des disciplines qui, sans être appelées à connaître à court terme un développement autonome, devraient pouvoir mobiliser en Savoie quelques spécialistes dont le concours s'avère indispensable au développement de différentes formations. Outre les Langues vivantes déjà présentes, citons par exemple les Sciences de Gestion et de la Comptabilité nécessaires à la formation des ingénieurs et à la filière d'Administration économique et sociale ; la Biologie indispensable à l'enseignement de la Psychologie ; le Droit social et le Droit des affaires utiles à la gestion hôtelière et à l'enseignement du tourisme...



En revanche, il est déconseillé à l'Université de Savoie de vouloir trop diversifier l'éventail de ses formations générales. Aussi a-t-elle été sage de substituer à la préparation du DEUG de Sciences économiques celle du DEUG d'Administration économique et sociale. Et doit-il être exclu d'envisager à moyen terme l'ouverture de formations nouvelles correspondant à des disciplines classiques et, a fortiori à la Médecine et à la Pharmacie. Pendant longtemps, les formations à caractère professionnel et technologique devront rester la dominante de l'Université de Savoie.

### **7.7. L'EQUILIBRE ENTRE LES SCIENCES ET TECHNIQUES ET LES SCIENCES SOCIALES ET HUMAINES**

Naturellement, un tel choix conduira à privilégier, dans un premier temps, les formations à caractère technologique du secteur secondaire. Ainsi en sera-t-il dans le cadre des trois instituts en voie de création au Bourget-du-Lac et à Annecy où, nécessairement, les formations d'ingénieur ne feront appel aux Sciences sociales et humaines qu'à titre de disciplines d'appoint.

Cependant, dans le cadre de filières professionnelles, ces disciplines devront également nourrir des projets tendant à assurer la formation des cadres du secteur tertiaire. Outre certains départements d'IUT, un DEUST "assistant trilingue PMI/PME des métiers de la montagne" a déjà vu le jour. Et, au vu de cette expérience, il pourrait être envisagé de créer d'autres DEUST. Au niveau du second cycle, l'Université de Savoie vient d'obtenir l'habilitation à délivrer une "MST trilingue de Management et de Marketing de l'Hôtellerie et des Hébergements de Loisirs". Dans cette voie, d'autres initiatives pourront voir le jour.

En outre, certaines formations enseignées grâce à une habilitation existant à Grenoble pourraient faire l'objet d'une habilitation autonome, telle, par exemple, la licence d'Administration publique, sous réserve sans doute d'orienter plutôt les étudiants vers les débouchés offerts par les collectivités locales de Savoie et de Haute-Savoie.

Il n'en demeure pas moins vrai que ces différentes formations ne reposeront sur des bases solides que le jour où elles prendront appui sur des départements universitaires renforcés dans les disciplines concourant à leurs enseignements. Dès maintenant, l'Université et la Faculté des Lettres, Sciences sociales et Sciences humaines devraient, sans préjuger les structures d'ensemble qui seront définitivement adoptées, favoriser une meilleure organisation des départements regroupant ces disciplines. Et une politique appropriée de recrutement des personnels devrait être mise en œuvre. Sans doute, cette politique nécessitera l'attribution à l'Université de moyens supplémentaires. Mais, d'ores et déjà, une orientation dans ce sens devrait être tracée.

Enfin, la participation d'enseignants-chercheurs en Sciences sociales et humaines aux formations technologiques du secteur secondaire pourrait être recherchée. Elle permettrait une meilleure symbiose des personnels et des disciplines, évitant à l'Université de Savoie de courir le risque d'un cloisonnement supplémentaire entre ses différents cycles et ses différentes formations.

### **7.8. L'EQUILIBRE ENTRE LA FORMATION ET LA RECHERCHE**

D'autres facteurs devraient pouvoir contribuer à unifier l'Université de Savoie. La formation continue est l'un de ceux-là. Mais il faudrait pour cela que les résultats encourageants obtenus notamment à Annecy, soient confortés par une participation plus active aux actions entreprises des enseignants permanents de Chambéry. Or cette participation est actuellement limitée par le poids de l'encadrement des étudiants en formation initiale.

C'est cette même contrainte qui limite également l'activité de recherche des enseignants-chercheurs. L'on compte, certes, en Sciences de la Matière et de la Vie 13 laboratoires à l'Université de Savoie. Mais le laboratoire propre du CNRS existant à Annecy reste extérieur à

l'Université ; et il n'existe, en dehors d'une jeune équipe, candidate à l'association au CNRS, aucune autre formation de recherche associée. 8 laboratoires ont été reconnus par la Direction générale des enseignements supérieurs.

En Sciences sociales et humaines, la recherche demeure principalement individuelle. Deux laboratoires : le Centre de recherche Imaginaire et Création (CRIC) et le Centre d'Etudes Franco-Italien possèdent le statut de laboratoire recommandé. Les quelques équipes qui travaillent en Histoire, en Psychologie et en Anglais - dont la valeur est attestée par des publications appréciées - restent encore trop dispersées pour atteindre la taille critique nécessaire à la réalisation d'un accord avec le CNRS. En Droit, seuls comptent jusqu'à présent des travaux individuels d'enseignants-chercheurs.

Or si l'on admet que la différence entre un collège universitaire, même de bon niveau, et une université de plein exercice tient à la place occupée au sein de cette dernière par la recherche, il convient de recommander à l'Université de Savoie de déployer un vaste effort dans ce domaine.

Il ne s'agit pas, certes, de rechercher à tout prix l'implantation de laboratoires qui seraient étrangers à la dominante de l'Université. Mais l'on peut penser qu'à proximité du Technolac, celle-ci sera conduite à développer des travaux de recherche qui pourront se dérouler en symbiose avec les entreprises installées sur le site. D'autres équipes devraient se renforcer ou se constituer en se couplant avec les activités de formations ; et un effet de synergie pourrait en résulter.

Seule la recherche, où beaucoup est à faire dans cette très jeune université, attirera en effet à Chambéry et à Annecy la présence permanente d'enseignants-chercheurs qui, sans cela, seraient tentés de pratiquer la navette avec Grenoble ou avec Lyon, voire avec Paris. Or cette présence permanente, qui ne sera définitivement acquise que par le développement sur place de laboratoires performants, est pour l'avenir de l'Université comme pour celui de sa région, d'une impérieuse nécessité.

## 8. RECOMMANDATIONS ET CONCLUSIONS

Université d'une région appelée à se développer et à accueillir de nouveaux bacheliers, l'Université de Savoie devra gérer les prochaines phases de sa croissance en veillant le plus rigoureusement possible au respect des grands équilibres que l'on a précédemment décrits.

Elle ne maîtrisera ces équilibres que si elle se dote, dans le cadre des nouveaux statuts, d'entités susceptibles d'exercer pleinement leurs responsabilités dans des champs scientifiques et pédagogiques bien délimités et sur des sites géographiques bien définis.

Alors, pourront être mises en œuvre les recommandations suivantes :

- l'élaboration et l'application de nouveaux statuts devront tenir compte à la fois de considérations d'ordre pédagogique et scientifique (la création des instituts projetés, notamment) et de la nécessité de regrouper les équipes sur un même site (tous les laboratoires de recherche devront être clairement rattachés à l'une ou l'autre UFR). En tant que sous-structure d'UFR, la création de départements ne devra correspondre qu'à l'existence de réalités scientifiques ou pédagogiques effectives.

- la promotion des formations technologiques de haut niveau devra s'y accompagner de la conscience aiguë de la nécessité de regrouper autour d'elles des moyens en personnels et en matériels d'ampleur suffisante. Rien ne pourrait être plus dommageable à la formation d'ingénieurs que de reposer sur une infrastructure n'atteignant pas la taille critique. La mobilisation des enseignants-chercheurs de diverses disciplines devra donc répondre à cette priorité.

- le remembrement éventuel des premiers cycles dans le cadre d'UFR ou de départements distincts devra être assorti du maintien de relations étroites entre le corps enseignant des différents cycles ; l'Université de Savoie devra veiller à ne pas apparaître sous les traits d'un collège de premier cycle auquel s'adjoindraient, sans lien entre les deux, des instituts qui regrouperaient les futures filières d'ingénieurs.

- les seconds cycles existants, notamment en langues étrangères appliquées et en administration économique et sociale, devront donc être renforcés. Leur développement ultérieur devra être assuré en collaboration étroite avec l'environnement professionnel et leur corps enseignant permanent devra être accru. En revanche, il ne paraîtrait pas raisonnable à moyen terme de vouloir étendre l'enseignement des formations classiques à de nouvelles disciplines, sauf ponctuellement en vue d'assurer la formation des maîtres du second degré.

- le rééquilibrage entrepris par l'université en faveur des formations scientifiques et technologiques implique une politique de recrutement des personnels enseignants-chercheurs appropriés. Elle nécessite l'octroi d'une priorité au recrutement, dans le secteur secondaire, de spécialistes des sciences de l'ingénieur et, dans le secteur tertiaire, de personnels capables d'enseigner la gestion, la comptabilité, le droit du travail et des affaires, ainsi que les langues étrangères appliquées.

- comme toute entité fédérative, dispersée entre plusieurs sites, l'Université de Savoie aura besoin d'un pouvoir fort, c'est-à-dire d'une équipe présidentielle stable et cohérente, assistée d'une administration de mission performante ; ce pouvoir devra comporter les relais nécessaires au niveau de chaque implantation ; l'équilibre entre Chambéry et Annecy devra être soigneusement sauvegardé.

- la répartition de l'Université de Savoie entre ses différents sites devra épouser le mieux possible la configuration géographique de la région à laquelle elle s'applique ; elle devra répondre aux besoins de la conurbation Chambéry - Aix-les-Bains - Annecy ; elle devra s'inscrire dans l'acte de développement couvrant, de Grenoble à Genève, le sillon alpin.

A ces conditions, l'Université de Savoie devrait connaître une croissance équilibrée et constituer un établissement d'enseignement supérieur dont l'originalité, fondée sur une coopération permanente avec son environnement, pourrait être exemplaire.



## **II - LES FORMATIONS ET LES DISCIPLINES**

**Introduction**

**Les sciences juridiques**

**Les sciences de gestion**

**La psychologie et la philosophie**

**Les lettres et les langues étrangères**

**L'histoire**

**La mécanique et le génie civil**

**L'informatique et l'automatique**

**Les mathématiques**

**La physique, la chimie et l'environnement**

**Les sciences de la terre**



## INTRODUCTION

Les équilibres globaux auxquels l'Université de Savoie devra tendre ne pourront être atteints que par l'affermissement et la coopération de ses différentes composantes.

L'activité soutenue de la plupart d'entre elles leur a déjà permis d'obtenir, dans un environnement qui combine qualité de vie et convivialité, un encadrement satisfaisant des étudiants de premier cycle. Certes, une trop grande proportion n'échappe pas aux contraintes de la sélection par l'abandon et par l'échec, encore que celle-ci s'opère plus qu'ailleurs au niveau de la première année. Mais l'engagement et l'enthousiasme d'une grande partie du corps enseignant permet à l'établissement de remplir avec succès ses missions d'orientation et de reconversion. A côté de filières plus classiques, dont certaines ont été rénovées, ont été créées des formations à finalité professionnelle qui ont connu le succès. En témoigne, outre l'IUT d'Annecy, le brillant résultat acquis par la formation des étudiants en langues étrangères appliquées, fruit de la collaboration entre les milieux professionnels et l'Université.

Mais au-delà de ce premier stade, l'Université de Savoie cherche avec détermination à devenir une université de plein exercice. Elle est déjà parvenue, en évitant d'aboutir à la duplication des formations existant à Grenoble et à Lyon, à mettre sur pied six maîtrises de sciences et techniques. Et elle s'oriente résolument vers la création de filières d'ingénieur. D'un même mouvement, elle se préoccupe d'implanter et de développer des laboratoires et des équipes de recherche. Dix d'entre eux ont obtenu le statut de formations recommandées par le Ministère de l'Éducation Nationale. Ce bilan positif s'inscrit dans le cadre d'une étroite coopération régionale, européenne et internationale.

Au point où elle est ainsi parvenue, il est légitime que l'Université de Savoie veuille évaluer ses forces et ses faiblesses. Une telle évaluation ne serait pas complète si elle ne portait pas à la fois sur l'Université dans son ensemble et sur chacune de ses composantes pédagogiques et scientifiques en particulier. C'est à cette seconde démarche que répond la deuxième partie de ce rapport. Sans prétendre à l'exhaustivité, elle vise cependant à mesurer le chemin parcouru par les principales disciplines, les principales formations et les principales activités de recherche tendant à l'édification d'une Université équilibrée.





## LES SCIENCES JURIDIQUES

### A.1 - LES LOCAUX

Les activités du Département des sciences juridiques se déroulent principalement dans les locaux de la rue Marcoz, au coeur de Chambéry. Mais faute de place, en première, voire en seconde année de DEUG, les étudiants suivent des cours dans les amphithéâtres du Campus scientifique de Jacob-Bellecombette.

Ce campus est beau. Il domine la ville. Les locaux sont bien aménagés. Les étudiants y bénéficient d'une superbe salle de sports, d'un restaurant universitaire, d'une grande bibliothèque.

Un avantage important et remarquable de ce campus tient au fait qu'il est tout proche du centre de la ville puisqu'il suffit de dix bonnes minutes pour le rejoindre, et par conséquent pour retrouver l'immeuble de la rue Marcoz.

Ce dernier ne mérite malheureusement pas tant d'éloges. Il a à l'évidence l'avantage de son emplacement, qui est particulièrement favorable. Mais en pénétrant à l'intérieur, l'impression est d'une grande tristesse et d'une extrême pauvreté. Il existe en tout et pour tout un bureau (et quel bureau !) pour tous les enseignants. La situation n'est cependant pas désespérée, parce que de gros travaux de toiture (d'un montant de 3,5 MF) ont été effectués grâce au Conseil municipal. A partir de là, un début de rénovation de l'intérieur a déjà été esquissé. Des plans ont d'ailleurs été établis, qui permettraient un aménagement satisfaisant, y compris d'amphithéâtres. La réalisation de ces projets paraît d'autant plus souhaitable que tous les partenaires, enseignants et étudiants, sont manifestement très attachés à ces locaux, dont l'emplacement, il faut le redire, est à l'évidence remarquable.

Cette observation conduit à évoquer ici une question qui agite les esprits, celle d'une éventuelle installation du "Droit" sur la base du Bourget qui a été abandonnée par l'armée de l'air. Faut-il que la Faculté rejoigne la technopôle dont l'implantation est projetée sur les terrains ainsi libérés ? La réponse unanime des enseignants est négative. Deux objections principales sont faites à cette perspective. D'abord, est-il remarqué, ce transfert n'apporterait rien sur le plan pédagogique : en effet, ce ne serait pas l'occasion de créer de nouvelles formations ou de nouveaux enseignements. Ce sont des ateliers, des bureaux, des centres de recherche qui vont s'établir, non des sièges sociaux : il y a place pour des scientifiques, mais pas pour des juristes. Ensuite, s'il est vrai que le "Bourget" n'est pas très loin (huit kilomètres), il n'en demeure pas moins qu'il serait difficilement accessible pour les enseignants - nombreux - qui viennent de Grenoble, et pour tous ceux - non moins nombreux - qui ont une activité professionnelle. Aussi bien est-il considéré, de façon générale, que transférer les juristes au Bourget, serait compliquer l'enseignement du droit à Chambéry. Mais l'argument ne vaudrait pas dans le cas de l'implantation de la Faculté, dans son ensemble, à Jacob-Bellecombette.

### A.2 - L'ENSEIGNEMENT

Les enseignements préparent aux diplômes de la capacité en droit, du DEUG de droit, du DEUG d'AES, de la licence en droit, de la maîtrise en droit privé, ainsi qu'à l'examen d'entrée au Centre de formation professionnelle des avocats en vue de l'obtention du CAPA.

Le nombre des étudiants inscrits s'élève pour l'année en cours (1987-1988) à 785 (contre 727 pour l'année précédente), le total pour l'université de Savoie étant lui-même d'environ 4 500.

La répartition pour 1985-1986 était la suivante :

- . Capacité : 89 (dont 80 en 1ère année, et ... 9 en seconde)
- . DEUG droit 1ère année : 186
- . DEUG droit 2ème année : 95
- . Licence en droit : 59
- . Maîtrise en droit privé : 32
- . DEUG AES 1ère année : 138
- . DEUG AES 2ème année : 38

Les enseignements effectués sont classiques et n'appellent pas de remarque. Les étudiants en sont très satisfaits. Ils émettent seulement des réserves sur un cours de droit dit comparé, qui est assuré par un avocat américain domicilié à Genève, et qui est plutôt un cours de droit américain.

Une grande partie des enseignements sont assurés par des enseignants extérieurs (plus de quarante vacataires !). Les enseignants statutaires font en effet 1 831 heures, les enseignants statutaires "hors unité", 427 ; et les enseignants non statutaires ... 3 306. Mais personne ne s'en plaint. Ces derniers sont en effet très souvent d'anciens étudiants, qui sont donc bien intégrés dans la Faculté - c'est le cas par exemple de l'actuel bâtonnier, qui enseigne le droit pénal et les voies d'exécution. Toutefois, le renforcement des études de deuxième cycle, droit et AES inclus, passe nécessairement par une augmentation sensible du corps enseignant permanent.

Etant donné le petit nombre d'étudiants inscrits en licence et en maîtrise en droit, on pourrait se demander s'il faut maintenir ces formations. Mais la réponse est simple : si elles étaient supprimées, il n'y aurait plus de premier cycle, car c'est la perspective de pouvoir faire toutes leurs études à Chambéry qui attire ou retient les étudiants. Les hauts magistrats rencontrés ont été formels sur ce point. En revanche, il ne paraît pas possible ni même souhaitable dans le présent d'envisager un troisième cycle.

La préparation à l'entrée au Centre de formation professionnelle des avocats fonctionne bien, par convention avec l'université Grenoble II. Depuis l'an dernier, un magistrat dynamique a en outre pris en main avec l'aide du Département des sciences juridiques - mais de façon officieuse - une préparation au concours de l'Ecole Nationale de la Magistrature : il paraît préférable de laisser les choses en l'état, étant donné que cet enseignement repose sur quelques bonnes volontés, et que le principal intéressé peut être appelé à d'autres fonctions en dehors de Chambéry.

La grande question qui préoccupe au plus haut point les enseignants, c'est celle de la **licence d'administration publique** (LAP). Actuellement en effet, les enseignements sont dispensés à l'université de Chambéry, mais celle-ci n'a pas l'habilitation correspondante, de sorte que cette licence ne vit que grâce à l'université Grenoble II. La conséquence en est que les étudiants ne peuvent s'inscrire que s'ils sont sélectionnés sur dossier par cette dernière université. Un certain nombre sont refusés. Or, cette licence constitue un bon débouché pour les étudiants titulaires du DEUG d'AES alors que, on va le redire, ceux-ci ne sont actuellement admis nulle part, du moins sur place. Il serait également possible d'intégrer des étudiants historiens, géographes, littéraires. La situation actuelle paraît d'autant plus regrettable que la Faculté semble bien équipée pour cette activité. La preuve en est qu'elle assure des cours de formation continue pour la préparation aux concours administratifs, et qu'elle obtient d'excellents résultats (presque tous les candidats sont reçus !).

Ces remarques conduisent précisément à parler de l'AES. En première année, le déchet est considérable : au cours de l'année universitaire 1984-1985, sur 149 inscrits administrativement, 117 se sont présentés à l'examen et au total il n'y a eu que 32 reçus, soit 21%, contre 45% en droit. Cette situation tient à ce que, faute de trouver un accès à l'IUT ou en STS, un grand nombre de titulaires de baccalauréats G1 ou G2 sont conduits à s'orienter vers ces formations. Or, ces étudiants y sont généralement mal préparés et constituent les principales victimes de la sélection par l'abandon et par l'échec. Il conviendrait à l'avenir qu'une meilleure coordination s'établisse entre

la CIO, l'IUT et les STS pour permettre aux titulaires de baccalauréats de techniciens de s'inscrire dans des formations mieux adaptées à leur cursus antérieur.

Les étudiants d'AES, en effet, semblent former un groupe très hétérogène : il existe d'excellents éléments - en nombre évidemment très limité - à côté d'une masse non motivée. En tout cas, ici encore, l'avis général est qu'il faut maintenir cette filière, mais que, pour la renforcer et lui donner toute sa raison d'être, il est nécessaire d'accorder l'habilitation de la licence d'administration publique. Du seul point de vue des enseignants d'AES, cette licence a deux justifications. D'une part, l'AES, par la diversité et la nature de ses enseignements, est déjà par elle-même orientée vers les concours administratifs de sorte que la LAP paraît en être le prolongement naturel. D'autre part, si l'on veut retenir les meilleurs éléments, il faut bien leur donner un enseignement qui leur convienne au-delà du premier cycle. Or, la diversification des options apparaît comme une nécessité si l'on veut orienter davantage les diplômés vers les entreprises.

La capacité en droit fonctionne convenablement. Elle permet chaque année à quelques étudiants qui l'ont obtenue avec une mention de s'inscrire en DEUG : ces étudiants figurent généralement ensuite parmi les meilleurs éléments de licence et de maîtrise.

### **A.3 - L'ADMINISTRATION**

Du point de vue administratif, le droit est enseigné au sein de la Faculté des Lettres, Sciences humaines et Sciences sociales. Il n'y a pas d'UER propre à cette discipline. Faudrait-il en créer une ? La réponse, sur place, est, de la part des juristes eux-mêmes, négative : il semble en l'état inutile de créer une structure qui serait source de lenteur et de frais. Le droit bénéficie d'une large autonomie de fait. Mais la situation s'explique certainement par la très bonne entente qui règne intuitu personae entre le doyen actuel et les responsables du droit et de l'AES. Il peut en revanche apparaître regrettable que le terme "droit" ou ceux de "sciences juridiques" n'apparaissent pas dans l'intitulé de la Faculté.

Celle-ci fonctionne avec un personnel très limité, mais compétent et dévoué, de sorte qu'il n'y a de ce côté aucune difficulté. A titre indicatif, l'ensemble de la scolarité de mille étudiants (droit et lettres) est assuré par deux personnes, et encore avec le sourire. Les étudiants sont connus individuellement du responsable de cette scolarité qu'ils apprécient beaucoup, ce qui facilite le règlement des petits problèmes matériels qui peuvent se poser en cours d'année.

### **A.4 - LA BIBLIOTHEQUE**

Elle est suffisante dans le campus. En revanche, les intéressés souffrent de n'avoir aucun instrument de travail rue Marcoz. Ils insistent sur le fait qu'une salle de travail, bénéficiant des principaux abonnements et où se trouveraient les livres courants, serait non seulement utile, mais indispensable. Un crédit de 50 000 F serait nécessaire à cette fin. A l'heure actuelle, les étudiants en sont réduits en ville à travailler à la Bibliothèque municipale. L'implantation du droit à Jacob-Bellecombette contribuerait, en les rapprochant de la bibliothèque universitaire, à résoudre le problème.

### **A.5 - LES ETUDIANTS**

Ce sont des gens heureux. Les entretiens avec eux ont montré qu'ils étaient satisfaits de leur sort. Ils disent que leur appartenance à une petite unité a facilité leur intégration en première année. En troisième et quatrième année, leur faible nombre fait qu'ils se connaissent tous, ils ont l'impression d'être élèves d'une "école". Ils soulignent le dynamisme de l'ancien président de l'université, actuel responsable du droit, auquel ils vouent respect et admiration. Ils sont contents

de l'enseignement, sont heureux que les cours magistraux et les travaux dirigés soient le plus souvent assurés par la même personne, n'ont pas de problèmes particuliers du point de vue des examens. Ils ne souhaitent même pas avoir le Code à leur disposition à cette occasion considérant comme normal de faire un effort de mémoire et de travailler... Heureux enseignants !

Mais si l'effort a son prix, il porte aussi ses fruits. Les étudiants titulaires de la maîtrise n'ont, semble-t-il, pas de difficultés pour trouver ensuite une situation, d'autant qu'ils y sont aidés par les enseignants qui se préoccupent personnellement de leur sort ; le Barreau absorbe aisément les stagiaires. Ce qui explique que les étudiants rencontrés ne sont pas inquiets pour leur avenir.

S'il existe un problème, c'est celui, sur lequel ont particulièrement insisté les hauts magistrats : la féminisation à outrance des auditoires. Ont été reçues en 1984-1985 : 53 femmes contre 19 hommes en 1ère année de DEUG droit, 44 contre 23 en 2ème année, 43 contre 23 dans le second cycle. La proportion est donc sensiblement de deux femmes pour un homme, ce qui se retrouve ensuite notamment dans la magistrature. Il ne s'agit pas de faire de l'antiféminisme, mais de s'interroger sur les motifs de la désaffection des hommes pour le droit, phénomène qui est particulièrement flagrant à Chambéry.

## **A.6 - LA RECHERCHE**

Ce paragraphe sera bref. Le sujet a été abordé avec une extrême discrétion par les intéressés. Ils ont des projets ... pour le futur. Il est vrai que certains enseignants disent faire de 16 à 18 heures de cours par semaine. Mais un autre reconnaît n'assurer que son service statutaire. En tout cas, il n'existe actuellement de recherche juridique qu'individuelle. Toutefois, un projet de recherche collective existe autour d'une équipe qui serait appelée à étudier le droit du tourisme.

## **CONCLUSION**

1) Le droit est solidement implanté à Chambéry, grâce au dévouement de quelques-uns. Son enseignement doit à l'évidence être maintenu, en capacité, en DEUG, en licence et en maîtrise - à l'exclusion du doctorat. De même, le DEUG d'AES doit être conservé malgré les difficultés de recrutement évoquées plus haut. L'arrivée récente d'un troisième professeur a été ressentie localement de façon positive, comme marquant la volonté du ministère de l'Education nationale de consolider le département de sciences juridiques. Il témoigne de la nécessité de constituer un corps enseignant permanent, formé de professeurs et de maîtres de conférences résidant à Chambéry qui, sans exclure l'indispensable participation d'enseignants professionnels, doit former - notamment en droit privé - le "noyau dur" du département.

2) Il paraît inutile en l'état d'alourdir les structures, quitte tout de même à annoncer la couleur dans la dénomination de la Faculté. Cela vaut pour l'éventuelle création d'une UER qui ne semble pas s'imposer en l'état. Cela vaut aussi pour la fondation d'un Institut d'études judiciaires, qui non seulement serait inutile mais encore tromperait les étudiants parce qu'il ne serait pas en mesure de répondre à leur attente.

3) Une très bonne entente règne entre la "Faculté" et les milieux judiciaires. En revanche, les rapports avec les milieux d'affaires semblent être pratiquement nuls. Les étudiants ont récemment créé une association qui se propose de remédier à cette situation.

4) Les rapports entre enseignants et étudiants sont excellents. L'ambiance est celle d'une "Ecole". C'est ce qui explique certaines - jeunes - traditions, comme la fête de la Saint-Nicolas, le 6 décembre, au cours de laquelle les nouveaux "maîtres en droit" se voient remettre une épitoge. Cette fête semble importante dans l'esprit de chacun.

5) Il faut maintenir la Faculté là où elle est, en ce qui concerne du moins le droit et donner à celle-ci les moyens de restaurer les locaux de la rue Marcoz à moins qu'une solution d'ensemble soit apportée par un transfert à Jacob-Bellecombette, ce qui aiderait à résoudre le problème de la Bibliothèque. Une implantation au Bourget du Lac est hors de question.

6) Il serait vraiment souhaitable d'accorder à l'Université une habilitation à délivrer une licence d'Administration publique. C'est la préoccupation majeure de tous.

7) La recherche restera la grande absente de ce rapport.



## LES SCIENCES DE GESTION

L'examen des programmes étudiés et des moyens affectés à ces enseignements conduit à présenter les observations suivantes : l'enseignement de la gestion ne faisant pas l'objet d'une filière spécifique, elles concernent diverses formations dans lesquelles les sciences de gestion entrent en ligne de compte.

### B.1 - DEUG AES

Le recrutement de cette filière semble de qualité hétérogène mais correspond à un besoin local au niveau du 1er cycle. Néanmoins le taux de déperdition paraît élevé : en 1985-86, 138 étudiants inscrits en 1ère année, 38 en seconde et seulement 28 diplômés.

Selon les responsables locaux, l'enseignement d'économie devrait être complété, au moins à titre d'option, en 2e année de DEUG AES et de DEUG Droit ; cette mesure éviterait une rupture dans l'enseignement de cette matière en 2e année pour les futurs titulaires de DEUG devant s'orienter vers les concours de l'administration publique.

En effet, le DEUG AES s'est substitué voici 7 ans à un DEUG de Sciences économiques dans la perspective de la préparation aux concours de la fonction publique. Ceci conduit, bien que ne concernant pas les enseignements de gestion, à évoquer un problème lié au DEUG AES.

### B.2 - LICENCE D'ADMINISTRATION PUBLIQUE

L'on sait que cette licence a été créée à la suite de la réforme des IRA, en vue de prolonger le DEUG AES. L'université de Savoie a déjà présenté deux fois une demande d'habilitation à délivrer la LAP. Le refus opposé en 1986 s'appuie sur des motifs peu convaincants, la maquette proposée étant conforme à l'arrêté-type du 11 avril 1984 et aucun moyen nouveau n'étant sollicité.

Actuellement, Chambéry assure des enseignements en administration publique en liaison avec Grenoble II sur la base d'une convention. C'est une commission de Grenoble II qui décide de l'inscription en LAP. Elle tend à être restrictive à l'égard des titulaires de DEUG AES, Droit ou même Sciences économiques ou des deux premières années de l'IEP, dans le souci de maintenir un flux convenable d'étudiants vers la 3e année de leurs filières d'origine.

Ces filières d'origine n'existant pas à Chambéry au niveau du 2e cycle, il en résulte une pénalisation pour les titulaires de DEUG AES formés à Chambéry, pénalisation d'autant plus ressentie que la préparation réalisée à Chambéry obtient de bons résultats aux concours dans la mesure où elle est conçue en vue de leurs épreuves.

Si ces affirmations sont confirmées par l'expert chargé des disciplines juridiques - ce qui est le cas - et ne sont pas remises en cause par le remplacement à Grenoble II des filières AES par des filières Economie-Gestion, le point de vue de l'université de Savoie demandant une habilitation pour la LAP méritera de faire l'objet d'un nouvel examen. Dans l'optique des sciences de gestion, absentes de ce programme, c'est l'orientation vers la professionnalisation qui retient ici l'attention.

### **B.3 - LES FORMATIONS DE LANGUES ETRANGERES APPLIQUEES**

**Les programmes actuels sont les suivants :**

- Sortie à Bac + 2 : (enseignements : 60% langues, 40% économie et gestion)
  - . DEUST : assistant trilingue pour PMI-PME-activités de la montagne (avec stage)
  - . DEUG trilingue de LEA, mention : tourisme ou commerce international
- Sortie à Bac + 3 ou 4 (enseignements : 40% langues, 60% applications)
  - . licence et maîtrise trilingue de LEA avec mentions :
    - . tourisme, voyages, communications (stage 4 semaines au minimum)
    - . commerce international (stage 12 semaines au minimum)

**Les étudiants** présentent les caractéristiques ci-après :

- origine disciplinaire : surtout Bac A, B et D,
- origine géographique : en 1986-87, 84% région Rhône-Alpes, 16% autres départements,
- environ trois demandes par place disponible à l'entrée,
- population féminine à environ 90%,
- taux de réussite aux examens satisfaisants : en 1984-85 de l'ordre de 70 à 75% selon les programmes.

#### **Les relations avec l'environnement**

Le département LEA manifeste un indéniable dynamisme. Il s'efforce d'allier culture générale de tradition universitaire et professionnalisation. Il mène une action méritoire d'information vis-à-vis de l'extérieur notamment à l'aide de dépliants bien conçus. Il propose de réaliser des études et enquêtes pour les entreprises.

Il entretient de bons rapports avec la chambre de commerce de Chambéry et les entreprises régionales (taxe d'apprentissage en 1986 : 170 KF, somme non négligeable pour une filière perçue au départ comme littéraire).

Il développe une politique de stages de niveaux et durées variables : environ 250 par an. Les rapports de stage portent sur des thèmes relevant des "sciences politiques" pour la maîtrise de tourisme et de la "gestion" pour la maîtrise de commerce.

Il obtient des résultats positifs en termes d'emplois : en 1986, 95% des étudiants ayant acquis leur maîtrise entre 1980 et 1985 avaient obtenu un emploi au salaire mensuel moyen de 6 400 F après un an et de 8 500 F après 5 ans. Les titulaires de la maîtrise sont donc considérés comme équivalents à des techniciens supérieurs ayant possibilité de devenir cadres.

Le département conclut des accords de coopération avec l'étranger.

#### **Les moyens**

Sans traiter des problèmes de locaux auxquels les projets de restructuration en cours devraient apporter des éléments de solution, on doit relever :

- Un sous-encadrement en personnel titulaire particulièrement en gestion. Le maintien des normes GARACES propres aux facultés de lettres est en contradiction avec le parti pédagogique retenu.



- La place très importante occupée par des vacataires ayant par ailleurs une activité professionnelle à plein temps ; les personnes rencontrées apparaissent bien motivées et font généralement un apport en compétence très spécialisée correspondant bien aux créneaux retenus pour les filières LEA.

Ce contexte explique qu'à deux reprises la demande d'habilitation d'une "maîtrise des sciences et techniques trilingue" : "management et marketing de l'hôtellerie et des hébergements de loisirs" ait été écartée au motif d'un encadrement insuffisant en enseignants de gestion (1).

Si le motif paraît fondé, on ne peut en revanche que souligner l'intérêt de ce projet de MST :

- Dans la perspective des Jeux Olympiques d'Alberville en 1992 qui dans le cadre de la spécialisation retenue doivent être considérés comme un événement national et international et non pas simplement régional.

- Dans la perspective de l'ouverture des frontières à l'intérieur de la CEE en 1992, la gestion hôtelière et particulièrement en zones de montagnes n'étant pas toujours en France comparable à celle de nos voisins étrangers.

- Compte tenu de l'accord d'ores et déjà réalisé entre le département de LEA de Chambéry et le département hôtelier du College of Higher Education de Cardiff permettant aux étudiants français de passer un trimestre complet de pratiques et techniques de l'hôtellerie et de la restauration dans un établissement britannique particulièrement moderne et bien équipé. Or l'accord sus-visé voit en fait sa signature suspendue à l'octroi de l'habilitation.

Dans ces conditions, un poste de professeur de gestion (6e section) étant actuellement disponible et vacant, il serait très souhaitable que ce poste puisse être effectivement pourvu au prochain concours d'agrégation (1988 ?). Il importe, en effet, pour renforcer la dimension académique de la gestion en LEA et si possible accroître la part des étudiants de sexe masculin dans ce programme de MST, de faire appel à un jeune professeur recruté au concours d'agrégation de sciences de gestion. En outre, l'existence d'un jeune professeur certifié en économie et gestion et la mise au concours prochaine d'un poste de maître de conférences (6e section) devraient permettre de créer le noyau stable de spécialistes en gestion que requiert le développement des excellentes initiatives prises par le département LEA.

#### **B.4 - LE DEPARTEMENT "TECHNIQUES DE COMMERCIALISATION" DE L'IUT D'ANNECY**

L'IUT d'Annecy bénéficie de l'autonomie de gestion dans le cadre de l'Université de Savoie. Il fonctionne dans des locaux bien adaptés et dispose d'une réserve foncière pour d'éventuelles extensions.

C'est un établissement dynamique dans un environnement économique entreprenant. D'où une aide significative des collectivités locales (particulièrement Conseil Général de Haute-Savoie) et des entreprises (taxe d'apprentissage supérieure à 1 300 000 F en 1986).

Le département "Techniques de Commercialisation" correspond aux normes habituelles bien qu'on enregistre une chute assez importante d'effectifs entre la 1e et la 2e année : 100 étudiants entrant en 1e année (sur la base d'une demande plus de 10 fois supérieure, ce qui est notable même si l'on tient compte du phénomène des doubles inscriptions) 90 étudiants en fin d'année et de 60 à 70 en 2e année.

---

(1) L'habilitation a été finalement accordée par le ministère de l'enseignement supérieur le 31 juillet pour la rentrée 1987.

Il semble se caractériser par :

- Un recrutement majoritairement régional (Savoie et Haute-Savoie), à parité garçons et filles, avec une proportion élevée d'étudiants originaires du Bac B et quelques 30% de boursiers.
- Un accent particulier mis sur les méthodes actives de groupe et une part importante réservée au mémoire collectif dont le thème doit être agréé par le partenaire extérieur comme correspondant à un problème qui se pose effectivement. Ce mémoire fait d'ailleurs l'objet d'une négociation commerciale pour en budgetiser le coût ce qui met un peu les étudiants en situation de consultants d'entreprise (la junior entreprise est intégrée dans la pédagogie).
- Une ouverture significative vers la formation continue, avec des initiatives conformes à la localisation géographique comme la création d'une section "ski-études" permettant aux athlètes de haut niveau d'accéder en 3 ans au DUT.
- Un encadrement satisfaisant en gestionnaires de statut universitaire : 2 maîtres de conférences (dont un associé titularisé en 1986) et 3 assistants dépendant de la 6e section.

Cependant, ces enseignants sont très sollicités compte tenu de la forte orientation vers les milieux professionnels : recherche et encadrement de stages, participation à la campagne pour la taxe d'apprentissage, contribution à la formation continue. A relever une innovation digne d'intérêt dans un IUT, le Laboratoire de recherche commerciale appliquée (LARCA), constitué pour gérer les relations contractuelles avec l'environnement, permet d'un point de vue universitaire d'organiser des rencontres à finalité scientifique et de valoriser par des recherches appliquées l'expérience du terrain et les méthodologies mises en oeuvre notamment à travers des cahiers de recherche.

Le dynamisme industriel et commercial de la région d'Annecy, la forte orientation exportatrice de l'économie régionale conduisent les partenaires socio-professionnels de l'IUT à prendre des initiatives de développement notamment dans les disciplines de gestion - plusieurs projets ont été évoqués :

- Soit la constitution d'un département GEA qui aurait l'avantage de demeurer dans la vocation initiale des IUT mais dont l'opportunité devrait être appréciée en fonction des besoins locaux et compte tenu des formations similaires existant déjà dans la région.
- Soit, ce qui semble être le voeu des milieux professionnels très sensibilisés à l'échéance européenne de 1992, la création d'un cycle complémentaire à Bac + 3 ou Bac + 4. Sans doute est-ce sortir de la vocation initiale des IUT, mais d'ores et déjà plus du quart des étudiants de l'IUT d'Annecy poursuivent des études en 2e cycle. Un tel projet gagnerait à se situer dans un créneau très spécifique notamment avec une orientation internationale liée aux actuels projets de développement dans la région de Genève. A défaut d'entraîner la création de postes nouveaux, il impliquerait que soit pourvu le poste créé en octobre 1986 et demeuré vacant.

## LA PSYCHOLOGIE et LA PHILOSOPHIE

### C.1 - L'ENSEIGNEMENT ET LA RECHERCHE EN PSYCHOLOGIE ET EN PHILOSOPHIE

La psychologie/sociologie et la philosophie, font partie de la Faculté des Lettres et Sciences sociales constituée en une UER, et où elles forment un département. L'UER comporte environ 2700 étudiants, soit à peu près deux fois plus qu'aux premières années de sa création. Le département pour sa part accueille environ 300 étudiants en Psychologie (somme des inscrits), et 40 étudiants en philosophie, soit 10% des étudiants de l'UER.

Le nombre d'enseignants permanents du département est :

**en psychologie et sociologie** : 1 professeur, 3 MdC, 1 MA, 1 As.As  
**en philosophie**: 1 MdC

Le nombre des étudiants qui s'inscrivent en 1<sup>e</sup> année est relativement stable en psychologie depuis les années 1976-77 (environ 160+/-20).

En philosophie, étant donné le petit nombre d'étudiants, les fluctuations observées sur les 3 dernières années paraissent plus importantes (respectivement 22, 27, 41) et semblent marquer une tendance à la hausse.

Etant donné que la psychologie assure à la fois un **1<sup>er</sup> et un 2<sup>e</sup> cycle jusqu'en maîtrise, il y a un sous-encadrement endémique**. Le taux d'encadrement en psychologie et évalué à 0,26 et le déficit en postes à 5,73. Il est tout à fait clair que, sans moyens nouveaux, la psychologie ne pourra pas se développer dans l'enseignement et la recherche comme elle le devrait.

En philosophie, si le sous-encadrement paraît moins criant au regard du nombre d'étudiants et de la limitation du cursus au 1<sup>e</sup> cycle, il ne faut pas oublier que cette discipline constitue une partie importante et appréciée du DEUG de psychologie, ce qui augmente les charges de la seule enseignante de philosophie et qu'il existe également un problème de spécialité, cet unique enseignant ne pouvant assurer la charge de tous les secteurs de la philosophie.

Ceci conduit dans les deux cas à faire appel à des enseignants chargés de cours : 5 issus de l'université de Savoie (biologie, mathématiques), 5 venant de Grenoble II, 3 de Lyon I (2 de psychophysiologie) ; une quinzaine d'intervenants en psychologie sont des professionnels de la médecine ou de la psychologie ; 3 enseignants viennent de l'enseignement secondaire.

En ce qui concerne le personnel administratif et de service, le département de psychologie et philosophie ne dispose que d'une seule secrétaire, qui, devant tout faire, présente l'avantage de tout savoir. Une TUC a pu ces derniers temps assurer quelques heures de dactylographie.

La subvention de fonctionnement attribuée au département est 67 KF. L'on n'a pu disposer d'aucun document sur la gestion de ces crédits, ni sur la façon dont ils sont utilisés dans les différents postes. Toutefois, les psychologues ont obtenu dans le cadre du conseil d'UER la reconnaissance du fait que **le coût d'un étudiant de psychologie est 3 fois plus important que celui d'un étudiant de lettres**. Ceci est suffisamment exceptionnel pour être remarqué, et montre que le responsable du département a su convaincre ses collègues du conseil.

Le problème évoqué ci-dessus ne provient pas d'un manque de transparence, mais de ce qui semble être une lacune dans l'organisation administrative du département. Comme il n'existe qu'un conseil d'UER pour toute la faculté où un seul enseignant représente le département, il n'existe pas de structure où une politique budgétaire, pédagogique et de recherche puisse être élaborée officiellement. Bien entendu, il existe des réunions d'enseignants, mais celles-ci sont informelles, les étudiants n'y participent pas et il n'y a pas de documents élaborés à la suite de ces réunions. Ceci paraît avoir des conséquences négatives sur le fonctionnement de la composante et entraîner une amnésie concernant les décisions prises antérieurement. De plus, un seul enseignant ayant une responsabilité administrative, celui-ci est constamment sollicité. Cette question fait problème.

Le recrutement des enseignants dans le département est évidemment lié d'une part, au poids du département dans l'UER, d'autre part au poids de l'UER dans le Conseil d'Administration, qui comporte des représentants du secteur scientifique, dont l'ambition naturelle est de s'accroître de manière à atteindre un nombre d'étudiants équivalent à celui du secteur littéraire. Comme les taux d'encadrement ne sont pas calculés sur la même base, les problèmes de recrutement donnent lieu à des discussions parfois difficiles, bien que le Président veille à développer les secteurs les plus dynamiques dans **toutes** les disciplines. Les problèmes qui apparaissent les plus urgents à cet égard, concernent, d'une part, l'enseignement de la psychophysiologie dans le cadre du département de Biologie, d'autre part, la politique suivie à l'égard de la philosophie.

Un dernier point dans ce tour d'horizon général concerne les bonnes relations que le département entretient avec l'UER de psychologie de Grenoble II, et les effets de complémentarité qui pourraient encore s'accroître entre ces deux unités.

## C.2 - LA RECHERCHE

C'est le domaine qui présente **le plus de faiblesses**, non qu'il ne se passe rien mais :

- Il existe des ambiguïtés dans le statut de certains enseignants,
- Les moyens n'ont pas été trouvés qui auraient davantage permis de fixer les enseignants chercheurs à leur université sans les priver pour autant d'autres appartenances.
- L'on observe, toutefois, un certain flou dans le rattachement des chercheurs aux centres reconnus par l'Université.

### La philosophie

Etant donné qu'il n'existe qu'un seul enseignant titulaire et que celui-ci se déclare chercheur indépendant, il n'y a pas d'équipe de recherche en philosophie. Deux chargés de cours voient leurs publications insérées dans le dossier : l'un, sociologue, est coresponsable depuis 1980 du Groupe de recherches sur l'imaginaire social de Grenoble (GRIS), et l'autre n'intervient plus cette année dans l'enseignement.

On trouve dans le listing des enseignants, une affectation au CRIC de l'université (Centre de recherche : imaginaire et création) ; toutefois, l'enseignant concerné n'a pas confirmé cette appartenance.

Par conséquent, les publications (31 en 4 ans) témoignent de **recherches strictement individuelles**, accomplies dans un cadre extérieur à l'université de Savoie, ce qui ne veut pas dire que cette recherche n'alimente pas l'enseignement dispensé.

On notera que la philosophie, selon les documents fournis, ne dispose d'aucun crédit de recherche.

Il n'y a pas de rapport d'activité, mais la liste des publications compte 2 livres parus, 3 participations à des ouvrages collectifs, 2 ouvrages en préparation, dont l'un constitue une version adaptée à l'édition d'une thèse d'état soutenue récemment, et 10 articles parus dans des revues diverses. Tout ceci depuis 1980.

En conclusion, le travail de recherche en philosophie, qui existe incontestablement, est essentiellement individuel et ne se rattache à aucun des Centres créés au sein de l'université. Cet état de fait ne lui permet pas d'exister officiellement dans les documents fournis par l'université de Savoie, avec les conséquences financières qui en résultent.

## **La psychologie**

On soulignera tout d'abord l'ambiguïté du statut de certains enseignants titulaires : sur les 6 enseignants de psychologie, 3 sont inscrits en 19e section (Sociologie). Sur ces 3 enseignants, 2 font manifestement un enseignement de psychologie sociale et se reconnaissent comme psychologues. On voit mal dès lors comment ils peuvent compatibiliser leur enseignement et leur recherche. En effet, depuis quelques années, il n'y a plus de possibilité de bi-appartenance aux sections 16 et 19 du CNU. Leurs critères de jugement étant spécifiques à chaque discipline, il apparaît assez difficile d'effectuer des travaux de psychologie susceptibles d'être pris en compte par les sociologues. Il est donc nécessaire qu'une solution soit trouvée le plus rapidement possible.

### **Les enseignants chercheurs se divisent en deux groupes :**

- Ceux qui appartiennent au CRAPS (Centre de recherche et d'applications psychologiques et sociologiques) reconnu par le conseil scientifique.
- Ceux qui travaillent individuellement, ainsi que ceux qui sont rattachés à l'UA 665 à Grenoble II (Processus cognitifs : fonctionnement et développement).

## **Le CRAPS**

Ce Centre est le seul qui reçoive un financement émanant du conseil scientifique (19,3 KF pour 1986 - 61,9 KF sur 4 ans). On ne dispose d'aucun document portant sur la gestion des crédits qui, en fait, sont essentiellement utilisés à financer une publication intitulée "Les Annales du CRAPS" et qui paraît tous les ans depuis 1984.

Il comporte 1 Professeur et 2 maîtres de conférences.

Un descriptif rapide est fourni par chaque Directeur de laboratoire. L'unité et la cohérence interne des thèmes ne sont pas l'impression dominante : on notera des préoccupations dans l'exploration psychosociologique de divers domaines : santé, soignants, quartiers, milieux clos et rejetés et des préoccupations relatives aux univers mythiques populaires, en particulier dans la région Alpine.

Les travaux entrepris sont essentiellement des enquêtes effectuées à la demande de certains organismes et dont les résultats peuvent permettre d'apporter des informations relatives à l'un des deux thèmes principaux. Le CRAPS paraît avoir réussi une percée régionale. Il a de plus noué des relations avec le Centre d'ethnologie européenne de Zurich. On notera cependant que tous les travaux mentionnés relèvent davantage de ce qu'on pourrait appeler une "anthropologie appliquée" dans le cadre d'une région déterminée, que d'une recherche fondamentale en psychologie sociale.

En ce qui concerne les publications, elles sont relativement peu nombreuses : un livre et une plaquette, un article dans une revue à comité de lecture. Le reste des travaux est publié dans le cadre des "Annales" du CRAPS, autrement dit, il s'agit d'une auto-publication.

Il faut donc insister :

- pour qu'un recentrage des thèmes de recherche puisse surmonter les inévitables clivages dus aux spécialisations différentes des chercheurs,
- pour qu'un effort important soit fait dans le domaine des publications, de manière à gagner en crédibilité,
- pour que les publications soient essentiellement dirigées vers les revues à comité de lecture.

### **Les autres chercheurs**

Parmi les 3 autres enseignants, l'un travaille seul : appartenant à la 19e section du CNU, ses travaux sont de caractère sociologique, étant donné le titre des revues à comités de lecture qui les acceptent. On notera 4 publications en 1985 dans ce type de revue ; malheureusement ni les titres ni le nombre de pages ne sont mentionnés par l'auteur. On notera également 5 interventions dans des Congrès depuis 1983. Comme en philosophie, certains enseignants sont donc des chercheurs indépendants qui ne semblent pas avoir de relations privilégiées avec un centre ou un laboratoire extérieur à l'université.

Deux autres enseignants de psychologie sont rattachés à l'UA 665 de Grenoble II. L'un, venant d'être nommé assistant associé, n'a pas de publications personnelles et doit soutenir sa thèse de 3e cycle d'ici la fin de l'année. Il apparaît néanmoins comme co-auteur, dans 2 publications. Un autre a une activité de recherche tout à fait soutenue. Il a publié depuis 1983, 6 articles dans des revues nationales ou internationales à comité de lecture. Il a communiqué depuis 1984 dans 9 Congrès ou Workshops, en collaboration avec d'autres membres de l'UA. Les travaux effectués par ces 2 enseignants sont orientés vers la neuropsychologie ; ils ont des contacts fréquents avec les centres de neurologie de Zurich et de Bressanone. Du fait de leur appartenance à l'UA de Grenoble, ils n'éprouvent pas le besoin de se rattacher à une structure de recherche propre à l'université de Savoie. De ce fait, l'université ne les connaît pas et ne les subventionne pas. Etant donné le caractère très ciblé de leur thème de recherche et la nécessité de développer en France des travaux dans ce domaine, ils pourraient, s'ils s'en donnaient les moyens structurels, constituer progressivement une équipe qui, d'ici quelques années, pourrait être reconnue par le ministère.

## Résumés et perspectives

Ces collègues n'ont **pas assez conscience de la faiblesse de leur organisation dans le domaine de la recherche**, ni de la nécessité pour eux d'atteindre une masse critique susceptible de les rendre plus crédibles. Il leur est donc recommandé de réfléchir très rapidement aux moyens qu'ils pourraient se donner pour être d'abord reconnus par leur université. Certes le CRAPS existe mais il ne fait que réunir des individualités au mieux porteuses chacune d'un thème. La constitution, dans un premier temps, d'un laboratoire de psychologie, comportant 2 thèmes de recherche : l'un en neuropsychologie l'autre en psychologie sociale, et reconnu par le conseil scientifique de l'université, serait un premier pas. Même si les neuropsychologues doivent pouvoir continuer à travailler avec Grenoble, rien ne les empêche d'appartenir à deux structures différentes. Il est d'ailleurs apparu dans la discussion, qu'ils avaient des projets pour étoffer leur équipe et y faire participer des neurologues et orthophonistes de Grenoble et des neuropsychologues de Lyon et Marseille. D'autre part, les contacts internationaux privilégiés qu'ils ont avec Zurich et Bressanone, leur donnent une ouverture sur les travaux qui se font non seulement en Suisse et en Italie mais également dans le monde anglo-saxon.

D'autre part, il est tout à fait clair également, qu'une solution doit être trouvée par les enseignants de psychologie qui relèvent encore de la 19e section du CNU (sociologie). On voit mal comment une telle situation pourrait se maintenir, s'ils désirent réellement développer la recherche en psychologie. De leur décision dépend la crédibilité de leurs intentions dans ce domaine. Ceci supposerait bien entendu qu'ils préparent un dossier suffisamment solide pour que la 16e section voit un avantage à les accueillir.

## C.3 - L'ENSEIGNEMENT

### LE PREMIER CYCLE

Le DEUG n'a pas été rénové bien qu'un projet ait été élaboré. En fait les Deug de Psychologie et de Philosophie constituent des Deug pluridisciplinaires à dominante, permettant des réorientations limitées. On notera cependant qu'un effort a été fait et se poursuit pour diversifier les possibilités de sortie soit à la fin de la 1e année, soit à la fin du DEUG : préparation à des concours divers, dont le concours DEUG 1e degré, et, en liaison avec la formation continue, préparation à des concours d'éducateurs, d'assistants sociaux, de kinésithérapeutes et d'orientation scolaire et professionnelle.

Les étudiants qui entrent en 1er cycle à l'université de Savoie pour y préparer les DEUG de psychologie et de philosophie, présentent certaines caractéristiques :

- En psychologie, on note une proportion non négligeable d'étudiants assez âgés, qui en fait reprennent leurs études après une interruption parfois assez longue.
- On note également une proportion importante (50%) d'étudiants venant des bacs F8 et G, dont le niveau laisse souvent à désirer. Il y a donc une **certaine hétérogénéité de la population** qui ne facilite pas l'enseignement, surtout dans ces conditions de sous-encadrement.
- Si les étudiants en philosophie espèrent pouvoir continuer dans cette discipline, la situation est très diversifiée en psychologie, où de nombreux étudiants n'ont guère d'objectifs précis.
- Une proportion non négligeable d'étudiants viennent en psychologie pour préparer le DEUG 1er degré.
- Enfin, Ils tiennent beaucoup à l'existence et au développement de l'université de Savoie. Les raisons invoquées sont diverses : proximité par rapport à la famille, permettant des économies, facilités de logement plus grandes qu'à Grenoble ou à Lyon, cadre de vie moins urbain, meilleurs

contacts avec les enseignants, possibilités plus grandes de nouer des relations avec leurs camarades. Bref l'université leur paraît plus humaine qu'à Grenoble ou à Lyon.

## La philosophie

Seul le 1er cycle est habilité en philosophie. Il est composé de 20 UV pour les deux années. Un enseignant affecté depuis 6 ans à Chambéry, assure depuis 3 ans la responsabilité de ce DEUG. Les effectifs sont peu nombreux, malgré une remontée en 86 et 87, où le nombre d'étudiants pour les 2 années est de 41. Ce faible effectif a conduit le conseil de l'université à redéployer le 2e poste existant et à l'attribuer à la psychologie, qui doit donc prochainement recruter un MdC en psychologie cognitive. Ceci est très mal vécu par la responsable du DEUG de philosophie, qui ne voit aucun avenir pour cette discipline à Chambéry. **L'enseignement de la philosophie paraît donc très fragilisé**, même si tous les enseignants et les étudiants de psychologie se félicitent des enseignements de philosophie dispensés dans le 1er cycle. Il y a là un problème qui risquerait de trouver une solution extrême, si l'enseignant en fonction venait à avoir son changement pour une autre université.

Les cours sont assurés actuellement par un titulaire et 4 chargés de cours (3 professeurs du secondaire et 1 professeur de Grenoble II). Les étudiants qui suivent ces cours sont de 3 types :

- les étudiants qui font exclusivement un DEUG de philosophie ;
- les étudiants qui font conjointement le DEUG de philo et de psychologie ;
- les étudiants optionnaires, issus essentiellement des lettres et qui suivent particulièrement l'UV d'esthétique ;

Les étudiants font remarquer que l'absence d'un enseignement de logique en 1er cycle les gêne pour poursuivre leurs études en 2e cycle à Grenoble, où néanmoins ils sont accueillis sans problème.

## La psychologie

Le DEUG de psychologie est pluridisciplinaire, la dominance de la psychologie n'apparaît réellement qu'en 2e année. L'enseignement de la biologie et des mathématiques est assuré par des collègues de sciences de l'université. Il existe un tronc commun en 1e et 2e année avec la philosophie.

Si le flux d'entrée est beaucoup plus important qu'en philosophie et reste relativement stable depuis quelques années, le taux d'évaporation lors de la 1e année (calculé sur le nombre d'inscrits à l'examen) (62%), sont très importants, même s'ils sont comparables à ce qui se passe dans d'autres universités. Etant donné le caractère pluridisciplinaire de l'enseignement, qui de ce fait apparaît comme moins étroitement spécialisé, ceci est plutôt inattendu. Comme on constate qu'en 2e année, le taux d'évaporation est pratiquement nul et que le taux d'échec passe à 39%, la 1e année servirait aux étudiants à préciser leurs objectifs et à stabiliser leurs motivations.

L'on n'a pas relevé de problème particulier au niveau du 1er cycle de psychologie en discutant avec les enseignants ou avec les étudiants. Toutes les dispositions administratives concernant le contrôle des connaissances et les conditions de passage d'une année à l'autre ou d'un cycle à l'autre sont précisées dans le livret de l'étudiant.



## LE DEUXIEME CYCLE DE PSYCHOLOGIE

Pour passer en licence de psychologie, les étudiants doivent posséder au minimum, toutes les UV de 1<sup>e</sup> année de 1<sup>er</sup> cycle et 7/9 des UV de 2<sup>e</sup> année, après avis favorable du jury. Toutefois, ils ne peuvent passer les UV de licence qu'après avoir obtenu les UV manquantes du DEUG.

L'examen de **licence** comporte deux certificats organisés en UV : le C1 de psychologie et le C2 de psychophysiologie. Le C1 comporte 6 UV (4 obligatoires et 2 optionnelles) où l'étudiant doit obtenir la moyenne.

C'est le C2 de psychophysiologie qui posait le plus de problèmes en 1988. Les biologistes de Chambéry, après le départ d'un professeur de physiologie animale, remplacé par un professeur de physiologie végétale, considéraient qu'ils ne disposaient plus d'enseignant compétent pour assurer le C2. Une solution transitoire avait été trouvée, l'université Lyon I ayant accepté de dépanner Chambéry pendant un an, ce qui n'était pas sans poser des problèmes de déplacement aux étudiants. Le problème a été résolu à la rentrée de 1988, l'Université de Savoie ayant obtenu un poste de professeur de physiologie.

**Le taux de succès en licence a été de 51%, en 1986.**

La **maîtrise** comporte 2 certificats : un certificat de psychologie pathologique et un certificat de psychologie sociale qui constituent pour les étudiants, suivant l'orientation qu'ils prendront ultérieurement, soit un C3 soit un C4. L'on a enregistré un **taux d'échecs important en maîtrise ces dernières années (70%)**, ce qui est anormal compte tenu des écrémages successifs réalisés les années précédentes. Les explications fournies varient suivant les interlocuteurs.

Pour les enseignants, il s'agit d'une stratégie délibérée des étudiants qui, compte tenu des modalités d'entrée dans les DESS de Grenoble II, préfèrent préparer leur maîtrise en 2 ans pour optimiser leurs chances d'être acceptés : ils peuvent ainsi obtenir de meilleures notes aux UV et au mémoire et éventuellement passer des UV supplémentaires, le nombre de celles-ci intervenant dans les critères de sélection adoptés à Grenoble II. Ce faisant, le taux d'entrée des étudiants de Chambéry dans les DESS de Grenoble est de l'ordre d'au moins 50% des places disponibles.

Pour les étudiants, les contraintes conjointes de l'enseignement et du mémoire sont trop lourdes pour que la réussite soit envisageable en une seule année.

Un poste de maître de conférence ayant été récemment attribué au département, celui-ci serait pourvu par un spécialiste de psychologie cognitive. Il est donc envisagé de créer l'année prochaine un troisième certificat de maîtrise en psychologie cognitive. Une telle solution permettrait aux étudiants intéressés de pouvoir ensuite préparer un DEA de psychologie cognitive à Grenoble II. En outre, le développement harmonieux du département nécessiterait la création d'un poste de professeur de psychologie clinique, l'ensemble du département souffrant en tout état de cause, du manque de professeurs de rang A.

### C.4 - APPRECIATION

L'enseignement et la recherche présentent donc un certain nombre de faiblesses qui ne sont pas toutes imputables à l'équipe de Chambéry, mais qui tiennent également à la jeunesse de l'université de Savoie, à la crise générale que traverse l'université, aux difficultés de recrutement d'enseignants-chercheurs, à la situation difficile de la psychologie, qui d'une part est accablée par le nombre d'étudiants, notamment dans le 1<sup>er</sup> cycle, dont le niveau moyen laisse à désirer, d'autre part à un statut mi-littéraire mi-scientifique qui ne facilite pas la compréhension des partenaires.

Cependant, il convient de souligner la réceptivité manifestée par les enseignants à l'égard des critiques formulées et leur volonté d'améliorer ce qui est en leur pouvoir. Il existe donc une dynamique et une énergie potentielle qu'il faut prendre en considération. A cet égard, si les 2 postes demandés l'un en physiologie, l'autre en psychologie cognitive, sont pourvus par des enseignants chercheurs compétents, il n'y a aucun doute que des améliorations sensibles sur le plan de l'enseignement et de la recherche pourront être enregistrés à terme.

Cependant des décisions peuvent être prises rapidement, qui sont de la responsabilité des enseignants, et qui seraient susceptibles d'avoir des conséquences bénéfiques dans les différents domaines passés en revue. Tel sera le thème des recommandations.

## Recommandations

Le département, l'UER de lettres et sciences sociales et le conseil d'administration devraient avoir une **politique claire en ce qui concerne l'enseignement de la philosophie à Chambéry** : doit-on ou non maintenir un enseignement de premier cycle de philosophie à Chambéry ? Si oui, quels sont les moyens qui permettraient d'augmenter le potentiel d'enseignants chercheurs étant donné le petit nombre d'étudiants qui ont l'intention de poursuivre leurs études en philosophie ? L'état de choses actuel ne paraît pas tenable. Si non, comment maintenir un enseignement de philosophie dans les disciplines qui désirent le maintenir ? A quels enseignants de l'extérieur pourrait-on faire appel et avec quels objectifs ? On peut évidemment imaginer qu'il y ait des réponses nuancées à ces questions, mais il paraît urgent qu'elles soient au moins posées dans les différentes instances.

Sous réserve qu'une solution heureuse soit trouvée aux recrutements prévus, il semble que la psychologie peut se développer et atteindre d'ici quelques années une masse critique, notamment sur le plan de la recherche. En effet, elle correspond à un besoin dans le domaine de l'accueil des étudiants, et elle paraît bien implantée sur le plan régional sans faire double emploi avec Grenoble. La collaboration du département avec la **formation continue** dans certains domaines permettrait d'accroître la diversification des formations dans le 1er cycle, ce qui constituerait une réponse au moins partielle aux échecs relevés, notamment en 1e année de DEUG.

Dans cette perspective il paraîtrait nécessaire que certaines décisions soient prises dans les domaines suivants:

- Le département devrait pouvoir se doter, en accord avec l'UER de **structures administratives** un peu plus formelles qui lui permettraient de mieux gérer l'enseignement et la recherche : conseil de département, conseil scientifique et laboratoire de recherche reconnu par l'université.
- Une discussion devrait être menée entre enseignants chercheurs pour recentrer les thèmes de recherche trop éparpillés et permettre ainsi un travail plus collectif au sein du laboratoire.
- Les enseignants qui sont psychologues et qui relèvent **encore de la 19e section** devraient prendre des dispositions adéquates pour obtenir leur changement en 16e section.
- Un contrat explicite devrait être établi entre les **biologistes et les psychologues** sous contrôle du conseil d'université, pour que le physiologiste qui sera recruté assume effectivement la responsabilité, avec les collaborateurs qu'il choisira, de l'enseignement de psychophysiologie au sein de l'université de Savoie.

## LES LETTRES et LES LANGUES ETRANGERES

### D.1 - L'ENSEIGNEMENT ET LA RECHERCHE EN LETTRES ET LANGUES

La situation respective des lettres modernes et des langues vivantes étant assez dissemblable, leur analyse requiert des développements distincts.

#### Lettres modernes

L'Université délivre un enseignement de type traditionnel dans les deux cycles. L'effectif est limité, se stabilisant autour de 30 à partir de la deuxième année. **Les conditions d'encadrement sont satisfaisantes**, du point de vue quantitatif, mais aussi parce que la section est en mesure d'offrir une formation complète et cohérente. C'est un "menu" sans options à la carte ; mais les étudiants acceptent ce désavantage, si c'en est un, et estiment avoir fait le bon choix en ne se dirigeant pas vers une grosse université : conditions de travail meilleures, accueil individualisé.

Sur cet enseignement sont articulées deux formations de type original, ayant pour visée de jouer la carte internationale. **La licence-maîtrise Français-italien** s'appuie sur les relations avec la région et l'université de Turin. C'est une formation bi-nationale (assurée en liaison avec l'Université italienne et reconnue par elle) ; elle est interdisciplinaire, et met en jeu assez largement la section d'Italien. L'enseignement de licence est cohérent et la formule bien rodée avec le complément de la maîtrise à Turin, il s'agit d'un cursus intégré limité, mais jouant bien son rôle culturel. La seconde formation originale réside dans la préparation, au sein de la licence lettres modernes, d'une mention français-langue étrangère. La formation en français-langue étrangère, est très récente, et compte pour sa première année 15 inscrits dont 8 italiens. Il est difficile de la juger car elle a été créée sans habilitation de maîtrise, ce qui limite l'attrait pour les étudiants et la validité de l'expérience. Il faut insister pour que soit acceptée une logique de cycle, permettant un plan cohérent sur deux ans avec notamment préparation et insertion des stages. Cet enseignement répond à une demande effective. Aussi doit-on déplorer que l'Université de Savoie n'ait pas encore été habilitée à délivrer la maîtrise.

Un problème important touche en fait par réciprocité tous les secteurs de l'université. C'est celui de l'enseignement aux "non-spécialistes" : en ce cas, celui qui est de type Expression et Communication. Les besoins ne pouvant être satisfaits par un personnel spécialisé permanent, il faut faire appel largement à des intervenants extérieurs, que le taux des heures complémentaires rend très difficile de recruter. La reconversion partielle des "littéraires" ne suffit pas, et exige un investissement considérable. Si cet enseignement doit être fait à un niveau authentiquement universitaire, il implique la création d'au moins un emploi permanent.

Au niveau du DEA, il existe une parfaite entente avec Grenoble. Cela permet d'organiser la préparation des thèses de doctorat, et à l'heure actuelle, 22 thèses sont en cours.

Dans le secteur des Lettres, **il y a 2 centres de recherche**, de nature très différente. L'un est le **CRIC** (Imaginaire et Création). Ce centre est l'héritier d'une tradition de recherche reprise et infléchie de façon significative par le responsable actuel. Il est inutile de détailler les activités de ce centre d'audience internationale, qui sont de colloques et de publications, sur une base très solide de travail d'atelier, et avec l'appui (trop rare ailleurs) d'une infrastructure de documentation et de secrétariat. Il faut cependant dégager un aspect particulier. L'équipe locale

de recherche est nécessairement limitée. Elle doit être étoffée par la participation de chercheurs d'autres universités françaises ou étrangères, et grâce à son rattachement à une UA du CNRS. Le Centre ne peut donc se développer que comme pôle d'attraction et lieu d'échanges. D'autre part, son activité est liée au fonctionnement d'un DEA en co-habilitation avec Grenoble III. Cette co-habilitation n'est pas de pure forme : il y a interpénétration réelle, avec déplacements d'enseignants dans les deux sens, mais aussi avec une option préparée à Chambéry même par les étudiants de Grenoble. Au total, donc, il semble que se soit établi un heureux équilibre entre l'implantation locale qui assure un dynamisme de recherche dans l'université, et l'ouverture nécessaire pour que cette recherche reste au plus haut niveau.

**Le Centre d'Etudes Franco-Italien**, le CEFI est plus récent et d'un caractère "local" nettement marqué. Il est fondé sur une situation géographique et historique que manifeste la convention avec l'Université de Turin. Le centre a à son actif des publications régulières, de caractère littéraire ou historique. Il a certes sa place dans l'université. Une formation doctorale est envisagée ; il est probable que du moins une option originale pourrait être définie à l'intérieur d'une formation à plusieurs sceaux. L'avenir du centre même dépend de la possibilité de rallier des concours externes (nationaux et internationaux) autour d'un axe de recherche régionale bien défini.

### **Langues étrangères** (voir également la rubrique: les Sciences de Gestion)

Ce secteur inclut naturellement les trois filières de Langues et Civilisations étrangères et de Langues étrangères appliquées. L'une des caractéristiques de Chambéry est **l'importance et la nature du développement de cette filière LEA mais également la formation bi-nationale franco-italienne qui comporte la formation langue et civilisation étrangère en italien**. L'enseignement de l'italien en LCE est axé depuis 1982, date de création du diplôme bi-national et des accords internationaux qui l'ont accompagné, sur la licence et la maîtrise franco-italiennes, ou "lauréa". Ouverte aux francophones et aux italophones, elle est préparée à Chambéry pour l'année de licence, à Turin pour l'année de maîtrise, avec le concours de professeurs italiens et français dans les deux cas et avec un échange d'étudiants qui porte sur une année du cursus de 2e cycle. C'est une formation pluridisciplinaire qui comporte à côté de la base classique - langue, littérature, civilisation italienne -, des cours d'histoire et d'économie. Bien insérée dans le contexte géographique et historique de la Savoie et du Piémont, elle attire de plus en plus d'italianistes de diverses universités françaises.

Tout le secteur des Langues s'est engagé dans la "rénovation" du DEUG. Il y a donc là un décalage par rapport à l'organisation des Lettres Modernes, restée "traditionnelle", mais cela ne semble pas poser de graves problèmes d'harmonisation, au moins en ce qui concerne la gestion. La mise en place d'une période d'orientation (un trimestre) a suscité après usage, des réactions diverses, avec les réserves notamment des étudiants qui se sentaient au départ "motivés". Il semble qu'un processus d'aménagement progressif soit en cours, faisant une place dès le début à des cours en continuité.

Le problème le plus aigu, toutefois, est celui d'une réforme du 1er cycle destinée à faciliter l'accueil des étudiants, mais qui se traduit par un engorgement conduisant en LEA à une pratique de "numerus clausus". Le contrat de réforme prévoyait un flux d'entrée de 300. Le nombre des demandes étant supérieur, un système de pré-inscription a été mis en place, avec test de niveau (en Allemand, étude de dossier) conditionnant l'acceptation. En avril 87, près de 900 dossiers ont été reçus, dont certains bien entendu n'ont pas eu de suite, mais le nombre reste significatif. Il est à noter que les candidatures ne viennent pas seulement de Savoie et de Haute-Savoie (512) mais aussi d'autres départements parfois lointains (au total 358). Cela témoigne de l'intérêt suscité par les formations proposées, notamment sans doute LEA et DEUST, mais conduit à une politique renforcée de **sélection à l'entrée**.

Les difficultés qui conduisent à cette politique sont en partie de locaux. La situation est mauvaise dans l'ensemble, tout en l'étant un peu moins pour les Lettres Modernes en raison de la répartition des bâtiments. Le départ projeté des scientifiques au Bourget doit régler le problème, mais dans l'immédiat il y a congestion. Toutefois, les difficultés essentielles sont dues à **l'insuffisance de l'encadrement**. Le taux d'encadrement pour l'Anglais est de 40 % des normes Garaces, et reste insuffisant ailleurs. Le système ne tient, même avec les flux actuellement acceptés, que par un recours massif aux heures complémentaires. Cette situation (qui n'est pas inconnue ailleurs) oblige les enseignants à aller parfois jusqu'au double de leur service, avec les conséquences inévitables sur le plan de la recherche.

Il y a **deux centres de recherche dans le secteur** ici envisagé. Le **CREPLA (Recherche sur les Pays de Langue Anglaise)** travaille dans un domaine assez précisément circonscrit : le travail et les relations industrielles en Grande-Bretagne, et publie dans les Annales Locales. Ces annales locales constituent l'une des trois revues existant en France en civilisation britannique. Il existe d'ailleurs des échanges entre le CRECIB (Centre de recherche sur la civilisation britannique) qui publie la revue française de civilisation britannique et l'Université de Paris VIII et la revue Encrages, et la revue des Annales de l'Université de Savoie et le CREPLA. Le CREPLA offre par ailleurs un séminaire d'accueil dans sa spécialité au sein d'une formation doctorale de Grenoble III. Le **laboratoire Langues et Informatique**, fondé en 1984 et lié à la section d'Allemand, bénéficie du soutien de la direction de la recherche au titre des programmes recommandés, et développe une activité très prometteuse, qui allie recherche et application sur contrats permettant déjà un auto-financement partiel pour le matériel requis. Il se propose de servir d'appui à un 2e cycle en allemand, spécialisé dans le traitement automatique des langues. Il y a donc une activité de recherche très réelle, mais dont la poursuite ou le développement reste précaire. Les obstacles sont la surcharge des enseignants, et une situation qui en ce domaine est franchement catastrophique pour ce qui est des locaux et des moyens de secrétariat. La perte d'énergie qu'impliquent ces conditions de travail est autant de perdu pour la recherche même, et cette constatation vaut sans doute pour bien d'autres universités, surtout en Lettres et Sciences humaines. Ce qui reste particulier à une "petite" université, même active, c'est un potentiel réduit qui limite la capacité de travail autonome, et rend aléatoire la reconnaissance officielle, nationale ou locale, de la recherche, surtout dans un établissement ayant des composantes scientifiques. Il se crée ainsi une sorte de cercle vicieux. Il semble nécessaire que soit encouragé et facilité (notamment en termes d'attribution de crédits et de légitimation) le regroupement des chercheurs isolés, sur des programmes inter-universitaires cohérents.

**L'enseignement de LCE** appelle peu de remarques complémentaires. Les formations sont bien organisées, avec un bon instrument d'appui sous forme de laboratoire de langues et service audio-visuel ; elles semblent efficaces, compte tenu des difficultés pédagogiques et matérielles déjà indiquées. Un travail intéressant se fait sur le cinéma américain. Par ailleurs le recyclage des enseignants du secondaire (liens avec la MASPEN et la préparation aux concours internes) constitue des ouvertures d'avenir.

**Le département de LEA** a développé deux filières : **Tourisme et Commerce international**. Elles comportent un 1er cycle (DEUG, avec deux DEUST correspondant aux spécialités indiquées), trois formations de 2e cycle (incluant une MST trilingue de Management et Marketing de l'hôtellerie et des hébergements de loisir), et un 3e cycle DESS, Diplôme Européen d'Etudes Avancées de Tourisme. **L'anglais est le pivot** sur lequel s'articulent Italien, Allemand et Espagnol, avec bien entendu toutes les matières de formation complémentaire. Ce département dispose de certains enseignants affectés en propre, mais doit aussi utiliser une partie du service des autres "linguistes".

Dans son activité, certaines tendances se développent qui sont intéressantes, et posent quelques problèmes. Du fait que l'établissement n'offre pas tout l'éventail des enseignements requis, il a tendance à se développer en unité autarcique de formation (enseignant propre de gestion, par exemple) ou, simultanément, mais en sens inverse, à nouer des relations d'échange de travail avec d'autres établissements (Ecole de Commerce). La visée de formation et d'insertion professionnelle

est très marquée, et, notamment dans le cas du tourisme, définie largement en fonction des perspectives régionales d'emploi. Cela implique des rapports particulièrement étroits avec les **milieux professionnels** que l'Université de Savoie a réussi à développer, se plaçant ainsi au premier rang des universités françaises pour la formation aux carrières du tourisme et de l'hôtellerie. Ces rapports sont très positifs. Ils se traduisent par le nombre élevé des stages professionnels offerts (350) qui viennent s'ajouter aux stages à l'étranger (70), et des visites d'étude ou séminaires. Ils ont comme résultat corrélatif un taux très élevé de placement des étudiants aux différents niveaux. D'autre part la formation fondamentale n'est pas négligée : ce serait une caricature de dire que la filière universitaire est en train de devenir une école professionnelle. Les exigences et l'esprit de la maquette sont respectés, et il est de ce fait particulièrement intéressant de voir que les employeurs, les "utilisateurs", apprécient une formation universitaire générale lorsque l'effort est fait pour établir en collaboration avec eux une "passerelle" permettant une insertion professionnelle effective et immédiate.

Cet enseignement se révèle attractif, on l'a vu par les chiffres, et notamment au niveau de la formation en deux ans assurée sous forme de DEUST. Ce résultat est obtenu grâce à un engagement poussé des enseignants dans la finalisation de leur enseignement, et à la prise en charge par eux d'une bonne partie au moins de la prospection pour les stages et les débouchés. La disponibilité demandée est considérable, et méritoire. Mais ce type de développement ne va pas sans poser quelques problèmes. L'activité requise déborde largement du cadre des missions traditionnelles de l'université ; et il en va de même de la formation fortement finalisée. Il semble à certains que deux modèles différents, et même divergents, coexistent sur le même campus. Il est en tout cas clair que le type d'investissement demandé aux enseignants permet très difficilement de pratiquer la double activité associée au statut d'enseignant-chercheur. Mais il faut dans ce cas encourager, et donc prendre en compte en termes de carrière, la réflexion pédagogique sur la pratique enseignante et son exploitation méthodologique.

La finalisation en réponse à une demande immédiate, et surtout dans des limites locales, demande une politique très attentive. Certains "créneaux", une fois occupés, le sont pour longtemps. Les responsables de la formation sont sensibles (voir leurs plans d'évolution) à la nécessité d'une flexibilité qui permette l'adaptation constante à des débouchés nouveaux, en même temps que d'une ouverture au delà du cadre régional. Mais la pratique de cette réponse instantanée aux sollicitations du milieu accentue les problèmes déjà évoqués.

## D.2 - CONCLUSION

Ce rapport se conclura sur des remarques qui peuvent apparaître divergentes, mais qui doivent être prises comme complémentaires.

L'Université de Savoie est soumise à l'action de certains facteurs (taille réduite, relatif isolement, documentation difficile, pression des tâches pédagogiques immédiates sur un corps enseignant très au contact des "usagers") qui tendent à la faire **dériver vers le modèle d'un collège universitaire sans dimension de recherche**. Elle démontre néanmoins de façon efficace que **ceci n'est pas inéluctable** - qu'il est possible de développer certains pôles d'excellence en fonction des données locales, et de maintenir une liaison organique avec des équipes implantées ailleurs. Elle doit être encouragée à maintenir cet effort, faute duquel la sclérose est inévitable. Ce qui est en jeu n'est pas seulement l'intérêt des études universitaires ; l'université ne peut pas rendre de meilleur service à la région dans son ensemble que de ne pas s'y laisser enfermer.

Il reste que, de façon inévitable et normale, et en partie par l'effet des mêmes causes, auxquelles s'ajoute la sollicitation des milieux économiques, l'université est aussi appelée à répondre à la demande **d'une formation post-baccalauréat de masse**, qui implique la mise en place de filières d'orientation au moins pré-professionnelles. Cette demande s'adresse, de façon inégale, à beaucoup de secteurs de l'université. Elle met les enseignants de ces secteurs devant une

alternative difficilement supportable : la schizophrénie d'une recherche coupée de toute leur pratique d'enseignement, ou l'abandon de toute recherche. On peut envisager devant cette situation la solution radicale, qui serait ici chirurgicale, de deux établissements distincts ayant des personnels de statut différent, avec ou sans charge de recherche. Certaines des données relevées plus haut, notamment dans le domaine des langues, font cependant apparaître la possibilité et la valeur d'une association qui permet les échanges, certaines activités offrant un débouché et un terrain d'application pour une recherche qui de son côté est la condition nécessaire à leur progression et à leur renouvellement. Il faut pour que cela puisse se développer que la "recherche appliquée" en prolongement de la recherche fondamentale cesse d'être tenue, comme elle l'est trop souvent, comme une contradiction dans les termes ou un sous-produit. Il faut qu'elle apparaisse clairement comme une activité légitime, prise en compte dans la charge de travail et l'appréciation de la valeur de celui-ci. L'autonomie des universités devrait ouvrir cette possibilité, celle de s'engager, selon des modalités propres à chacune, dans des directions différentes, sans exclusions mutuelles, en laissant ouvertes toutes les possibilités de contacts et d'échanges. Dans le contexte particulier qui est celui de l'Université de Savoie, en tout cas, si les divergences s'accroissaient et devaient conduire à un éclatement, les secteurs ainsi séparés auraient peu de chance de trouver en eux-mêmes les ressources pour éviter dépérissement ou distortions.





## L'HISTOIRE

### E.1 - CARACTERES SPECIFIQUES DU DEPARTEMENT D'HISTOIRE

Le département d'histoire est un des plus anciens de l'université de Savoie. Il existe depuis la création en 1968 du CLU, devenu université en 1979.

Cette "composante" présente d'évidents **points forts**. L'augmentation régulière des effectifs est un signe de rayonnement (1). Aux étudiants d'histoire s'ajoutent de nombreux "allogènes" (géographes, juristes, étudiants en lettres modernes). Ainsi, compte-t-on 180 étudiants en DEUG 1e année. Alors que la géographie ne possède à Chambéry que le DEUG, l'histoire comporte un cursus complet du 1er cycle à la préparation aux concours. Dans ce dernier secteur les résultats sont bons avec un tiers d'admissibles et les historiens de Chambéry souhaitent que ces chiffres apparaissent dans les statistiques au lieu d'être comptabilisés avec ceux de Grenoble. En outre, les enseignants d'histoire moderne et contemporaine interviennent dans la licence et la maîtrise franco-italienne (1e année à Chambéry - 2e année à Turin). Ce diplôme, reconnu en France et en Italie, est évidemment un élément positif pour l'université de Savoie. Nous y reviendrons.

Les **faiblesses** du département sont, à bien des égards, la rançon de son succès : le problème le plus préoccupant est l'insuffisance de l'encadrement. Il y avait, en 1983, un enseignant pour 38 étudiants ; en 1987, ce rapport n'est que 1/72, non compris les "allogènes".

Un poste d'histoire ancienne a heureusement été créé et est en voie d'être pourvu. En revanche, le départ d'un professeur d'histoire du moyen-âge nécessite le prochain recrutement d'un enseignant dans cette spécialité. En outre, l'encadrement des étudiants en histoire contemporaine apparaît insuffisant. Les étudiants expriment le souhait d'être répartis dans des groupes de TD moins chargés. Ce vœu rencontre le désir des enseignants qui sont obligés - par exemple - de placer les questions d'agrégation au programme de la licence (ceci en raison du manque de personnel et parce que l'université ne reçoit pas de dotation spécifique pour la préparation des concours). En outre, l'encadrement des étudiants en histoire contemporaine apparaît insuffisant.

Les locaux sont très agréables mais ils ne sont pas suffisants dans l'attente de l'émigration des scientifiques vers le Bourget du Lac. Les étudiants se sont plaints du manque de grandes salles. Les enseignants d'histoire - y compris le directeur du département - ne disposent que d'un seul bureau.

Evolution des inscriptions en histoire :

	DEUG		LICENCE	MAITRISE	CONCOURS
	1e année	2e année			
1983-84	61	41	33	19	-
1984-85	73	39	57	25	-
1985-86	109	59	51	41	-
1986-87	113	74	59	44	15

L'objectif prioritaire du département est d'assurer l'enseignement à tous les niveaux, du DEUG aux concours. Par ailleurs, en vue de permettre des réorientations ultérieures, les enseignants manifestent un souci pluridisciplinaire non seulement en 1er cycle mais en licence. La licence d'histoire (qui comporte une UV de droit public) donne l'équivalence du DEUG d'AES, permettant éventuellement aux étudiants de préparer la licence d'administration publique. Enfin, l'importance et l'originalité de la personnalité régionale savoyarde, la place du tourisme, le passé de capitale de Chambéry militaient en faveur d'un enseignement d'histoire régionale qui apparaît en licence et en maîtrise. Les historiens de l'université de Savoie mènent des recherches actives et réalisent des publications nombreuses consacrées à l'histoire de la province. Leur enseignement est ainsi heureusement articulé sur la recherche et prépare les étudiants à s'associer aux activités culturelles régionales dans lesquelles l'université de Savoie occupe une place de choix.

## E.2 - L'ENSEIGNEMENT

Les quatre périodes (ancienne-médiévale-moderne-contemporaine) sont évidemment enseignées séparément. Mais il existe une coordination étroite entre les sous-sections. Les étudiants de DEUG doivent suivre 5 UV d'histoire, 2 UV de géographie, 1 UV de langues et choisissent 2 UV d'options dans les autres enseignements de l'université. Les choix d'options sont très variés (droit-littérature-langues vivantes). Inversement, le département assure un enseignement optionnel consacré aux civilisations extra-européennes; Il n'existe pas à Chambéry de DEUG dit "rénové" en histoire.

Le département d'histoire assure la préparation de la maîtrise et celle des concours nationaux (cf. ci-dessus). La principale innovation mise en oeuvre depuis trois ans est l'articulation mentionnée plus haut établie entre le cursus d'histoire et la licence d'administration publique.

La distribution des services d'enseignement fait apparaître l'importance des heures complémentaires, liée notamment à l'absence de poste d'histoire ancienne. Un enseignant est responsable de la coordination de chaque année du cursus. Tous les ans, la rentrée est précédée de réunions de concertation des enseignants, d'organisation des emplois du temps et d'information des étudiants. Les relations entre professeurs et étudiants sont fréquentes et étroites, la taille modeste du département facilitant de tels échanges. Les étudiants paraissent satisfaits de ce type de rapports informels. Je n'ai recueilli aucune demande d'institutionnaliser cet état de fait - par exemple par l'élection de représentants au conseil du département.

On ne peut que souhaiter une amélioration du taux d'encadrement. Les enseignants se sont vivement plaints de ne pouvoir faire valablement des TD impliquant la participation, effective des étudiants, en raison de l'accroissement des effectifs. Ce problème a été précédemment souligné au titre des faiblesses de la "composante". Les enseignants d'histoire estiment que leur nombre devrait être multiplié par plus de deux pour correspondre aux normes officielles (9,28 postes au lieu de 4). Ces vœux rejoignent ceux des étudiants, le désir d'obtenir la formation de groupes de TD aux effectifs allégés, a été mentionné plus haut.

Le département d'histoire ne possède pas de bibliothèque propre. Les étudiants utilisent les ressources de la bibliothèque universitaire. Les professeurs d'histoire souhaitent que soit accru le nombre des revues reçues par cette bibliothèque et que certains ouvrages de base soient acquis en plusieurs exemplaires. Le département ne réalise pas de cours photocopiés et n'envisage pas d'adopter cette pratique assez discutable (en histoire tout au moins). Aucune revendication à cet égard n'a été formulée par les étudiants rencontrés.

Les étudiants ne sont pas sélectionnés. Si le nombre de bacheliers doit croître comme prévu, il faut s'attendre à la poursuite de l'augmentation des effectifs. Les résultats des examens font apparaître **un taux d'échec environ 50%**. Les professeurs d'histoire

participent aux journées d'information des lycéens et des chefs d'établissements secondaires organisées par la cellule d'information de l'université.

Les étudiants viennent majoritairement des départements de Savoie et Haute-Savoie, accessoirement de l'Ain. Les étudiants étrangers sont peu nombreux. Il s'agit surtout d'italiens, dans le cadre de la licence franco-italienne. Concernant l'origine sociale des étudiants, une enquête de 1987 portant sur 98 étudiants de DEUG (soit les 9/10 de l'effectif) fait apparaître 56 fils d'ouvriers, d'employés, de fonctionnaires subalternes pour 42 enfants de commerçants, d'artisans, de cadres moyens et supérieurs. Il n'y a pas d'activité associative estudiantine et le syndicalisme paraît avoir peu d'influence sur les étudiants en histoire. Concernant leur devenir professionnel, les deux orientations dominantes restent le droit et l'administration comme le montre l'intéressante enquête réalisée il y a cinq ans par le département d'histoire.

Les historiens de Chambéry participent à la **formation continue**. En 1986, a été organisé un cycle de six séances de trois heures chacune destinées à des enseignants du secondaire et du primaire (dossiers dactylographiés). Depuis cinq ans, la publication annuelle d'un répertoire dactylographié d'une trentaine de pages recensant les travaux, édités ou non, relatifs à l'histoire de Savoie s'est substitué aux dossiers pédagogiques diffusés précédemment par le département à l'intention des professeurs du second degré, centres de documentation pédagogique et des bibliothèques. Un maître de conférences d'histoire contemporaine a participé aux enseignements du CPAG et est actuellement associé à la formation des cadres du tourisme, organisée par la formation continue.

### E.3 - GESTION

Le département ne dispose que **d'un demi-service de secrétaire**. Ce n'est pas suffisant pour les besoins pédagogiques car une fois les tâches administratives accomplies, la secrétaire ne peut dactylographier les textes proposés par les enseignants qui doivent se charger eux-mêmes de cette tâche. Si un poste complet de secrétaire ne peut être affecté au département, il semblerait judicieux de lui accorder - sous forme de vacances par exemple - une vingtaine d'heures hebdomadaires de dactylographie.

C'est l'UER de Lettres qui alloue son budget au département (40 kF). Les dépenses se répartissent en frais de photocopie, achat de matériel (cette année, cartes, rétroprojecteurs, électrophone pour l'histoire de la musique) abonnement à la revue **Bolletino storico bibliografico subalpino** de Turin, frais de fabrication du **Répertoire bibliographique d'Histoire de la Savoie**.

### E.4 - RELATIONS EXTERIEURES

Les membres du département participent aux sociétés savantes locales et à l'animation culturelle (conférences, journées d'étude organisées par les stations touristiques). L'un d'entre eux est président de la société savoisiennne d'histoire et archéologie.

Sur le plan international, l'université de Turin est associée à l'université de Savoie et la licence franco-italienne à laquelle collaborent les enseignants d'histoire est une licence délivrée sous double sceau.

### E.5 - LA RECHERCHE

Les historiens de Chambéry appartiennent au CEFI (Centre d'études franco-italien). Dans les publications de ce groupe pluridisciplinaire, ils tiennent une place considérable comme l'attestent les **Cahiers de civilisation alpine** (Slatkine édit.).

En outre, les enseignants d'histoire participent - en association avec Lyon II, Lyon III, St-Etienne et Grenoble II - au DEA **d'Histoire religieuse en Europe et hors d'Europe**. Le DEA est préparé à Grenoble.

Le budget de la recherche est réparti par le conseil d'UER. Le département comme tel, n'intervient pas dans cette répartition. Je signalerai cependant qu'un contrat destiné à financer une recherche bibliographique a été conclu entre un enseignant et le parc national de la Vanoise.

Témoignage du dynamisme du département d'histoire, la participation de ses membres à la rédaction des quatre gros volumes de **l'Histoire de la Savoie**, publiés de 1983 à 1986 à Rennes (éd. Ouest France université).

Le département d'histoire de l'université de Savoie travaille et publie, ne délaissant pas la recherche malgré de lourdes charges d'enseignement. Il mérite d'être soutenu. Les enseignants qui essaient de faire le mieux possible dans de mauvaises conditions ont un sentiment de frustration. Leur principal souhait est le renforcement du **potentiel d'encadrement**, en particulier par la création d'un poste d'**Histoire ancienne**.

## LA MECANIQUE ET LE GENIE CIVIL

### LES DIFFERENTES FORMATIONS SCIENTIFIQUES ET TECHNIQUES

#### F.1 - LES DEUG (Bourget du Lac)

##### Les DEUG classiques

A Chambéry, il y a trois DEUG rénovés : A, B, SET et le DEUG de géographie. Le DEUG A comporte deux options en 2ème année : Mathématiques et Informatique, et Sciences physiques. Il est suivi par environ 240 étudiants en 1ère année et 100 en 2ème. Le taux de réussite aux examens est de l'ordre de 50%. Le pourcentage d'étudiants sortant avec le diplôme par rapport à ceux qui s'inscrivent en 1ère année est donc faible (environ 28 % : voir le tableau sur les effectifs en DEUG dans la première partie du rapport). Le fait que ce DEUG soit rénové n'a donc pas apporté beaucoup d'améliorations sur ce point. La cause en serait le nombre important d'étudiants qui s'inscrivent avec un baccalauréat de technicien.

Le DEUG B quant à lui comporte trois options en 2ème année : Chimie et biochimie, Sciences de la Vie, Sciences de la Terre. Bien que le nombre d'inscrits en 1ère année soit très voisin de celui du DEUG A, en 2ème année il y a environ 150 étudiants, ce qui donne une proportion de réussite voisine de celle de la moyenne nationale (environ 30%).

Ces deux DEUG sont en fait organisés en fonction des formations des universités voisines (Grenoble, Lyon) et leur niveau est bon. La plupart des étudiants poursuivent leurs études ailleurs (sauf pour la filière Ingénierie Mathématique), ce qui est frustrant pour l'université de Savoie, compte tenu des investissements consentis.

##### Le DEUG SET, Sciences Economie et Technologie :

Ce DEUG a été conçu spécialement pour préparer aux MST "Bâtiment" et "Air et Eau". Par rapport au DEUG A, les enseignements de Mathématiques et de Physique (dans une moindre mesure) ont été allégés pour introduire des enseignements d'Economie et de Technologie. L'enseignement a commencé en octobre 1986. Il y a une cinquantaine d'étudiants en 1ère année, le taux de réussite est bon, mais tous les étudiants reçus iront-ils dans les deux MST ? Les étudiants qui souhaitent entrer dans ces MST doivent d'ailleurs suivre un certificat préparatoire d'environ 200 heures supplémentaires réparties sur les deux années.

Si le projet **d'Institut Savoisien des Sciences et Techniques** est accepté, ce DEUG pourrait devenir un premier cycle préparatoire à la formation d'ingénieurs.

##### Organisation des trois DEUG :

Lors de la rénovation de ces DEUG, un recyclage après six mois d'enseignement de 1ère année, appelé AESU, a été prévu pour permettre à des étudiants en difficulté et volontaires, de transformer leur année en mise à niveau. Les enseignants pensent que ces étudiants devraient être en mesure de mieux réussir l'année suivante, ce qui n'a pas encore pu être prouvé.

D'une façon générale, la rénovation des DEUG demande aux enseignants de faire un gros effort pour l'organisation et pour l'encadrement, effort qui n'est pas pris en compte dans les services statutaires.

Comme dans beaucoup d'autres universités, les étudiants de DEUG représentent de loin le nombre le plus élevé de l'université. Au niveau financier par contre, c'est la grande pauvreté : le budget de fonctionnement est d'environ 500 F par étudiant, 50 % provenant du MEN et 50 % d'aides locales.

Lors de la rénovation, des subventions (290 kF) et des postes (9 postes) ont constitué un investissement significatif. Malheureusement les crédits de fonctionnement ne suivent pas ce qui annule partiellement l'effort fait.

#### **Autres commentaires sur les DEUG:**

Lors de la réunion avec les enseignants de DEUG, ceux-ci ont fait montre d'une certaine désillusion. La gestion d'un DEUG procure peu de satisfactions car la plupart des étudiants terminent leurs études ailleurs. Les enseignants de Sciences appliquées, proches de la profession, préfèrent s'impliquer dans des 2ème ou 3ème cycles. Un nombre important de physiciens, enseignants de 1er cycle, effectuent leur recherche à Grenoble.

On peut regretter que le DEUG A, qui est une formation solide, soit d'abord réservé à ceux qui veulent faire des études de Mathématiques ou de Physique. Il semble qu'il doit aussi bien convenir pour une formation d'ingénieurs, le DEUG SET paraissant un peu faible côté "Sciences dures". Peut-être faut-il voir là un certain partage au niveau des DEUG, entre les tenants des formations universitaires classiques et ceux plutôt tournés vers les milieux professionnels ?

### **F.2 - L'ENSEMBLE GENIE CIVIL (MST, DESS, DEA) (Jacob Bellecombette)**

#### **MST Bâtiment :**

Créée en 1976, la MST Bâtiment forme des cadres techniques de haut niveau, capables de répondre aux besoins des entreprises, des bureaux d'études, des cabinets d'architecture, des administrations locales et régionales.

La formation s'appuie sur des enseignements liés aux disciplines traditionnelles (béton armé, structures, mécanique des sols, thermique, etc ...). Elle est orientée spécifiquement vers les problèmes du bâtiment, et s'intéresse surtout aux choix techniques à effectuer au niveau des projets, et à la coordination des travaux.

Elle recrute sur dossier chaque année 24 étudiants en moyenne, qui proviennent des différentes régions de France (350 dossiers ont été étudiés en 1987). La grande majorité des étudiants admis ont un DUT Génie Civil, 25% viennent de DEUG A et il y a quelques BTS. Le taux de réussite sur les deux années est supérieur à 80%. L'enseignement est effectué à 60% par des enseignants et à 40% par des professionnels.

Les points forts de cette formation sont son originalité au niveau national, le dynamisme de l'équipe d'enseignants de Génie Civil qui l'anime, sa bonne implantation au niveau de la région.

Les points faibles tiennent au niveau MST proprement dit : c'est un niveau intermédiaire entre technicien supérieur et ingénieur, dû à la durée non standard des études (bac + 4 ans). Ceci a deux conséquences : le niveau est mal perçu dans la Fonction Publique et les grandes entreprises, et la qualité des étudiants est un peu moins bonne que celle des écoles d'ingénieurs.

### **DESS Techniques Opératoires et Gestion de la Construction (TOGECO) :**

Ce DESS a été créé en 1984, principalement pour prolonger la MST Bâtiment, et permettre ainsi de former des cadres à un niveau comparable à celui d'une école d'ingénieurs, même si le diplôme délivré est moins prestigieux.

Cette formation porte sur le domaine de l'analyse du processus conception/réalisation à travers les aspects administratifs, économiques et juridiques. Elle s'adresse surtout au marché français, un volet européen devant être développé dans la perspective 1992. Le nombre de places offertes est au maximum de 20, dont 60% environ pour les titulaires de la MST Bâtiment de l'université.

Environ 80% de la formation sont effectués par la profession, ce qui ne manque pas de poser des problèmes pour l'organisation de l'enseignement. Le placement des étudiants diplômés est très bon, avec toutefois des problèmes semblables à ceux de la MST pour la Fonction Publique et les grandes entreprises, le niveau n'étant pas reconnu comme équivalent à celui d'un ingénieur.

### **DEA génie civil et sciences de l'habitat**

Ce DEA réunit l'INSA de Lyon, qui est le maître d'oeuvre, l'université de Lyon, l'ENTPE, l'université de Clermont II et l'université de Savoie. Les cours se font à l'INSA, des enseignants de Chambéry intervenant dans la filière "Méthodes de conception en Habitat et Génie Urbain". Le laboratoire de Génie Civil est laboratoire d'accueil de ce DEA, 4 ou 5 mémoires étant préparés à Chambéry chaque année.

### **Avis sur l'ensemble Génie Civil**

Cette composante fonctionne depuis une dizaine d'années, et vient d'atteindre un stade où l'avenir peut être envisagé avec une certaine sérénité. Pour prendre en charge cette filière, un groupe d'enseignants-chercheurs, cohérent et suffisamment étoffé, a pu être créé. Il faut souligner ici le dynamisme dont ils font preuve.

Les moyens mis à la disposition de cette filière sont:

- environ 500 m2 de locaux, y compris le laboratoire de recherche, ce qui est trop juste compte tenu de la nécessité d'avoir une salle de TP d'Informatique et des salles de Dessin ;
- les moyens en personnel enseignant sont juste suffisants : 2 postes de professeur et 3 postes de Maître de conférences sont actuellement pourvus, auxquels va venir s'ajouter un quatrième poste de Maître de conférences ;
- Les moyens en personnel ATOS sont presque inexistants, puisque cette filière ne bénéficie que d'un demi poste de secrétaire. Une secrétaire à temps plein et un technicien en informatique libéreraient les enseignants des tâches qui n'ont pas grand-chose à voir avec leur fonction.

La filière Génie Civil est conduite comme une formation d'ingénieurs : sélection à l'entrée, horaires chargés, intervention des professionnels à tous les niveaux. Les étudiants qui en sortent, ont un niveau comparable à celui des INSA par exemple, mais les moyens mis en oeuvre sont beaucoup plus faibles. L'équilibre ainsi obtenu est assez fragile et il doit être consolidé.

Le projet de développement principal concerne sa transformation en une option d'une formation d'ingénieurs : l'Institut Savoisien des Sciences et Techniques (ISST). Ce projet est tout à fait légitime car la formation MST + DESS comporte de graves inconvénients :

- problème lié à la reconnaissance du diplôme ;
- normes d'encadrement défavorables ;
- recrutement difficile par rapport à celui des écoles d'ingénieurs.

Des discussions avec les enseignants de Génie Civil, il ressort clairement que, pour eux, le déplacement au Bourget du Lac n'a de sens que si l'ISST est créé.

### **F.3 - LE DEPARTEMENT DE MICROINFORMATIQUE (Annecy, rue de la Plaine)**

Il sera également question du département de microinformatique au chapitre suivant.

#### **Cadre général**

Créé en 1981, ce département de l'université de Savoie est né de la volonté des hauts-savoyards de créer des filières d'Enseignement supérieur à Annecy. Il a abrité au départ une MST de microinformatique industrielle devenue en 1986, microinformatique industrielle et automatique (MIA), et la MST productique en 1985. Il abrite également le laboratoire LAMII composé de 20 personnes dont 12 permanents dont l'activité sera analysée au chapitre suivant.

Les deux MST du département, Microinformatique industrielle (1982) et Productique appliquée aux Industries mécaniques (1985), regroupent un peu moins de 100 étudiants (24 par promotion). Assurant l'encadrement, une dizaine d'enseignants permanents forment une équipe très dynamique.

Le budget annuel de fonctionnement est de l'ordre de 160 kF, auquel il faut ajouter des dotations exceptionnelles d'équipement (environ 150 kF en 1986). Il est également à noter que ce département dispose de locaux partiellement rénovés d'une surface largement suffisante, de l'ordre de 4000 m<sup>2</sup>.

#### **La MST Productique Appliquée aux Industries Mécaniques**

Le programme de cette formation comprend des enseignements scientifiques généraux, des enseignements en automatique, informatique, génie mécanique, ... Avec l'aide du département de Haute Savoie, cette formation peut bénéficier de travaux pratiques très modernes : systèmes CFAO, robot, tour à commande numérique, convoyeur, etc. Pour les aspects mécaniques et électrotechniques, elle utilise aussi des salles de TP de l'IUT.

Il est encore trop tôt pour parler de l'insertion professionnelle des étudiants (une seule, promotion est sortie) ; il semble simplement qu'avec le créneau choisi, fondé sur l'électronique et l'automatique, il n'y ait pas de soucis à se faire.

Le recrutement se fait sur dossier comme pour beaucoup de MST, 350 dossiers sont examinés pour 24 places. Les étudiants proviennent de toute la France ; ce sont essentiellement des DUT et des BTS dans la proportion de 2 à 1. Les diplômés de DEUG A ne sont pas pris car ils n'ont pas de connaissances en EEAI.

Les étudiants rencontrés sont en général satisfaits de leur sort, si ce n'est qu'ils sont relativement isolés dans une ville non universitaire. A leur niveau, les contacts avec les étudiants de Chambéry, distant de 45 km seulement, sont inexistantes.



## **Conclusions**

Une première conclusion s'impose : ce département doit vivre et il faut qu'il en ait les moyens. Il doit d'abord avoir une structure juridique claire et ne plus être simplement rattaché à la présidence de l'université. Une structure de type institut universitaire serait sans doute la mieux adaptée. Il est d'ailleurs géré tout à fait comme une école.

La transformation du département (ou plutôt la création, puisqu'il n'existe légalement pas) devrait faciliter l'affectation de postes administratifs qui font cruellement défaut. Cet institut devrait aussi être représenté dans les principales instances de l'université de Savoie.

Les remarques faites sur les faiblesses de la MST Bâtiment, sont également valables ici : problèmes de reconnaissance du diplôme et de recrutement des étudiants. Ce sont d'ailleurs des filières qui ont de nombreux points communs : équipe homogène et motivée pour piloter la formation, et relations très développées avec la profession.

La transformation des MST d'Annecy en une filière d'ingénieurs est une perspective attrayante et souhaitée par l'ensemble des partenaires.

### **F.4 - HABILITATIONS DE FORMATIONS D'INGENIEURS**

Ces demandes sont faites à Annecy, comme à Chambéry, pour remplacer des MST dont les inconvénients sont bien connus. Dans les deux cas, elles ont pour but de renforcer des formations en leur donnant plus de cohérence et la possibilité d'avoir une reconnaissance nationale.

A Annecy, le Département de Microinformatique deviendrait en fait un institut de productique, formation d'ingénieurs qui se ferait dans le secteur EEAI (Productique). Sans présumer des conclusions de la Commission des Titres, une telle habilitation aurait l'avantage d'asseoir de façon définitive cette filière.

A Chambéry, il en serait de même pour l'Institut Savoisien de Sciences et Techniques qui regrouperait les filières Bâtiment, Air et Eau, ainsi que d'autres qui seraient créées ultérieurement. Dans l'esprit des responsables de Chambéry, le regroupement des Sciences au Bourget du Lac doit être obligatoirement associé à la création de cet institut.

Il reste que ces deux structures sont très semblables et devraient être implantées dans des secteurs géographiques voisins. Ces deux projets auraient-ils intérêt à être fondus ensemble pour former un projet plus solide ? Le bon sens le recommanderait, mais il n'est pas évident que le contexte local permette de le faire.

### **F.5 - L'IUT D'ANNECY**

#### **Présentation générale**

L'IUT est situé à Annecy-le-Vieux, sur une hauteur, en périphérie de la ville. Contrairement à d'autres IUT, qui ont des locaux assez semblables, celui-ci bénéficie d'une architecture moderne qui évite l'uniformité des bâtiments.

Depuis plusieurs années, il comporte trois départements : Génie Electrique et Informatique Industrielle (GEII), Génie Mécanique et Productique (GMP) analysés ici et Technique de Commercialisation (TC). Un quatrième a ouvert en septembre 1987 : Organisation et Gestion de la Productique (OGP).

Le nombre total d'étudiants est d'environ 550, ce qui le classe au niveau national parmi les IUT moyens. Sa gestion est assez semblable à celle que l'on rencontre ailleurs, à savoir :

- établissement pratiquement autonome vis-à-vis de l'université de tutelle ;
- soutien financier important des milieux socio-économiques locaux (Conseil Général de Haute-Savoie, Chambre de Commerce et d'Industrie, Entreprises) : 50% du budget de l'IUT hors salaires ;
- organisation bien structurée de l'établissement avec un directeur ayant de réels pouvoirs, des chefs de départements, etc ...
- encadrement important des étudiants, travail par petits groupes, si bien que malgré un nombre d'enseignants non négligeable : 52 soit presque 1 enseignant pour 10 étudiants, le taux de couverture des enseignements est assez faible : 48% ;
- intervention importante du milieu professionnel dans l'enseignement au niveau des cours et pour les stages.

Le recrutement des étudiants se fait principalement sur les départements de l'Ain, de la Haute-Savoie, de la Savoie, la sélection étant assez réduite (beaucoup de candidats, mais beaucoup de désistements dus aux candidatures multiples). Le taux de réussite général est bon : 70%, et 20% des étudiants poursuivent leurs études après l'IUT.

### **Le département de génie mécanique et productique**

Ce département créé en octobre 1973, dispose donc maintenant de moyens suffisants en matériels, en locaux et en personnels enseignants (21 enseignants titulaires, taux de couverture de 55%).

Il est à noter que la nature des entreprises concernées, pour l'essentiel des PME-PMI, fait qu'il a de sérieuses difficultés à trouver des vacataires dans les disciplines principales.

Le nombre d'étudiants est d'environ 100 en première année et 65 en deuxième. Chaque année le nombre de diplômés est de l'ordre de 55, ce qui fait un taux de réussite global relativement bas. La cause en est sans doute la faiblesse de la sélection due au nombre peu important de bons candidats : plus de 50% proviennent du même département (la Haute-Savoie), presque 50% ont des bac F1.

La plupart des étudiants diplômés qui entrent dans la vie active, trouvent des emplois dans la région et il y a très peu de sans emplois (taux inférieur à 3%). Une proportion importante d'étudiants diplômés poursuivent leurs études, environ 20% vont en école d'ingénieurs et 25% en 2ème cycle d'université.

### **Le département de génie électrique**

Le département a été créé en 1982. Son recrutement est assez local (60 % vient de la Haute-Savoie, 30 % des deux autres départements limitrophes : Ain et Savoie) et masculin (plus de 90 %), et le nombre de dossiers (804) montre son caractère attractif. Le département n'a pas de problèmes particuliers ni au plan du personnel enseignant, ni pour placer ses étudiants.

## Conclusions

L'impression générale qui ressort des documents et de la visite sur place, est qu'après la création du département OGP, l'IUT d'Annecy a atteint un état optimal dans son développement, qui correspond assez bien à ce que souhaitent les collectivités locales.

Des problèmes restent encore, notamment au niveau des postes d'enseignants qui sont en nombre un peu faible, d'autant plus que 9 d'entre eux ne sont pas pourvus par des titulaires. Les développements envisagés concernent la possibilité d'obtenir un DUT en trois ans, avec un stage de 6 mois, comme dans les pays anglosaxons, et plus généralement dans la majorité des pays européens.

En ce qui concerne le département GMP, l'impression est identique. Il répond tout à fait à ce que l'on attend de lui, puisqu'il est bien inséré dans la région et que les étudiants diplômés se placent sans difficulté. On peut regretter toutefois qu'il soit un peu trop replié sur la Haute-Savoie pour le recrutement et les débouchés, ce qui fait qu'il est insuffisamment connu au niveau national.

## F.6 - LA RECHERCHE EN MECANIQUE ET GENIE CIVIL

### Le laboratoire de génie civil et habitat (Chambéry - Bellecombette)

Ce laboratoire réunit essentiellement les six enseignants-chercheurs de la formation Bâtiment. Ses activités, en bonne cohérence avec cette formation, ont pour objectif global l'analyse et le développement d'outils d'aide à la décision dans le secteur du Bâtiment.

Pour répondre à cet objectif, des axes généraux ont été retenus : celui des méthodes et outils de la CAO, et celui des systèmes experts. Les thèmes de recherche développés sont :

- la méthodologie de conception en Bâtiment : analyse des pratiques de la profession et mise en oeuvre d'outils informatiques d'évaluation technique et économique aux différentes phases de la conception ;
- l'ordonnancement et la planification : mise en oeuvre d'outils spécifiques à usage des PME-PMI et prise en compte des problèmes particuliers posés par la planification des gros chantiers.

Actuellement, on peut compter sept actions engagées pour la réalisation, d'une manière indépendante ou en collaboration, de systèmes de CAO ou de systèmes experts, directement applicables dans la profession.

Ces travaux sont effectués en liaison avec des organismes nationaux (ANVAR, CSTB, plan Construction et Habitat du MELATT), des bureaux d'études privés et d'autres laboratoires universitaires.

Chaque année, le laboratoire accueille en moyenne 4 ou 5 étudiants de DEA et 1 nouvel étudiant commence une thèse. Les enseignants-chercheurs et les thésards forment une équipe d'une dizaine de personnes.

Le budget de fonctionnement 1987 est constitué de 75 kF provenant du MEN et de plus de 200 kF provenant de contrats privés et de différentes subventions, qui ont permis au laboratoire de s'équiper d'un mini-ordinateur (coût de l'ordre de 400 kF).

Le laboratoire de Génie Civil est recommandé par la Direction de la Recherche. Son rayonnement peut être évalué en considérant les publications et les communications à des congrès. Pour les quatre dernières années, le nombre total de "publications-chercheurs" est d'une vingtaine, ce qui témoigne d'un rayonnement très correct compte tenu du fait que le laboratoire a été en pleine

expansion durant ces années. Ceci est confirmé par le nombre de thèses soutenues : une thèse en moyenne chaque année.

Bien que relativement petit, le laboratoire de Génie Civil constitue donc une équipe de recherche, axée sur un thème clairement défini, qui obtient des résultats tout à fait encourageants.

### **Le laboratoire de mécanique des fluides**

Ce laboratoire faisant partie du groupe "Chimie et Ingénierie de l'environnement", était constitué autour d'un professeur et comportait en moyenne 4 ou 5 personnes (2 enseignants-chercheurs). Le domaine d'activité concernait les vents gravifiques de pentes : étude des écoulements d'air le long d'une pente entre la vallée et le sommet de la montagne au moyen d'une maquette à grande échelle.

Depuis 1982, 4 rapports de contrats, 1 thèse de docteur-ingénieur, pas de publications.

L'existence de ce laboratoire dont l'activité était réduite compte tenu du nombre faible de personnes y travaillant, va sans doute être remise complètement en cause du fait du départ de son responsable.

## L'INFORMATIQUE ET L'AUTOMATIQUE

### G.1 - LE DÉPARTEMENT MICRO-INFORMATIQUE INDUSTRIELLE (Annecy) - LES DEUX MST ET LE LAMII

Pour 96 étudiants répartis également sur les deux MST (24 par année), il y a un nombre raisonnable d'enseignants en poste (12), beaucoup de vacataires (45) - ce qui est certainement positif même si c'est assez lourd à gérer, mais assez peu d'ATOS (4) compte tenu de l'isolement relatif de la structure Annécienne au sein de l'université. Tous les enseignants sont plutôt originaires du Génie Electrique et il est souhaitable qu'il y ait au moins un informaticien de la 24ème section.

Le département trouve facilement de l'argent, mais, comme toujours, c'est surtout en investissement. Les crédits MEN sont trop peu importants et ne couvrent même pas la maintenance des équipements assez facilement acquis grâce à l'aide des collectivités locales, régionales et des industriels (c'est toujours l'éternel et même problème en France). L'équipement est de qualité.

Les étudiants sont très sélectionnés (850 dossiers pour MIA, 350 pour Productique) mais veulent tous poursuivre au niveau Bac + 5. 1/3 vont vers des grandes Ecoles et semblent y être très appréciés. MIA est très fier d'augmenter régulièrement le nombre d'intégrations à SUPELEC (5 en 87) et d'envoyer 3 diplômés vers les USA. Ceux qui ne poursuivent pas trouvent du travail sans problème. L'ambiance de travail est excellente.

Le département et son responsable sont très motivés par le projet de Filière d'Ingénieur. Celle-ci est bien avancée dans sa conception :

- un an et demi de tronc commun avec Mathématiques, Physique, Informatique et les disciplines d'EEA ;
- puis deux options, l'une dite d'"Ingénierie des systèmes d'informatique industrielle" (informatique industrielle, automatique, vision, image, signal, capteurs...), l'autre en "ingénierie des systèmes intégrés de production" (CFAO, gestion de production...).

A propos du tronc commun, il faut indiquer le besoin d'un Informaticien qui trouvera sans aucun problème son insertion dans le LAMII ; par contre, il faut peut-être s'interroger sur ce que pourraient faire sur place, au plan de recherche, les enseignants nécessaires en Math/Physique - d'où l'idée de faire une troisième option ingénierie des Matériaux qui permettrait de conforter le développement du laboratoire de Sciences des Matériaux.

Le projet de filière Ingénieur doit être soutenu : Annecy restera apparemment une petite unité : au plan de la Recherche, chaque enseignant doit trouver une structure d'accueil.

Au plan recherche, le LAMII a une activité satisfaisante : du matériel moderne et des problèmes appliqués à résoudre pour des industries.

Deux axes de recherche :

- identification et commande de procédés non linéaires (relation avec le GRECO S.A.R.T.A. Systèmes Adaptatifs en Robotique - Traitement du signal et auto-systèmes Adaptatifs) et réalisation d'algorithmes ;

- vision et commande intelligente (disons plus rigoureusement : commande décrite par des règles).

La formation est recommandée au MEN qui lui donne 100 KF annuellement de fonctionnement (le budget du LAMII est de 500 KF), elle a des relations avec Lyon (DEA) et Grenoble (INP, laboratoire d'électrotechnique). Par contre, le labo n'a ni DEA ni boursiers, ni bien sûr de chercheurs permanents et ne dispose d'aucuns ITA. Cette absence de jeunes comme celle de support technico-administratif pose de réels problèmes.

## **G.2. LE LABORATOIRE D'INFORMATIQUE APPLIQUEE ET SON DESS (Chambéry)**

De création toute récente, correspondant à l'arrivée d'un enseignant de la discipline, ce laboratoire d'intelligence artificielle est installé dans un bâtiment du centre-ville à Chambéry, isolé de toute autre implantation universitaire. Il dispose de 600 m<sup>2</sup> pour le laboratoire et le DES du même nom (DES IA), installés avec l'aide de la ville. L'équipement informatique est très moderne (des machines LISP : XEROX 1186, EXPLORER et LMI ainsi que des SUN).

Le DES a fonctionné pour la première année en 1987-88 avec 15 étudiants. 5 enseignants sont en place et deux autres postes sont à pourvoir, dont un poste de professeur pour lequel il existe des candidatures de bonne qualité. Le diplôme vient d'être transformé (1988) en DESS sous le nom d'intelligence artificielle et ingénierie de la communication.

Au plan de la recherche, le LIA repose sur une demi-douzaine d'enseignants, deux ingénieurs de recherche, industriels mis à disposition, et 3 stagiaires dont deux étrangers. Il bénéficie d'un contrat ESPRIT pour lequel il doit fournir 120 hommes-mois sur 4 ans ; le contrat fait collaborer 14 partenaires sur le domaine de la gestion de production grâce à un réseau de systèmes experts dialoguant. En outre, le LIA a un contrat avec la CRIL pour le développement du produit CESSOL de reconnaissance géotechnique pour le génie civil.

Le taux de publication du groupe est très convenable, les publications étant faites essentiellement dans des colloques internationaux, ce qui, indépendamment du nombre de revues extrêmement faible dans ces disciplines, traduit bien l'orientation plutôt appliquée du travail des chercheurs.

L'ambiance au sein du groupe d'enseignants-chercheurs est excellente. Son responsable se dépense sans compter : il a organisé en particulier le colloque national sur l'IA en 86. L'équipe est consciente que cette activité quasi-extrême nuit un peu au recul nécessaire à l'élaboration de plan de recherche à long terme et il ne fait aucun doute que son responsable tiendra dans le futur le plus grand compte de cette situation, dans ses projets tout à la fois d'enseignement et de recherche.

Il s'agit donc d'une très bonne équipe tant au plan de l'enseignement qu'à celui de la recherche qui ne pourra que se développer davantage encore lorsqu'elle aura pu s'intégrer dans un ensemble plus vaste au Bourget-du-Lac.

## LES MATHÉMATIQUES

### H.1 - QUELQUES REMARQUES GÉNÉRALES

Les collègues du département ont accueilli très favorablement l'évaluation qu'ils ont perçue non comme une inquisition ou une intrusion, mais comme une occasion de faire connaître tant leurs réalisations que leurs difficultés. Ils ont clairement fait part de la conception qu'ils ont, et sur laquelle ils paraissent dans l'ensemble d'accord, de la finalité et de la spécificité du département, et des attitudes qui en découlent vis-à-vis du reste de l'Université et de la politique de recrutement. Par ailleurs, si les individus sont inégalement productifs en matière de recherche, comme cela se produit dans toutes les universités (et il y a parmi eux des chercheurs de grande valeur), aucun abus ne semble en résulter. Ces enseignants ont apparemment réussi à l'amiable une répartition des tâches qui permet à chacun de contribuer efficacement, selon ses capacités, au bon fonctionnement de l'ensemble, et il n'y a assurément aucune situation scandaleuse comme on en connaît ici ou là. Toutefois une partie d'entre eux souffre d'un certain isolement sur le plan de la recherche, qui tient à la trop grande dispersion des spécialités : certaines spécialités ne sont représentées à Chambéry que par une seule personne. **Cette dispersion est la principale faiblesse du département.**

**La proximité de Grenoble a des effets positifs et négatifs.** D'un côté, elle favorise incontestablement l'ouverture sur le monde extérieur, et contribue à maintenir le niveau d'une recherche qui reste en prise directe avec les grands courants nationaux et internationaux. D'un autre côté, elle nuit au plein développement d'un département de Mathématiques autonome à Chambéry. Il n'a pas paru raisonnable de créer un DEA de mathématiques sur place, ni même un deuxième cycle de mathématiques pures. Il en résulte que la plupart des étudiants qui obtiennent le DEUG A à Chambéry, et en particulier les meilleurs, vont ensuite à Grenoble poursuivre leurs études de deuxième et éventuellement de troisième cycle. Du point de vue des Mathématiques, Chambéry fait un peu figure d'annexe de Grenoble. Une autre conséquence est que les thésards dirigés par des collègues de Chambéry ne sont pas très nombreux et ne sont pas sur place, sauf éventuellement de façon temporaire comme assistants associés.

Il faut enfin signaler que les relations du département de Mathématiques avec le reste de l'Université, et surtout avec l'UER des Sciences, ne vont pas sans difficultés. On reconnaît la qualité de la recherche des mathématiciens, mais on leur reproche de faire bande à part, de privilégier excessivement leurs relations avec l'extérieur (en particulier avec Grenoble vis-à-vis de laquelle l'Université tient à affirmer son indépendance), au détriment d'un investissement sur place que l'on voudrait plus grand. On leur reproche plus particulièrement le fait de n'avoir guère d'étudiants de doctorat qu'à l'extérieur de l'Université, et aussi de ne pas fournir suffisamment de prestations d'enseignement de mathématiques dans les diverses formations qui en ont besoin. Ces enseignants, de leur côté, tiennent à conserver une certaine autonomie vis-à-vis de l'Université, et craignent surtout d'être conduits à sacrifier la recherche aux activités d'enseignement et d'administration comme cela se produit, selon eux, dans d'autres disciplines au sein de l'établissement.

D'autre part, ils ont depuis plusieurs années un contentieux avec le département d'informatique. Ce contentieux remonte à 1984, date à laquelle l'ancien département de mathématiques, informatique et mécanique s'est scindé, un département d'informatique autonome se formant autour du laboratoire d'Intelligence Artificielle créé deux ans plus tôt. Actuellement ce contentieux paraît se prolonger, principalement, il faut bien le dire, en raison de mauvaises relations personnelles, qui d'ailleurs n'excluent pas certaines collaborations individuelles. Cette situation nuit gravement, dans l'ensemble, à la collaboration, qui serait pourtant très souhaitable, entre les deux disciplines. A propos des relations entre les mathématiques et le reste de

l'Université, on notera que le département n'a pas de représentant élu au conseil d'Université ni au conseil d'UER, et que la situation est pour l'instant bloquée à cet égard en raison du fait que l'Université a décidé de ne pas appliquer les statuts conformes à la loi du 26 janvier 1984 qu'elle avait pourtant adoptés en 1985, et qu'ainsi aucune nouvelle élection ne peut pour le moment avoir lieu.

## H.2 - LA RECHERCHE

Le cadre de la recherche est le laboratoire de Mathématiques théoriques et pratiques (B1\*). Il comporte formellement quatre équipes et quelques chercheurs isolés, formant un ensemble à spécialités très dispersées. En fait, certaines de ces équipes se réduisent ou tendent à se réduire à une seule personne : c'est un des aspects de cette dispersion des spécialités.

### Les thèmes de recherche

**L'équipe de Théorie Spectrale et de Géométrie** est la plus fournie quoiqu'elle ait souffert du départ récent d'un collègue vers Grenoble, collègue non encore remplacé.

Elle comporte actuellement : un maître de conférences et trois professeurs. Le dernier, arrivé récemment (1986), ne semble pas encore parfaitement intégré pour l'instant compte tenu de sa spécialité un peu à l'écart des principaux axes de recherche de l'équipe. Il s'y ajoute un maître de conférences associé, spécialiste des variétés minimales.

Les autres membres permanents de l'équipe sont en poste à différents titres dans d'autres universités et poursuivent leur recherche sous la direction de certains des membres permanents déjà cités : trois sont docteurs d'Etat, un docteur de troisième cycle et une agrégée poursuit une thèse de troisième cycle.

L'équipe anime un des deux séminaires qui existent dans le laboratoire et qui sont organisés en commun avec Grenoble : il s'agit du séminaire de Théorie spectrale et Géométrie Chambéry-Grenoble qui se réunit tantôt dans une université, tantôt dans l'autre, en pratique le plus souvent à Grenoble.

Elle a de nombreuses publications qui, à l'exception de celles réalisées avant la venue de collègues à Chambéry, sont le fait de quelques individualités brillantes, en nombre réduit par de récents départs. Des résultats importants ont été obtenus (principal domaine de recherche : étude de la classe des variétés riemanniennes compactes dont la courbure de Ricci est minorée par une constante  $K$  et le diamètre majoré par une constante  $D$ ).

Cette équipe comprend à la fois des chercheurs très productifs et des enseignants qui consacrent avec enthousiasme beaucoup de temps à l'organisation du laboratoire et de journées scientifiques.

**L'équipe d'Analyse numérique** dirigée par un professeur de très bon niveau national dans le domaine des mathématiques appliquées pose problème dans la mesure où les quatre autres membres qui la composent (un professeur invité, un assistant et deux nouveaux titulaires d'une thèse) quittent l'université. Il est regrettable que cette équipe ne soit pas plus étoffée ; elle anime par ailleurs le second séminaire commun Chambéry - Grenoble (EDP non linéaires et méthodes numériques) et entretient des contacts fructueux avec l'équipe de géométrie.

**L'équipe de Logique** n'en est pas vraiment une puisqu'elle n'est composée que d'un seul professeur très bien intégré dans l'enseignement de la maîtrise d'ingénierie mathématiques alors que sa spécialité eut dû le conduire à une collaboration avec l'équipe d'informatique, ce que les relations mathématiques - informatique n'ont pas permis.



**L'équipe de Statistique** ne comporte pas d'enseignant-chercheur de rang A. Elle est dirigée par un maître de conférences qui publie, a des contacts avec l'industrie mais se sent visiblement isolé à Chambéry, ce qui pose le problème de l'existence de cette équipe.

**Les isolés du laboratoire** sont au nombre de cinq ; un des postes va être, par suite d'un départ à la retraite, perdu pour les mathématiques. Deux enseignants-chercheurs sont des associés dont les attaches avec la recherche se situent hors de l'université de Savoie.

De l'examen en détail, tant des équipes que des situations individuelles, **on peut, semble-t-il, dégager les conclusions suivantes** :

Les deux équipes les plus actives et les plus productives sont **celle de Géométrie et celle d'Analyse Numérique**, cela étant d'ailleurs surtout dû à la présence en leur sein, de deux personnalités remarquables. Ces deux équipes sont celles qui ont produit le plus de publications et de thèses. Elles animent chacune un séminaire très actif, où viennent fréquemment exposer des conférenciers français ou étrangers (8 au séminaire de Géométrie et 6 à celui d'Analyse Numérique en 1986). Elles sont bien reliées à l'extérieur, non seulement à Grenoble, mais aussi à Paris (Paris VI, Paris VII, Ecole Polytechnique). De plus elles ont entre elles une collaboration fructueuse qui est appelée à se développer. On peut dire qu'elles forment un pôle d'excellence. Mais ce pôle est fragile, et a besoin d'être consolidé.

La dispersion des spécialités individuelles s'oppose à la formation d'équipes suffisamment étoffées, et laisse certains collègues dans un isolement qui les décourage de la recherche ou les oblige à la faire ailleurs. Il faut espérer que les prochains recrutements (un poste de professeur et trois postes de maître de conférences au concours) permettront de remédier en partie à cette situation.

En ce qui concerne l'étoffement des équipes, celle qu'il faudrait viser à renforcer en toute priorité est celle **d'Analyse Numérique**, d'abord pour consolider le pôle d'excellence évoqué mais aussi pour une raison qui tient à la liaison recherche - enseignement. Une réalisation très positive du département de Mathématiques est, en effet, le second cycle d'Ingénierie Mathématique (LMIM) qui est le seul second cycle de mathématiques existant à Chambéry. Des collègues de différentes spécialités se sont investis dans cet enseignement, mais c'est l'Analyse Numérique des EDP qui en forme l'axe. L'existence d'une solide équipe d'enseignants-chercheurs dans ce domaine est donc une garantie essentielle de la qualité de cet enseignement.

Le relatif isolement des mathématiciens au sein de l'UER des Sciences s'est récemment manifesté par **le refus de s'intégrer dans le projet de l'Institut Savoisien des Sciences et Techniques**. Ce refus a été motivé par des raisons tenant à la **recherche**. Les mathématiciens étaient d'accord pour intégrer dans l'ISST leur second cycle d'**enseignement** qui, après modification, serait devenu une des filières ingénieurs. Mais, désireux de préserver leur autonomie en matière de recherche, ils ne souhaitaient pas intégrer le laboratoire au projet, ce qui les a conduits à s'en retirer.

Les relations avec l'industrie et avec le monde économique et social existent, mais restent assez limitées. Un contrat entre l'équipe d'Analyse numérique et Elf-Aquitaine vient à son terme, le responsable préférant provisoirement exploiter sur le plan scientifique les méthodes mises au point à l'occasion de ce contrat plutôt que de le renouveler.

D'une façon générale, les mathématiciens sont réticents à s'engager plus avant dans la voie des relations avec le monde économique par crainte que les prestations de services ne prennent le pas sur la recherche.

## Les moyens

**Secrétariat scientifique** : Le département dispose de deux secrétaires à mi-temps qui assurent toutes les tâches de secrétariat, tant administratif que pédagogique et scientifique (frappe des articles).

### Ressources budgétaires hors salaires

La ressource principale du laboratoire provient de la dotation ministérielle pour la recherche répartie par le conseil scientifique de l'Université. Elle est complétée par une subvention de l'Entente Régionale (départements de la Savoie et de la Haute-Savoie) qui constitue un apport non négligeable. Les relations avec le monde économique et social n'apportent pas de ressource budgétaire supplémentaire car il s'agit soit de contacts personnels, soit de prestations gratuites. Ces contacts sont d'ailleurs limités car l'emploi de ces ressources consiste essentiellement en invitations de conférenciers français et étrangers et en frais de déplacement à des colloques, et secondairement en l'achat de livres et de matériel.

L'organisation de colloques, les Journées Relativistes en mai 1987 par exemple, bénéficie de subventions spécifiques du CNRS, du MEN, du conseil scientifique de l'Université, du conseil général de la Savoie et de la mairie de Chambéry.

### Bibliothèque

Le laboratoire n'a pas de bibliothèque propre. Il complète les ressources de la Bibliothèque Universitaire en achetant de temps en temps des livres sur son propre budget ; ces livres sont, le plus souvent, répartis dans les bureaux des collègues en fonction de leur spécialité. Les abonnements aux revues sont pris en charge par la B.U.

### Moyens de calcul

Le département dispose de quelques micro-ordinateurs qui sont partiellement utilisés pour la recherche, mais aussi pour l'administration et la préparation des cours. Les mathématiciens ont également accès au Mini-6 de l'Université, sur lequel ils disposent d'heures gratuites d'utilisation. Les chercheurs des équipes d'analyse numérique et de statistique ont un recours aisé au Centre Interuniversitaire de Calcul de Grenoble, qui possède des logiciels spécialisés.

## H.3 - L'ENSEIGNEMENT

D'une manière générale :

Les mathématiciens n'interviennent qu'en formation initiale et pas en formation continue.

Les mathématiciens font dans l'ensemble peu d'heures complémentaires (en moyenne, dans l'année, 20 h équivalent TD par personne, soit 10% d'un service statutaire). Les plus productifs en recherche n'en font pratiquement pas. Le maximum constaté est de 40% d'un service statutaire.

Le reproche souvent fait aux mathématiciens de ne pas fournir assez de prestations d'enseignement de mathématiques en dehors des formations qui les concernent directement sauf dans la MST "Air et Eau" et en première année de la MST "Bâtiment", pourrait paraître justifié au vu des chiffres. Le total des heures de mathématiques nécessaires étant de 3 440 h équivalent TD, 3 070 sont prévues pour être assurées par les enseignants actuellement en poste, ce qui laisse un déficit de 370 h, dont 96 toutefois seront encore assurées sur service par le successeur de l'actuel professeur invité au second semestre. Cela laisse un déficit de 274 h, soit 8% du total, à assurer par des vacataires. Etant donné qu'il y a 15 postes en mathématiques, les mathématiciens assurent

sur heures complémentaires un peu plus de la moitié des heures nécessaires qui excèdent le potentiel dans la discipline. En particulier ils assurent la quasi-totalité des heures de mathématiques nécessaires dans les DEUG A, B et SET.

Les 3 440 heures nécessaires correspondant à 18 postes, et les mathématiques n'en ayant que 15, la discipline est sous-encadrée suivant les normes actuelles (toutes les formations prises en compte dans le calcul précédent sont des formations habilitées). Ce sous-encadrement va s'aggraver l'an prochain en raison du départ signalé précédemment.

### **Le premier cycle**

L'UER des Sciences assure 4 DEUG A, B, SET et le DEUG de Géographie. L'Université a procédé à une réforme partielle des DEUG en 1986 qui n'a pas touché le DEUG de Géographie qui reste à part.

En première année, des passerelles existent entre les trois DEUG A, B et SET, l'étudiant pouvant se réorienter au second semestre à la suite de tests qui ont lieu à la fin du premier trimestre. Depuis la rentrée 87, les trois DEUG fonctionnent sur l'ensemble des deux années : en première année, 4 groupes de TD en DEUG A, 6 en DEUG B et 2 en DEUG SET ; en deuxième année, 3 groupes en DEUG A (pour le tronc commun, ultérieurement deux sont prévus en option mathématiques et informatique), 5 en DEUG B et 1 en DEUG SET.

Une originalité de la réforme des DEUG telle qu'elle a été réalisée à Chambéry est la mise en place d'une formation spéciale aux deuxième et troisième trimestres de la première année, à l'intention des étudiants en difficulté. Il ne s'agit pas seulement d'enseignements de soutien, mais bien de l'organisation du DEUG en trois ans. Cette formation, appelée AESU (Adaptation à l'Enseignement Supérieur Universitaire) ne permet donc pas l'accès en deuxième année, mais permet de réintégrer la première année du cycle normal avec de meilleures chances de succès (en quelque sorte, c'est la première année universitaire qui est organisée sur deux ans). Pour les étudiants qui renoncent à poursuivre leur DEUG, cette formation est sanctionnée par un diplôme d'Université, le Certificat d'Adaptation à l'Enseignement Supérieur Universitaire (CAESU). Si la création de l'AESU est sans doute une bonne initiative pédagogique dans le cadre du DEUG en trois ans, l'utilité du CAESU en soi paraît assez problématique, son intitulé revêtant de surcroît un caractère paradoxal.

En Mathématiques, le programme du DEUG A présente l'originalité de comporter en deuxième année (dans l'option mathématiques et informatique) les fonctions de variable complexe jusqu'au théorème des résidus inclus, et la transformation de Laplace, choses que d'ordinaire on met plutôt en second cycle, mais cela permet de faire de la place en licence pour des matières qui sont plus directement liées au projet de formation du second cycle LMIM. Une autre originalité, dans la même option, est que chaque étudiant a à concevoir un projet, allant jusqu'à la préparation au moins théorique de la mise en oeuvre sur ordinateur.

Il est à noter que tous les enseignants de rang magistral interviennent dans les DEUG (y compris dans les DEUG B et SET) : on n'observe aucune tendance de leur part à se cantonner dans les seconds cycles et à laisser le poids des premiers cycles retomber sur les collèges B.

### **Le second cycle**

L'unique second cycle, à base mathématique, existant à Chambéry est constitué d'une licence et d'une maîtrise d'Ingénierie Mathématiques (LMIM). C'est une formation originale qui a été mise en place en 1984 pour la licence et en 1985 pour la maîtrise. Elle a pour but "la formation en deux années de spécialistes capables de suivre l'étude d'un projet depuis son élaboration théorique (en particulier choix du modèle mathématique et choix des algorithmes) jusqu'à son

traitement informatique". La part des mathématiques théoriques est d'environ 50% dans chacune des deux années, celle de l'informatique de 30% en licence et de 20% en maîtrise. Le programme de mathématiques est orienté vers l'analyse numérique des équations différentielles et aux dérivées partielles et vers la statistique appliquée, mais sans spécialisation excessive (la licence commence par donner une bonne formation de base en Analyse).

Ce qui fait surtout l'originalité de la formation, ce sont les "cas réels" qui occupent chaque année 180 h : partant d'un problème physique, on montre comment il peut être traduit par un modèle mathématique, puis on apprend à le résoudre jusqu'au traitement informatique inclus. La formation vise moins à apprendre des algorithmes qu'à réfléchir de façon critique sur leurs conditions d'application, de manière à pouvoir les adapter ou les améliorer. La maîtrise comporte un stage de deux mois en entreprise, au cours duquel l'étudiant doit résoudre un problème en utilisant en particulier la méthodologie acquise sur les cas réels ; ce stage donne lieu à un mémoire.

C'est une formation à petit effectif : il y avait 8 étudiants en licence en octobre 84, et il y avait en 86-87, 14 étudiants en licence et 8 en maîtrise. L'admission se fait sur dossier et entretien. La plupart des étudiants viennent du DEUG A local, mais certaines équivalences sont admises. On attache autant d'importance à la motivation qu'aux résultats antérieurs. L'obtention de la licence donne accès de droit à la maîtrise, mais cette obtention n'est pas très facile (8 sur 14 en 87). Parmi les maîtres des années antérieures, plusieurs ont poursuivi leur études en faisant un DEA (Grenoble, Lyon, Orsay), d'autres ont été embauchés dans l'industrie. Il est encore trop tôt et le nombre des diplômés est encore trop faible pour qu'on puisse tirer des conclusions significatives sur les débouchés, mais les éléments disponibles donnent du moins une impression favorable.

En ce qui concerne les moyens, la LMIM a bénéficié au début de crédits exceptionnels (65 KF du conseil général pour l'ouverture de la licence et autant pour celle de la maîtrise ; 90 KF du MEN au titre de l'équipement des maîtrises). Ces crédits ont permis d'acheter 5 micro-ordinateurs qui sont exclusivement utilisés pour l'enseignement et auxquels les étudiants ont accès en libre service à certaines heures. Actuellement, la LMIM ne vit plus que des crédits de fonctionnement, relativement justes, que lui alloue l'Université.

D'un entretien avec les étudiants de licence ainsi qu'avec ceux de maîtrise, il ressort qu'ils sont intéressés par ce qu'ils font, et en particulier par les cas réels. Ceux de licence ne voient pas toujours l'intérêt de certaines notions de mathématiques théoriques, ceux de maîtrise le voient mieux. Ils ont des avis partagés sur l'équilibre mathématiques/informatique : certains souhaiteraient plus d'informatique, d'autres trouvent l'équilibre satisfaisant.

Signalons enfin que la maîtrise a beaucoup contribué à rapprocher des collègues de spécialités très éloignées. Malheureusement, cet effet reste limité à quelques-uns, car seul un petit nombre des enseignants intervient en deuxième cycle, surtout (mais pas exclusivement) des collègues A.

Il semble tout de même, en conclusion, qu'il s'agit d'une excellente formation dont on ne peut que souhaiter le développement. Elle ne fait pas concurrence à d'autres formations proches géographiquement et constitue une originalité de l'Université et un "créneau" que celle-ci doit tenir.

### **Le troisième cycle**

Malgré les difficultés de recrutement des étudiants de doctorat, liées en particulier à l'absence de DEA, les mathématiciens n'envisagent pas, pour l'instant, la création d'un DEA mais ont l'intention de demander l'habilitation d'un DESS qui serait le prolongement de la MIM. Ce projet n'a pas été retenu cette année par le Conseil d'Université mais les mathématiciens le présenteront de nouveau l'an prochain avec, espèrent-ils, de meilleures chances de succès.

**Il semble que la création de ce DESS serait opportune.** Le fait que parmi les titulaires de la MIM plusieurs soient allés poursuivre des études de troisième cycle ailleurs suggère que cette création répondrait à une demande. La perspective de pouvoir faire un troisième cycle sur place retiendrait peut-être à Chambéry certains des diplômés du DEUG A parmi les meilleurs, qui actuellement vont à Grenoble pour le deuxième cycle. Enfin, l'Université aurait intérêt à consolider ce "créneau" qu'elle occupe déjà au niveau régional avec la MIM.

#### H.4 - CONCLUSION

Bien qu'on emploie l'expression de "département de Mathématiques". il n'y a pas de structure statutaire qui regroupe l'ensemble des activités concernant les mathématiques, enseignement et recherche. **La seule structure statutaire est le laboratoire de Mathématiques théoriques et pratiques**, à l'intérieur de l'UER des Sciences.

Il existe cependant à Jacob-Bellecombette un secteur des mathématiques nettement individualisé, où sont réunis les bureaux des enseignants-chercheurs et un secrétariat. Les quinze enseignants-chercheurs se partagent sept bureaux, et il y a une petite salle supplémentaire qui ne peut servir de bureau, mais où l'on a placé un des micro-ordinateurs, un autre étant au secrétariat et le troisième dans un bureau d'enseignant. La surface utile des sept bureaux et du secrétariat-bibliothèque est de 157 m<sup>2</sup>, soit un peu plus de 10 m<sup>2</sup> par poste d'enseignant-chercheur. Il n'y a pas de salle pour les séminaires et autres réunions.

Cette situation devrait s'améliorer avec le transfert au Bourget-du-Lac, où le conseil d'UER a prévu d'attribuer 800 m<sup>2</sup> aux mathématiques. Il deviendrait alors possible d'avoir un bureau par poste, un secrétariat, une bibliothèque, une salle de séminaires et une salle de machines.

Les mathématiciens ont le sentiment très vif de leur unité mais il est indispensable que leurs relations avec le reste de l'Université surmontent les difficultés qu'elles connaissent.

De la part de l'Université cela demande un effort pour reconnaître la spécificité des mathématiciens ; pour apprécier la difficulté, plus grande peut-être que dans d'autres disciplines, d'accéder à une pleine indépendance vis-à-vis de Grenoble ; pour reconnaître et pour encourager les contributions qu'ils apportent malgré cela à l'originalité de l'Université de Savoie.

De la part des mathématiciens, cela demande un effort pour sortir d'une réserve tout de même un peu excessive, quoique les motifs en soient en partie légitimes. Les mathématiciens sont avant tout soucieux de préserver la qualité de leur recherche, et ils ont raison. Mais cela dépend avant tout d'eux-mêmes, de leur capacité à augmenter leur cohérence dans ce domaine par des recrutements judicieux.



## LA PHYSIQUE, LA CHIMIE ET L'ENVIRONNEMENT

Indépendamment de la réflexion portant sur des problèmes généraux de l'Université, examinés avec les responsables de composantes par l'ensemble des experts du secteur scientifique, réflexions intégrées dans le rapport général, l'expertise présentée ici a porté principalement sur :

- les formations de 2e et 3e cycles de physique et de chimie,
- les laboratoires sur lesquels elles s'appuient.

### I.1 - LA RECHERCHE EN CHIMIE ET INGENIERIE DE L'ENVIRONNEMENT

#### Les laboratoires

Quatre laboratoires se sont regroupés pour demander, et obtenir en 1987, une équipe recommandée: **Chimie et Ingénierie de l'environnement**

- Mécanique des fluides (dont le responsable est parti depuis à Marseille) ;
- Génie des procédés (créé en octobre 1984) ;
- Photochimie (créé en octobre 1983) ;
- Spectro-moléculaire, chimie analytique et traitement des eaux (créé en 1970).

L'ensemble compte environ 12 permanents, un encadrement technique satisfaisant (8 ATOS), un crédit total annuel de 1,2 MF dont 0,2 MF de crédits de base et 1 MF de contrats (EPR, ministères divers). Il participe à des actions CNRS (GRECO 49 : échange de matière continent - océan via l'atmosphère, ARC 1979 : réacteur fluidisé triphasique (PIRSEM) - ATP PIREN : environnement atmosphérique régional).

Ce regroupement est positif et en bonne relation avec la formation DEUG, MST, DEA. En contrepartie les charges d'enseignement sont assez lourdes. Il n'y a pas de personnel CNRS et sans doute des difficultés pour faire une demande d'association au CNRS du fait de l'éclatement des thèmes sur plusieurs secteurs (SPI, Chimie).

Les collaborations avec le monde industriel sont importantes comme en témoigne le volume des contrats et le fait que le nombre de rapports scientifiques est presque aussi élevé que le nombre de publications dans des revues internationales (une vingtaine sur 4 ans). Les collaborations sont importantes aussi avec différents pays, notamment l'Algérie (qualité des eaux, travaux d'opto-acoustique sur des cristaux moléculaires).

Au total, il s'agit d'une activité très liée aux enseignements de la MST et du DEA et aux applications de la chimie aux problèmes d'environnement (9 missions d'expertises à l'étranger).

Sommairement, les axes de recherche sont les suivants :

#### - Spectroscopie moléculaire, Chimie analytique et traitement des eaux

Il s'agit du laboratoire le plus ancien du groupe et qui dispose de la meilleure infrastructure. On compte de 1983 à 1986 : 14 publications, 1 thèse, 9 rapports de fin de contrats.

Ses trois orientations sont les suivantes :

- . identification et dosage automatique des hydrocarbures aromatiques polycycliques condensés (HAP). Recherche et identification des HAP dans les eaux, les sédiments et les aérosols par spectrofluorescence haute résolution ;

- . mise au point de nouveaux capteurs et de techniques rapides de détermination des matières oxydables dans la pollution des eaux basées sur l'absorpsiométrie UV ou visible ;
- . environnement : étude des polyacrylamides rétenteurs d'eau comme agents d'épuration des solutions ioniques et programmes pluridisciplinaires avec d'autres laboratoires.

#### - **Photochimie**

Le laboratoire a été ouvert en 1983 et a accueilli son premier élève de DEA en 1985. Son responsable est un enseignant-chercheur issu du CENG, chimiste organicien.

L'équipement est assez important, généralement de récupération, (spectrophotométrie de fluorescence, infra-rouge et Raman) qui devrait permettre d'obtenir rapidement des résultats dans les axes choisis :

- . adsorption de microcristaux, de composés organiques à caractère aromatique (HAP) par les argiles, étudiée à l'aide des propriétés d'absorption et d'émission lumineuse de molécules sondes.
- . adsorption d'HAP solubilisés en utilisant des argiles modifiés à l'état flaculé, étudiée à l'aide de la fluorescence des molécules adsorbées.

Cinq articles depuis 1983 sur les anciens thèmes développés au CENG, un article en cours sur les nouveaux thèmes. Deux nouvelles thèses en cours.

#### - **Génie des procédés**

Il favorise deux axes de recherche, caractérisés par l'échelle des installations (50 litres) et des collaborations avec l'industrie (réalisation d'un compteur débitmètre pour microdébit) :

- . étude d'un fermenteur méthanique à lit fluidisé en vue de réduire la pollution d'industries agro-alimentaires ;
- . étude hydrodynamique de réacteurs à lits fluidisés gaz - liquide - solide fonctionnant à contre courant.

Une publication, une thèse.

### **La MST air et eau**

Créée en 1975, elle sort actuellement environ 30 étudiants par an. Environ 250 anciens élèves sont regroupés dans une fédération active.

Une enquête sur les anciens élèves montre que de moins en moins d'étudiants cherchent un emploi avec la MST seule (bac + 4). Vingt étudiants se dirigent vers un DEA, à Chambéry (6) ou ailleurs. Cette nécessité d'une formation plus longue (bac + 5 au moins) plaide pour la transformation en diplôme d'ingénieur. C'est aussi la raison de l'existence d'une troisième année post-maîtrise d'"Expert en Prévention et Traitement des Nuisances" où peuvent s'inscrire (simultanément à un DEA) les étudiants titulaires de la MST avec mention. En plus du stage de DEA, cette année se caractérise par un stage industriel de 4 mois.

Les étudiants rencontrés sont très satisfaits de cette formation et marquent un esprit de corps sympathique (connaissance des débouchés et en particulier de la corrélation importante : 58 % entre les études de la MST et l'activité professionnelle des anciens).



## **Le DEA de chimie de la pollution et physique de l'atmosphère**

Il est co-habilité avec Paris VII où se déroule le tronc commun (60 h) ; l'option régionale porte sur l'impact du relief sur la dynamique (40 h sur 100 h) et la physico-chimie de l'atmosphère. En 1987-1988 environ 25 étudiants y participaient dont 7 issus de Chambéry (6 provenant de la MST Air et Eau). L'enseignement est bien couplé avec les laboratoires regroupés dans l'unité nouvellement recommandée "Chimie et Ingénierie de l'Environnement".

### **I.2 - LE LABORATOIRE DE STRUCTURE DE LA MATIERE**

Implanté dans l'IUT même, huit enseignants-chercheurs de l'IUT d'Annecy y travaillent. Il est équipé d'instruments classiques de radiocristallographie (diffractomètre automatique 4 cercles, chambres diverses, microscope à balayage) et de moyens informatiques importants ; il bénéficie en outre de la logistique informatique du LAPP (laboratoire de Physique des Particules, laboratoire propre du CNRS).

**La recherche** : détermination des structures de composés magnétiques en collaboration avec divers laboratoires notamment avec le laboratoire Louis Néel de Grenoble : Néodyme - Fer - Bore et composés quaternaires dans le but d'améliorer les performances des aimants permanents. On doit noter la possibilité intéressante d'effectuer sur place la synthèse des matériaux étudiés en utilisant un four à arc.

Le laboratoire a bénéficié de 100 kF de crédits de base en 1986 et 120 kF de contrats sur 4 ans. On compte 21 publications depuis 1984, un bon niveau compte tenu des surcharges importantes en enseignement à l'IUT (40 % en heures complémentaires) et en administration (directions de l'IUT et de l'Université).

Il y a toutefois deux points faibles :

- le manque de techniciens ; on voit mal dans ce cas comment les moyens mi-lourds acquis peuvent effectivement bénéficier en service aux entreprises régionales, l'EPR ayant participé au financement. Cette difficulté s'ajoute à celle que constitue l'importance des heures complémentaires assurées par les enseignants ;
- le manque de recrutement local de jeunes étudiants de DEA. Bien qu'habilité à accueillir des étudiants du DEA Matériaux de Grenoble, il n'a pu jusqu'ici y parvenir par manque d'allocations de recherches à offrir.

### **I.3 - DEA PHYSIQUE NUCLEAIRE (Grenoble) ET DES PARTICULES (Annecy)**

Le tronc commun se déroule à Grenoble au premier semestre. L'option physique des particules se déroule à Annecy. Une douzaine d'étudiants sont équi-répartis entre les deux options et tous souhaitent élargir la base régionale, voire nationale du recrutement.

### **I.4 - RELATIONS UNIVERSITE DE SAVOIE / LAPP**

Le laboratoire d'Annecy Le Vieux de Physique des Particules, LAPP, est un gros laboratoire du CNRS qui dépend directement de l'IN2P3 et comporte 44 chercheurs dont 40 du CNRS et 66 ITA, tous du CNRS. L'activité du laboratoire est principalement tournée vers la Physique des particules avec des expériences préparées à Annecy et montées au CERN à Genève.

Trois enseignants-chercheurs du LAPP sont rattachés à l'Université de Savoie (2 professeurs et 1 maître de conférences). Le directeur du LAPP fait partie du conseil scientifique de l'Université et il existe une convention entre les deux organismes. L'élargissement, souhaitable, des relations passe par l'affichage de postes dans la section concernée du CNU (27e). Cette politique permettrait, par exemple, de stabiliser quelques assistants normaliens formés au LAPP, mais elle se heurte à la faible représentativité des physiciens concernés dans les instances de choix de l'Université.

## LES SCIENCES DE LA TERRE ET DE LA VIE

### J.1 - REMARQUES GENERALES

Quatre structures de formation et de recherche en relation plus ou moins étroite, notamment au niveau des enseignements dispensés, sont décrites ici. Quelques remarques préalables doivent être faites :

- Les disciplines naturalistes auxquelles on associe ici géophysique et géographie physique, ne comptent pas encore d'équipes associées au CNRS : jeunesse de l'établissement ? Orientation technologique très marquée ? Voisinage de grandes universités ? Plusieurs causes concourent sans doute à cet état de fait.
- Comme dans toutes les jeunes universités, les enseignants sont fortement sollicités non seulement pour des tâches d'enseignement, lourdes et très variées, mais aussi par des tâches d'administration et de gestion. Ils constatent avec amertume que souvent ces derniers éléments ne sont pas pris en compte dans l'évolution de leur carrière. Ces activités ne peuvent pas ne pas avoir d'incidence sur la recherche. Notons que les enseignants de géologie assurent la totalité de la charge à distribuer (97 %) avec un service moyen de 176 heures équivalent TD par personne (200 heures à partir de 87/88) ; ceux de géophysique assurent 100 % de l'enseignement de géophysique avec un service moyen par enseignant de 102 heures seulement ; ceux d'écologie assurent la totalité de l'enseignement avec une charge par personne de 212 heures ; enfin la géographie n'assure que 30 % de l'enseignement de la discipline mais la charge est cependant de 245 heures par personne.

### J.2 - LE LABORATOIRE DE GEOLOGIE

Le laboratoire de Géologie, équipe recommandée (B \*), regroupe tous les enseignants-chercheurs de la spécialité. La restructuration des Sciences à l'occasion de son transfert sur le site du Bourget prévoit la fédération de la Géologie, de la Géophysique et de la Géographie physique au sein d'un **département de Géosciences**. L'ensemble, auquel s'ajoute l'Ecologie formera **l'Institut Savoisien de la Montagne**.

Le laboratoire compte actuellement 8 enseignants-chercheurs (3 professeurs et 5 maîtres de conférences ; 1 poste de professeur est à pourvoir) et 4 étudiants préparant des thèses.

#### Les thèmes de recherche :

- **Géologie structurale et Paléogéographie** des chaînes alpines, dans trois domaines géographiques :
  - . les Alpes occidentales franco-italiennes,
  - . les chaînes d'Amérique du Nord (Mexique et Sud des USA),
  - . l'Indonésie avec l'étude de la genèse des bassins en domaine de collisions, de subduction.
- **Le quaternaire périalpin**, vu sous l'aspect dynamique de l'évolution des vallées et des systèmes hydrogéologiques.

### - Déformations et métamorphismes varisques.

La plus grande partie de l'équipe travaille sur le thème 1. Le thème 3 correspond à l'arrivée récente (1986) d'un professeur. L'activité du laboratoire se porte à terre (analyse des chaînes de montagnes du cycle alpin et varisque) comme en mer (structures des marges actives convergentes).

A côté de la géologie fondamentale s'est développé un pôle d'activité de géologie appliquée, ayant trait notamment à l'environnement de la montagne : eau, matériaux... On envisage le développement de ce thème en associant les outils de la géophysique et de l'informatique.

**Les collaborations nationales et internationales** sont intenses :

- par l'intermédiaire du CNRS-INSU (Institut des Sciences de l'Univers) au sein des grands programmes nationaux : ECORS sur le profil Alpes, IFREMER - Tour du monde en bateau océanographique Charcot, campagnes LEG, POP2, Seamat et Seacarit. L'équipe contracte également avec des organismes nationaux de recherche appliquée comme le BRGM (cartes géologiques), L'IFP, la SNEAP, BP France, EURAFREP ;
- relations très actives avec l'Institut de Géologie de l'UNAM au Mexique et l'IZA de Géologie de Bandung en Indonésie ;
- des contrats de recherche avec plusieurs partenaires régionaux privilégiés : les deux départements de Savoie, les DDA des deux Savoie.

Une activité non négligeable est d'assurer la visite et des stages de chercheurs étrangers dans les Alpes (américains, canadiens, mexicains, soviétiques, polonais).

**Les moyens** dont dispose le laboratoire sont les suivants :

- 3 personnels techniques dont 1 ingénieur d'étude CNRS,
- un financement régulier du MEN (l'équipe est B1\*), du CNRS (crédits spécifiques), des contrats récurrents, complétés par des actions contractuelles (ordre de grandeur annuel 350 kF). Les moyens sont mis en oeuvre dans une surface de 250 m<sup>2</sup> dont l'accroissement est prévu dans le cadre du développement du Bourget du Lac.

Le taux de publication est très honorable : les chercheurs participent chacun à plus d'un article annuel dans des revues à comité de lecture (il est vrai que les auteurs y sont nombreux). La participation aux congrès et colloques est importante. Le laboratoire produit en moyenne trois thèses par an.

**En conclusion, les activités** du laboratoire sont bien équilibrées entre les actions internationales et les interventions régionales. La participation à la formation par la recherche est notable. Deux inquiétudes pourraient être formulées :

- les difficultés de recrutement de 3e cycle : le laboratoire envisage sa participation à un DEA de géologie commun à plusieurs établissements ;
- les risques de dispersion thématique qui pourraient apparaître à l'occasion de recrutements récents ou futurs doivent être maîtrisés.

Les perspectives de l'Institut Savoisien de la Montagne sont en revanche perçues comme très positives.

### **J.3 - LE LABORATOIRE D'INSTRUMENTATION GEOPHYSIQUE**

Le laboratoire de Géophysique est un laboratoire de création récente (1984) établi sur un créneau d'activité de recherche très intéressant. Il vient de bénéficier d'une recommandation (B1\*) en s'associant à la géologie. Il regroupe trois enseignants-chercheurs permanents (1 professeur, 3 maîtres de conférences et 1 assistant), quelques personnels techniques (dont 1 ingénieur 3A).

Le laboratoire a pour idée directrice de mener conjointement ses activités dans deux domaines bien distincts :

- la recherche en géophysique interne ;
- l'instrumentation microélectronique et microinformatique et les techniques de traitement du signal.

#### **Les activités de recherche :**

- prospection géophysique de zones à potentialités hydrogéologiques, géothermiques et minières ;
- développement d'un appareillage spécifique pour la surveillance et la prédiction des risques naturels ;
- étude de la morphologie interne des édifices volcaniques par les méthodes électriques et électromagnétiques ;
- application des méthodes de télédétection satellitaire à l'étude de la surveillance volcanologique.

Parmi les réalisations, on notera quelques capteurs spécifiques à la prévision des risques volcaniques et la construction de systèmes de transmission de données (équipement d'un volcan au Nicaragua, par exemple).

Huit missions ont été faites : Nicaragua, Italie, Réunion, Grèce, de 1984 à 1987. Une collaboration a été engagée avec le département de Géosciences de l'Université des Açores (Sao Miguel), et avec l'Université d'Athènes.

#### **Les relations avec l'industrie**

Parmi les contrats, plusieurs concernent des entreprises implantées en région grenobloise dont la compagnie ALSTHOM. L'opportunité de dépôt d'un brevet est étudiée par l'ANVAR. Un contrat portant sur les potentialités de la télédétection appliquées à l'état physique de la neige est à l'étude avec une entreprise de Chambéry.

#### **Les moyens**

En 1986, le laboratoire a bénéficié de 700 kF de soutiens divers (MEN, CNRS, contrats) qui représentent des moyens non négligeables. Un accroissement des personnels chercheurs est souhaité par le responsable.

En ce qui concerne les publications des trois enseignants-chercheurs permanents, on notera que l'un d'entre eux n'a pas publié ces quatre dernières années, les deux autres ayant en revanche en moyenne annuelle sur 4 ans, 5 articles de bon niveau dans des revues à Comité de lecture et 9 dans d'autres.

### **Conclusion**

La majeure partie de l'énergie du laboratoire est consacrée à la recherche : une grande partie porte sur l'instrumentation et a un caractère appliqué évident. Dans cette mesure, la présence de cette équipe au sein d'un Institut Savoisien de la Montagne avec des naturalistes peut se justifier. Toutefois, seule une participation active à la formation, notamment dans la MST "Montagne", permettra de réaliser une réelle intégration de la discipline dans le cursus des étudiants.

### **J.4 - LE LABORATOIRE DE GEOGRAPHIE PHYSIQUE**

Le laboratoire, précédemment dépendant de la Faculté des Lettres, s'en est séparé et est entré en juin 1986 au sein de la Faculté des Sciences. Il forme l'une des trois composantes du département de Géosciences.

Il s'agit d'une très petite équipe limitée à trois enseignants-chercheurs de même spécialité, la géographie physique, sans cadre A, ce qui explique le rattachement possible au Géosciences, en liaison forte avec Grenoble. Deux enseignants sont agrégés et deux titulaires d'une thèse de 3e cycle ; l'un d'entre eux soutiendra sa thèse d'Etat en 1988.

Rassemblée maintenant sur le site du Bourget du Lac (45 m<sup>2</sup>), sans techniciens et avec des moyens financiers modestes (10 à 30 kF pour la recherche), l'équipe oriente ses travaux autour de **deux axes principaux** :

- d'une part, les travaux de fin de thèse :

. Analyse des paysages dans le Sud de l'Inde ; géomorphologie dynamique et climatique en pays de savane (lutte antiérosive au Burkina Faso) ; neige et avalanches dans les Alpes du Nord,

- d'autre part, on note l'amorce de recherches régionales nouvelles dans les Alpes : paysages forestiers, hydrologie des bassins versants.

Un seul des trois enseignants a une activité de recherche qui se traduit par des publications dans des revues avec comité de lecture.

### **Conclusion**

L'état de recherche étant embryonnaire, en particulier compte tenu de l'absence totale de soutien technique, il est conseillé de resserrer les liens avec les équipes de recherche proches ou de mêmes affinités. De réelles potentialités existent, en effet, qui pourraient être utilisées, notamment dans le cadre de l'intégration nouvelle du laboratoire au sein du département de Géosciences.

**Il appartient enfin à l'Université de se déterminer face à la géographie.** Si elle estime cette discipline indispensable à sa politique de développement, et cela semble être le cas (place de la géographie dans la nouvelle MST "Montagne"), elle doit lui attribuer les moyens élémentaires de fonctionnement. Pour cela il est nécessaire d'étoffer cette équipe.

Pourquoi également, ne pas faire bénéficier la géographie du personnel ATOS du département de Géosciences ?

## J.5 - LE LABORATOIRE D'ÉCOLOGIE

Le laboratoire d'Ecologie, formation recommandée (B1\*), regroupe tous les biologistes de la Faculté des Sciences. Il se divise en deux équipes en fonction des thèmes de recherche : la première s'intéresse aux communautés aquatiques, la seconde aux groupements forestiers (elle est rattachée à l'UA 242 "Ecologie et Biogéographie des grands systèmes montagneux" de Grenoble).

La restructuration du secteur scientifique sur le campus du Bourget prévoit l'intégration du laboratoire d'Ecologie à ceux de Géologie, Géophysique et Géographie au sein de **l'Institut Savoisien de la Montagne**.

Le potentiel de recherche comprend 3 professeurs, 3 maîtres de conférences, 3 assistants et 4 thésards de 3e cycle. Sur les 9 enseignants-chercheurs, il y a 5 docteurs d'Etat et 4 docteurs de 3e cycle auxquels sont associés 3 ATOS et 1 ITA CNRS.

### Les thèmes

L'objectif commun du laboratoire est l'analyse des mécanismes biologiques jouant sur le fonctionnement et l'évolution de peuplements **en région de montagne**. Ces mécanismes sont analysés au regard des causes de perturbations qui menacent la pérennité des peuplements. Les recherches ont lieu **in situ** et en laboratoire.

Deux domaines sont intéressés :

- les communautés aquatiques et les zones humides ;
- les groupements forestiers d'altitude, la pédologie biologique.

Les chercheurs ont participé à plusieurs actions du PIREN (CNRS) (aménagement haute montagne, les dombes, santé, environnement).

Les activités de recherche appliquées sont assez nombreuses. Elles soulignent la bonne intégration dans le tissu régional : Office National de la Chasse, ONF, Parc National de la Vanoise, des Ecrins, Agence de Bassin Rhône - Méditerranée, Ministère de l'Environnement, Centre National de la Recherche Forestière ...

### L'activité

Disposant de 400 m<sup>2</sup> et d'un financement global annuel d'environ 350 kF, le laboratoire fait preuve en matière de publications, d'une activité moyenne tout à fait honorable (une dizaine de publications par an dont 3/4 dans des revues à comité de lecture), avec néanmoins une forte disparité (ces dernières années un enseignant-chercheur n'a pas publié, 5 enseignants-chercheurs n'ont pas publié dans des revues à comité de lecture).

Il est difficile d'apprécier si la partie des membres qui n'a pas d'activité de recherche notable compense cette faiblesse par une plus grande activité dans les autres domaines (le volume de l'enseignement assuré est en tout état de cause sensiblement le même pour tous, il n'y a donc pas modulation...).

Enfin, on notera le dynamisme de jeunes maîtres de conférences, très actifs au niveau de la recherche, docteurs d'Etat depuis peu ou en passe de l'être. Il y a donc là, possibilité d'un renforcement des cadres A. Le laboratoire est donc en état de bon équilibre sous réserve que des tendances centrifuges ne l'affecte pas.

### **Conclusion**

La situation de l'équipe d'Ecologie et ses résultats dans le contexte de la discipline au niveau universitaire français sont très positifs. Parfaitement adaptée par ses activités de recherche aux filières de formation choisies par l'Université (la MST Montagne notamment), elle mène des activités de recherche en très bonne relation avec l'activité régionale. Il importe donc que l'Université maintienne et surtout développe une activité axée sur l'écologie en harmonie avec l'Université-mère de Grenoble qui ne devrait pas prendre ombrage d'un fort développement de l'écologie montagnarde à l'Université de Savoie.

Le présent rapport ne donne pas d'indication sur les activités d'enseignement qui sont traitées ailleurs. Il serait cependant important d'indiquer ici les volumes des charges d'enseignement qui conditionnent à l'évidence les potentialités (au moins en temps disponibles) de la recherche.



**LE COMMENTAIRE DU PRESIDENT DE L'UNIVERSITE DE SAVOIE**



# UNIVERSITE DE SAVOIE

## Le commentaire du Président

Il n'entre certes pas dans les intentions du Président de "répondre" aux évaluations - d'ailleurs sollicitées - d'experts dont il a pu apprécier tout à la fois la bienveillance et l'acuité de vision.

Qu'il soit cependant permis au "patron" d'une jeune "entreprise", dont le dynamisme et la rapide croissance ont pu laisser subsister quelques zones d'ombres ou secteurs encore fragiles, d'exprimer son sentiment - partiel, partial, mais volontaire et passionné - sur quelques points auxquels un observateur extérieur peut, fort légitimement, être moins sensible.

### La croissance

L'Université de Savoie connaît toujours une phase de développement rapide, dans ses deux implantations savoyardes.

Ainsi, depuis la rentrée 1980,

- de nouvelles habilitations ont été acquises :

- 5 en premier cycle
- 12 en second cycle, avec un effort significatif vers les filières technologiques (MST Micro-Informatique Industrielle, Productique appliquées aux industries mécaniques, Sciences de la terre et de la vie appliquée aux milieux de montagne) et professionnalisées (MST trilingue de management et marketing de l'hôtellerie et des hébergements de loisirs)
- 6 en troisième cycle

- le nombre des étudiants inscrits

est passé de 2 512 à 4536  
soit une augmentation de 81%, 10% par an  
augmentation qui devrait ne pas se ralentir, on y reviendra, et conduire à 6 000 étudiants à l'horizon 1990

- le nombre d'enseignants

a augmenté également, quoique moins vite en pourcentage, pour passer de 138 à 209,  
soit une moyenne de 9 postes par an.

Cependant, cette augmentation du nombre des enseignants et des effectifs ne prend tout son sens que si l'on considère, dans le même temps, le développement de l'effort de recherche et la qualité des recrutements.

### L'effort de Recherche

Par rapport au "Centre Universitaire", l'Université de Savoie a effectué un important effort de regroupement de ses chercheurs au sein d'équipes structurées et de qualité.

Ce qu'a reconnu la Mission Scientifique des enseignements supérieurs en accordant - pour le plan 1987-1990 - sa recommandation à quatre nouveaux laboratoires, qui viennent s'ajouter aux six déjà recommandés en 1983.

L'Université de Savoie ne connaît pas de "turbo-prof (le Conseil Scientifique impose une résidence soit chambérienne soit annécienne) et les universitaires cooptés ont tous à coeur de s'impliquer dans les activités de recherche.

#### La qualité des enseignants-chercheurs

cooptés ces dernières années est d'ailleurs un phénomène marquant, et gage d'avenir. Les postes créés ont en effet suscité des candidatures de grande qualité, et ce même dans les disciplines où les éléments de valeur sont très prisés par l'industrie : informatique, E.E.A., Gestion de la production... L'Université de Savoie se révèle attractive. Cela est sans doute dû pour partie aux charmes d'une région qui jouit d'un environnement exceptionnel (si l'on en croit une récente enquête d'un hebdomadaire national). Mais cela s'explique aussi par les opportunités de développement que connaissent actuellement les départements savoyards. Un universitaire porteur d'un bon projet a toutes chances de le mener à bien rapidement à Chambéry ou Annecy plutôt que dans une "grande" université dont les structures s'avèrent souvent lourdes de contraintes.

#### La "carte" Technolac

La poursuite de ce dynamisme évident passe, il va sans dire, par un effort sans relâche de recherche fondamentale et de recherche appliquée dans toutes les disciplines. L'Université de Savoie se doit de ne jamais oublier sa vocation de pluridisciplinarité. En ce sens, toutes les équipes de recherche de l'établissement n'utilisent peut-être pas assez les aides et les ouvertures que propose aujourd'hui la région Rhône-Alpes. La "montée en puissance" du technopôle Savoie-Technolac constituera, de façon obligée, un incitateur et un catalyseur pour l'essor de la Recherche-Développement ; tel est le sens du pari qu'a pris l'Université de Savoie en déplaçant le secteur scientifique chambérien au Bourget-du-Lac.

#### Le développement de la Formation Continue

devra accompagner ce mouvement : c'est là tout à la fois une "mission" que l'Université ne saurait oublier, mais aussi l'intérêt et l'atout de l'établissement et de son environnement. A l'instar de ce qui s'est passé à Annecy, où l'I.U.T. a joué un rôle primordial en développant des actions de formation continue importantes dans les secteurs technologiques, il est indispensable de promouvoir et de réussir une implantation similaire sur le bassin chambérien. Le développement de Savoie Technolac, mais aussi les reconversions engagées dans de grands groupes, ouvrent en la matière un large champ d'activités. Le potentiel scientifique et technologique de l'Université de Savoie (aujourd'hui : six MST, à moyen terme : quatre à six filières d'ingénieurs) doit lui permettre de mener à bien cette tâche.

#### La cohérence et la cohésion

Un tel développement ne pourra s'accomplir harmonieusement, et efficacement, qu'en veillant à maintenir à chaque pas la cohérence des projets et la cohésion des composantes de l'établissement.

L'Université de Savoie devra tirer encore meilleur profit de sa nature pluridisciplinaire pour développer des formations à finalité professionnelle, de type soit MST soit filière d'ingénieurs. Il faudra également conforter d'autres secteurs, en particulier au niveau du second cycle, afin qu'un bachelier savoyard puisse effectuer l'ensemble de ses études supérieures soit à Chambéry soit à Annecy. Cet essor impliquera un choix judicieux de créations de postes d'enseignants bien ciblées.

Dans le même temps, il faudra veiller à maintenir - malgré la dispersion géographique et la diversité des filières - la cohésion de toutes les composantes de l'Université. Quelles que soient les futures structures universitaires, l'existence d'un "conseil de direction" (qui se réunirait chaque semaine ou quinzaine) devrait permettre une liaison permanente et efficace entre la Présidence et les diverses unités.

### Les potentialités

Ces perspectives peuvent paraître ambitieuses, mais les potentialités existent.

De fortes "réserves" sont encore disponibles, en particulier pour ce qui concerne les effectifs étudiants. Si l'Université de Savoie a joué un rôle irremplaçable pour la démocratisation de l'enseignement supérieur dans les deux départements, elle est loin d'avoir épuisé le "vivier" des promotions successives de bacheliers (ainsi, pour la promotion 1986, sur 1 773 bacheliers de Savoie 516 se sont inscrits à l'Université de Savoie, et 524 sur 2 864 bacheliers de Haute-Savoie). L'importance de ce vivier ne saurait d'ailleurs que croître avec l'augmentation souhaitée par tous de la proportion de bacheliers par classe d'âge. Mon vœu de Président serait que les enseignements de premier cycle soient aménagés au mieux afin que nos étudiants aient toutes leurs chances d'intégrer les formations de second cycle et les filières d'ingénieurs que nous souhaitons développer.

L'environnement international doit également s'avérer un élément porteur. L'Université de Savoie est évidemment très bien située, à proximité immédiate de l'Italie, de la Suisse, de l'Allemagne, et proche de l'Espagne. Elle a su très tôt mettre à profit des liens fort anciens avec Turin et son Université pour promouvoir, la première, un enseignement bi-national qui débouche simultanément sur la maîtrise française et la laurea italienne. Elle a noué des liens féconds avec le Bade-Wurtemberg (la section L.E.A. avec la Fachschule de Heilbronn) bien avant que le Conseil Régional Rhône-Alpes ne lance son heureuse politique de coopération avec ce land.

Grâce aux efforts acharnés de certains universitaires, elle devrait tirer grand profit de la dimension européenne : MST marketing couplée avec Cardiff ; MST génie de l'environnement avec l'Ecole des Ponts et Chaussées de Barcelone ; diplôme européen de tourisme avec trois partenaires : Grande-Bretagne (Dorset), R.F.A. (Heilbronn), Hollande (Bréda) ; contacts en cours avec Offenbourg et Bayreuth...

Enfin, la réussite du technopôle de Savoie Technolac constituera un atout important pour l'amélioration du dialogue Université-Industrie pendant la formation, pour le plus grand profit des étudiants.

L'Université de Savoie devra se hisser, comme l'ensemble de ses partenaires, au niveau "olympique" de 1992.

Ainsi, le pari du développement lancé par le Conseil de l'établissement sera tenu si chaque universitaire s'implique totalement dans la mission que l'Université de Savoie s'est imposée.

Dominique Paccard



## PRINCIPAUX SIGLES UTILISES

<b>AES</b>	Administration Economique et Sociale
<b>AESU</b>	Adaptation à l'Enseignement Supérieur Universitaire
<b>ANVAR</b>	Agence Nationale pour la Valorisation de la Recherche
<b>ATP</b>	Action Thématique Programmée (CNRS)
<b>ATOS</b>	(Personnel) Administratif, Technicien, Ouvrier et de Service (MEN)
<b>B 1</b>	Laboratoire associé (CNRS)
<b>B 1*</b>	Laboratoire recommandé (DR)
<b>B 2</b>	Laboratoire ni associé ni recommandé
<b>BRGM</b>	Bureau de Recherches Géologiques et Minières
<b>BTS</b>	Brevet de Technicien Supérieur
<b>BU</b>	Bibliothèque Universitaire
<b>CAESU</b>	Certificat d'Aptitude à l'Enseignement Supérieur Universitaire
<b>CAPA</b>	Certificat d'Aptitude à la Profession d'Avocat
<b>CAPES</b>	Certificat d'Aptitude Professionnelle à l'Enseignement Secondaire
<b>CEFI</b>	Centre d'Etudes Franco-Italien
<b>CENG</b>	Centre d'Etudes Nucléaires de Grenoble
<b>CERN</b>	Centre Européen de Recherches Nucléaires
<b>CFAO</b>	Conception, Fabrication Assistées par Ordinateur
<b>CIO</b>	Cellule d'Information et d'Orientation
<b>CLU</b>	Collège Littéraire Universitaire
<b>CNRS</b>	Centre National de la Recherche Scientifique
<b>CNU</b>	Conseil National des Universités (remplace CSU)
<b>CPAG</b>	Centre de Préparation à l'Administration Générale
<b>CRAPS</b>	Centre de Recherche et d'Applications Psychologiques et Sociologiques
<b>CRIC</b>	Centre de Recherche Imaginaire et Création
<b>CREPLA</b>	Centre de Recherche sur les Pays de Langue Anglaise
<b>CSTB</b>	Centre Supérieur des Techniques du Bâtiment
<b>DDA</b>	Direction Départementale de l'Agriculture
<b>DEA</b>	Diplôme d'Etudes Approfondies
<b>DES</b>	Diplôme d'Etudes Spécialisées
<b>DESS</b>	Diplôme d'Etudes Supérieures Spécialisées
<b>DEUG</b>	Diplôme d'Etudes Universitaires Générales
<b>DEUG SET</b>	Diplômes d'Etudes Universitaires Générales de Sciences, Economie et Technologie
<b>DEUST</b>	Diplôme d'Etudes Universitaires Supérieures et Techniques
<b>DU</b>	Diplôme d'Université
<b>DUT</b>	Diplôme Universitaire de Technologie
<b>EEAI</b>	Electronique, Electrotechnique, Automatique Industrielles
<b>ENTPE</b>	Ecole Nationale des Travaux Publics de l'Etat
<b>EPR</b>	Etablissement Public Régional
<b>ER</b>	Equipe de Recherche (CNRS)
<b>GARACES</b>	Groupe d'Analyse et de Recherche sur les Activités et les Coûts des Enseignements Supérieurs (MEN)
<b>GEA</b>	Gestion des Entreprises et des Administrations
<b>GEIL</b>	Génie Electrique et Informatique Industrielle
<b>GMP</b>	Génie Mécanique et Productique
<b>GRECO</b>	Groupement d'Etudes et de Recherches Coordonnées (CNRS)
<b>HAP</b>	Hydrocarbures Aromatiques Polycycliques

<b>IEP</b>	Institut d'Etudes Politiques
<b>IFP</b>	Institut Français du Pétrole
<b>IFREMER</b>	Institut Français de Recherche pour l'Exploitation de la Mer
<b>INPG</b>	Institut National Polytechnique de Grenoble
<b>INSA</b>	Institut National des Sciences Appliquées
<b>INSU</b>	Institut des Sciences de l'Univers
<b>INSERM</b>	Institut National de la Santé et de la Recherche Médicale
<b>IRA</b>	Institut Régional d'Administration
<b>ISM</b>	Institut Savoisien de la Montagne
<b>ISST</b>	Institut Savoisien des Sciences et Techniques
<b>IUT</b>	Institut Universitaire de Technologie
<b>LAPP</b>	Laboratoire d'Annecy-Le-Vieux de Physique des Particules
<b>LAMII</b>	Laboratoire d'Automatique et de Micro-Informatique Industrielle
<b>LARCA</b>	Laboratoire de Recherche Commerciale Appliquée
<b>LAP</b>	Laboratoire d'Administration Publique
<b>LCE</b>	Langues et Civilisations Etrangères
<b>LIA</b>	Laboratoire d'Intelligence Artificielle
<b>LEA</b>	Langues Etrangères Appliquées
<b>LMIM</b>	Licence et Maîtrise d'Ingénierie Mathématiques
<b>MIA</b>	Micro-informatique Industrielle
<b>MST</b>	Maîtrise de Sciences et Techniques
<b>OGP</b>	Organisation et Gestion de la Productique
<b>PIRSEM</b>	Programme Interdisciplinaire de Recherches sur les Sciences pour l'Energie
<b>PIREM</b>	Programme Interdisciplinaire de Recherche pour l'Environnement
<b>SNEAP</b>	
<b>SPI</b>	Sciences Physiques pour l'Ingénieur (Département CNRS)
<b>SUPELEC</b>	Ecole Supérieure d'Electricité
<b>TC</b>	Techniques de Commercialisation
<b>TD</b>	Travaux Dirigés
<b>TP</b>	Travaux Pratiques
<b>TOGECO</b>	Techniques Opératoires et Gestion de la Construction
<b>UV</b>	Unité de Valeur



## SOMMAIRE

### Avant-Propos

### CHAPITRE 1 - L'UNIVERSITE DE SAVOIE FACE A SON AVENIR

1 -	HISTORIQUE ET INTRODUCTION GENERALES	3
2 -	LES COMPOSANTES ET LES SERVICES ACTUELS	4
	<b>2.1. Les composantes actuelles</b>	4
	2.1.1. La Faculté des Lettres, Sciences humaines et Sciences sociales	
	2.1.2. La Faculté des Sciences et Techniques	
	2.1.3. Le Département de Micro-Informatique	
	2.1.4. L'Institut Universitaire de Technologie	
	<b>2.2. Les services</b>	5
3 -	LES IMPLANTATIONS ET LEUR PROJET D'EVOLUTION	5
	<b>3.1. A Chambéry</b>	5
	3.1.1. Le domaine de Jacob-Bellecombette	
	3.1.2. Rue Marcoz	
	<b>3.2. A Annecy</b>	7
	3.2.1. Avenue de la Plaine	
	3.2.2. L'Institut Universitaire de Technologie	
	<b>3.3. Le Bourget-du-Lac</b>	8
	<b>3.4. La situation en 1990</b>	9
4 -	LES EFFECTIFS	11
	<b>4.1. Les effectifs étudiants</b>	11
	4.1.1. Augmentation des effectifs de 1976 à 1986	
	4.1.2. La répartition par cycle et par discipline	
	4.1.3. Effectifs étudiants 1986-87 - Comparaison Université de Savoie / France	
	4.1.4. Répartition des étudiants par implantation, par discipline, par cycle	
	4.1.5. Le recrutement géographique des étudiants en 1987-88	
	4.1.6. Les étudiants étrangers	
	<b>4.2. Les enseignants-chercheurs</b>	15
	<b>4.3. Les personnels techniques et administratifs</b>	17
5 -	L'ENSEIGNEMENT ET LA RECHERCHE	17
	<b>5.1. Les premiers cycles</b>	19
	<b>5.2. Les seconds cycles généraux</b>	20
	<b>5.3. Les deuxièmes cycles spécialisés : LEA et MST</b>	20
	5.3.1. A Chambéry	
	5.3.2. A Annecy	
	<b>5.4. Les troisièmes cycles et la recherche</b>	21
	<b>5.5. La formation continue et l'éducation permanente</b>	24
	5.5.1. A Chambéry	
	5.5.2. A Annecy	
	5.5.3. Perspectives	
6 -	LES AFFAIRES FINANCIERES ET LA GESTION	25
	<b>6.1. La croissance : éléments financiers</b>	25
	<b>6.2. Préparation budgétaire et gestion financière</b>	26
	<b>6.3. Le rôle des collectivités locales</b>	28

7 -	LES GRANDS EQUILIBRES	29
	7.1. Généralités	29
	7.2. L'équilibre géographique	31
	7.3. L'équilibre administratif	32
	7.4. L'équilibre financier	
	7.5. L'équilibre entre les cycles de formation	33
	7.6. L'équilibre entre formations technologiques et formations fondamentales	34
	7.7. L'équilibre entre les Sciences et Techniques et les Sciences sociales et humaines	35
	7.8. L'équilibre entre la formation et la recherche	35

8 - RECOMMANDATIONS ET CONCLUSIONS

**CHAPITRE II - LES FORMATIONS ET LES DISCIPLINES**

	INTRODUCTION	41
A -	LES SCIENCES JURIDIQUES	43
B -	LES SCIENCES DE GESTION	49
C -	LA PSYCHOLOGIE ET LA PHILOSOPHIE	53
D -	LES LETTRES ET LES LANGUES ETRANGERES	61
E -	L'HISTOIRE	67
F -	LA MECANIQUE ET LE GENIE CIVIL	71
G -	L'INFORMATIQUE ET L'AUTOMATIQUE	79
H -	LES MATHEMATIQUES	81
I -	LA PHYSIQUE, LA CHIMIE ET L'ENVIRONNEMENT	89
J -	LES SCIENCES DE LA TERRE ET DE LA VIE	93
	<b>LE COMMENTAIRE DU PRESIDENT DE L'UNIVERSITE DE SAVOIE</b>	101
	Principaux sigles utilisés	105
	<b>Sommaire</b>	107

## COMITE NATIONAL D'EVALUATION

### *PUBLICATIONS*

#### **Rapports d'évaluation**

L'université Louis Pasteur - Strasbourg I, octobre 1986

L'université de Pau et des pays de l'Adour, octobre 1986

L'Ecole française de Rome, décembre 1986

L'université de Limoges, août 1987

L'université d'Angers, décembre 1987

L'université de Rennes II - Haute Bretagne, décembre 1987

L'Ecole nationale des Ponts et Chaussées, février 1988

L'université Paris VII, avril 1988

L'université Paul Valéry - Montpellier III, avril 1988

L'université de Savoie, juin 1988

L'université Claude Bernard - Lyon I, juin 1988

#### ***A paraître***

L'université de Provence - Aix-Marseille I

L'université Paris VIII-Vincennes à Saint-Denis

L'Université de Technologie de Compiègne

#### ***Autres publications***

Recherche et Universités (Le Débat, 43, 1987, pp. 152-171, Gallimard, Paris)

Où va l'Université ?, rapport au Président de la République, Gallimard, Paris 1987

Rapport d'activité du Comité national d'évaluation, 1988

#### **Bulletin du Comité national d'évaluation**

n° 1, octobre 1986

n° 2, janvier 1987

n° 3, mai 1987

n° 4, octobre 1987

n° 5, mars 1988

n° 6, mai 1988

## LE COMITE NATIONAL D'EVALUATION

**Laurent SCHWARTZ**, Membre de l'Académie des Sciences, Président du Comité

**Pierre AIGRAIN**, ancien Ministre, Conseiller scientifique du Président du Groupe Thomson

**Jean ANDRIEU**, Membre du Conseil Economique et Social

**Bernard CAGNAC**, Professeur à l'Université Paris VI

**Michel COMBARNOUS**, Professeur à l'Université Bordeaux I, Correspondant de l'Académie des Sciences

**Gérard DUCHER**, Président de Chambre à la Cour des Comptes

**André MANDOUZE**, Professeur émérite à l'Université Paris IV, Directeur au Centre de Recherches Lenain de Tillemont

**François MOREL**, Membre de l'Académie des Sciences, Professeur au Collège de France

**Raymond POIGNANT**, Conseiller d'Etat honoraire

**Bernard POTTIER**, Professeur à l'Université Paris IV, Correspondant de l'Académie des Inscriptions et Belles Lettres

**Jean-Louis QUERMONNE**, Professeur d'Université à l'Institut d'Etudes Politiques de Paris

**Max QUERRIEN**, Conseiller d'Etat

**Jean TEILLAC**, Haut Commissaire à l'Energie Atomique, Membre du Conseil Economique et Social

**Jean-Pierre VIGNAU**, Professeur à l'Université Montpellier I, Membre du Conseil Economique et Social

## CONSULTANTS

**Jean COGNÉ**, Professeur émérite à l'Université Rennes I

**Jean KOVALEVSKY**, Astronome titulaire, Centre d'Etudes et de Recherches Géodynamiques et Astronomiques, Correspondant de l'Académie des Sciences

**Jean-Louis LE MOUEL**, Professeur à l'Université Paris VI, Correspondant de l'Académie des Sciences

**Gabriel RICHET**, Professeur émérite à l'Université Paris VI, Membre de l'Académie de Médecine

**Jacques ROBERT**, Professeur à l'Université Paris II

**Pierre SIGWALT**, Professeur à l'Université Paris VI, Correspondant de l'Académie des Sciences

**Secrétaire général : André STAROPOLI**